



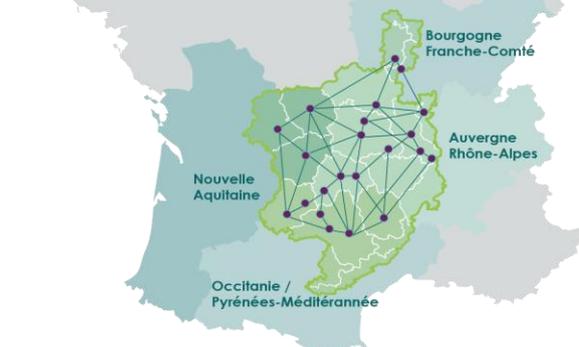
Appel à manifestation d'intérêt  
Programme d'Investissements d'Avenir  
AMI « Territoire d'innovation de grande ambition »



Dossier de candidature

# HAPPI\* MONTANA

Accélérateur d'innovation et de développement  
pour les massifs de montagne





## Table des matières

<b>1.</b>	<b>Fiche du porteur de projet et presentation graphique du projet</b>	
<b>2.</b>	<b>Note de strategie globale.....</b>	<b>1</b>
<b>3</b>	<b>Gouvernance, management, partenaires du projet et contributions respectives.....</b>	<b>13</b>
<b>4</b>	<b>Plan de financement global, planning, livrables.....</b>	<b>20</b>
<b>5</b>	<b>Fiches actions .....</b>	<b>35</b>
<b>6</b>	<b>Eléments de benchmark .....</b>	<b>53</b>
<b>7</b>	<b>Tableau des lettres d'engagement et de soutien des partenaires .....</b>	<b>56</b>

*Ce document est un extrait de la candidature déposée à l'AMI "Territoires d'innovation de grande ambition"*

# 1. Fiche du porteur de projet

**Raison sociale :** MACEO

## **Nom du porteur de projet**

**Nom :** MACEO    **Sigle :** MACEO    **Date de création :** 1975 (dénomination à la création : ADIMAC)

**Objet social :** « *L'association dite MACEO a pour but de contribuer au rayonnement et au développement durable et équilibré des territoires du Massif central, c'est-à-dire un développement économique, solidaire, porteur de progrès social et respectueux de l'environnement. Elle promeut l'inter-régionalité, les solidarités et la cohésion territoriales aux côtés des collectivités territoriales, de l'Etat et de l'Union européenne. Elle s'appuie notamment sur une approche orientée projets et sur des démarches d'expérimentations territoriales. Elle peut intervenir au-delà du Massif central pour autant que cette intervention enrichisse l'intérêt de son action présente ou ultérieure sur le territoire du Massif central.* »

**Adresse du siège social :** 14 avenue Léonard de Vinci, 63000 Clermont Ferrand

**Téléphone :** 04 27 04 51 30

**Adresse électronique :** [contact@maceo.pro](mailto:contact@maceo.pro)

**Adresse site internet :** [www.maceo.pro](http://www.maceo.pro)

## **Statut juridique du porteur du projet**

**Organisme de droit privé (préciser) :** association

**Code APE :** 9499Z

**N° d'enregistrement à la Préfecture (pour les Associations) :** w632002442

**Numéro de SIRET :** 305 022 766 00045

## **Représentant légal**

**Civilité (nom/prénom) :** M. André MARCON

**Fonction au sein de l'organisme bénéficiaire :** Président

**Tel :** 06 04 97 53 40

**Adresse électronique :** [pia@maceo.pro](mailto:pia@maceo.pro)

## **Responsable opérationnel à contacter**

**Civilité, nom /prénom :** M. NICOLAS FERRAND

**Fonction au sein de l'organisme bénéficiaire :** Délégué général

**Tél.:** 06 04 97 53 40    **Fax :** 04 73 28 38 96

**Adresse électronique :** [n.ferrand@maceo.pro](mailto:n.ferrand@maceo.pro)

## Macéo, chef de file « naturel » pour la candidature **HAPPI MONTANA**.



Macéo est l'association des acteurs publics et privés unissant leurs forces pour le **développement, l'innovation, l'attractivité et le rayonnement du Massif central**. Forte d'environ 80 membres en 2017, venant des 4 régions du Massif central (Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle Aquitaine, Occitanie), **l'association dispose d'une gouvernance composée des forces vives des territoires : collectivités et institutionnels, entreprises grandes et petites, chambres consulaires (des 3 familles consulaires : CCI, CMA, chambres d'agriculture), établissements d'enseignement et de recherche, clusters et pôles de compétitivité, structures d'ESS, citoyens**. Macéo mobilise ses membres et partenaires dans des projets collaboratifs innovants - locaux ou à échelle interrégionale - qu'elle coordonne, et intervient en appui de la conduite de projets menés par des partenaires, apportant ses réseaux (plusieurs centaines de partenaires) et son expertise en projets collaboratifs innovants. Etant financé très majoritairement par des financements publics, Macéo a un objectif d'intérêt général.

**En raison de ces différentes caractéristiques, parfaitement en phase avec les objectifs de l'AMI « territoires d'innovation de grande ambition » (TIGA), les partenaires de la candidature HAPPI MONTANA ont désigné à l'unanimité Macéo comme chef de file.** Une majorité d'entre eux étant par ailleurs membre de Macéo, **l'historique de travail partenarial entre ces acteurs assurera une efficacité opérationnelle et une stabilité de gouvernance au consortium.**

Macéo (et son ancêtre l'ADIMAC, avant le changement de nom en 2009) a joué un rôle important dans les projets d'innovation et de développement du Massif central et ses acteurs, depuis près de 40 ans, en partenariat étroit avec le Commissariat de Massif central, les conseils régionaux et départementaux et les chambres consulaires. Son équipe (13 équivalents temps plein hors mises à disposition à des partenaires) est composée quasi exclusivement de chefs de projets et chargés de projets, notamment dans les thématiques suivantes : économie circulaire, tourisme, transition énergétique, numérique, filières matériaux, silver économie, services en territoires ruraux, artisanat, ingénierie financière, accueil et attractivité. **Chaque année, Macéo intervient en chef de projet ou en partenaire dans environ 40 projets collaboratifs de développement et d'innovation territoriale dans les thématiques prioritaires de l'AMI TIGA.**

# HAPPI\* MONTANA

Accélérateur d'innovation et de développement  
pour les massifs de montagne



## Des enjeux communs

Accessibilité & attractivité  
Dynamisme économique & Résilience

Accélérateur d'innovation et de développement

HAPPI COACH

HAPPI LINK

HAPPI BOOST

HAPPI LAB

**Le Living  
Lab'**  
de la montagne

Mobilité innovante

Usages numériques

Services en territoires ruraux

Synergie entre territoires

Tourisme et culture

Valeur ajoutée TPE/PME/ agriculture

Transition énergétique

**Diffusion**

**Transmission**



**7 Conseils départementaux**

Aveyron, Cantal, Corrèze, Creuse, Loire, Lozère, Lot

**3 territoires à caractère métropolitain**

Clermont Auvergne Métropole, Limoges Métropole, Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne

**12 EPCI, regroupant petites ou moyennes villes et des territoires ruraux**

CC Chénérailles Auzances Bellegarde Haut Pays Marchois, CC Decazeville communauté, CC Grand Autunois Morvan, CA Grand Cahors, CC Hautes Terres Communauté, CC Monts du Lyonnais, CC Monts et Vallées Ouest Creuse, CC Morvan Sommets et grands lacs, CA Ouest Rhodanien, CA Riom Limagne et Volcans (dont Ville de Châtel-Guyon), CA Rodez Agglomération, CA Vichy Communauté.

**5 PNR, PETR, Pays ou autres structures territoriales**

PETR Centre Ouest Aveyron, Pays Combrailles en Marche, PNR du Livradois-Forez, PNR du Pilat, VALTOM.

# HAPPI\* MONTANA



## L'ambition d'un collectif

**5 Grandes entreprises**

Crédit Agricole Centre France, ENGIE, EdF, Agence EdF Une Rivière un territoire, GRDF

**8 start ups, clusters ou accélérateurs d'entreprises du numérique :**

Aliptic, Le Bivouac, La Bulle de Repos, Digital League, Massifix, Mondrivelocal.fr, La Scierie Créative, Taste,

**11 autres structures économiques pertinentes : clusters, TPE/PME innovantes, structures agricoles, consulaires:**

APAMAC, Boissière et Fils, CMA de Haute Vienne, Coopérative Fermes de FIGEAC, différents GAEC, Pierre Al'Concept, la SEM Société d'Equipement de l'Auvergne, SM des Transports Clermontois, SUD METAL Industrie, Vivier Bois Massif central, Vivier Pierre Massif central

24 acteurs économiques



**13 structures d'économie sociale et solidaire expertes en innovation et développement territorial**

Braille et culture, CAP RURAL, Epicentre Factory, FACE Aveyron, FIGEACTEURS, IPAMAC, Le Connecteur, Les Localos, Lozère Développement, Macéo, la Route des Villes d'eaux du Massif central, Rurener, Plateforme 21 pour le développement durable, Vivons Montagne!



**11 acteurs de recherche, enseignement, diffusion de compétences**

AgroParisTech, BIO-VALO, Cité du design, Université Clermont-Auvergne, CMQ'Design et habitat" Auvergne-Rhône-Alpes, IRSTEA, Mines de Saint Etienne, Montpellier Supagro – site de Florac, Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand, Rectorat de l'Académie de Limoges, UMR Territoires.

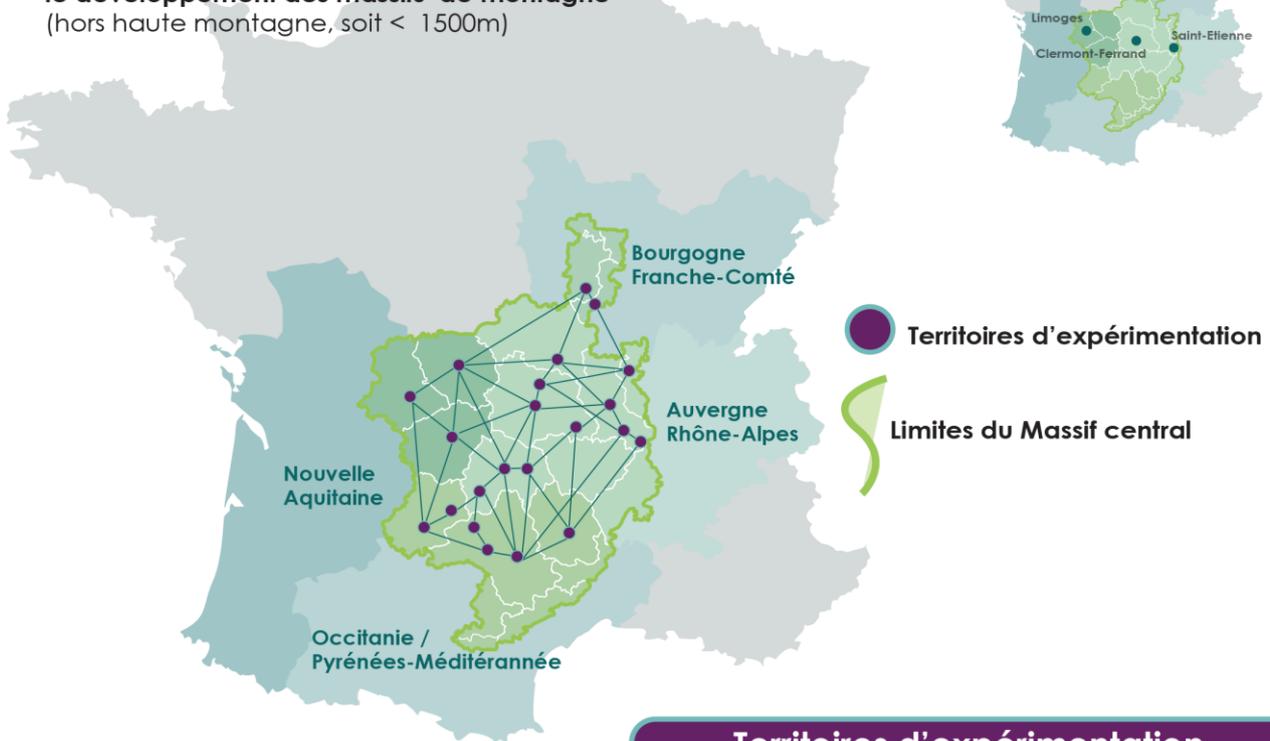
**Avec le soutien d'acteurs majeurs du Massif central**

La Commissaire de Massif central

**4 Conseils Régionaux :** Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle Aquitaine, Occitanie Pyrénées - Méditerranée, Bourgogne Franche - Comté Saint Etienne Métropole, Michelin et le Groupe Centre France la Montagne EUROMONTANA

# HAPPI MONTANA

Un archipel de territoires d'expérimentation en réseau, support du **Living lab** sur l'innovation et le développement des massifs de montagne (hors haute montagne, soit < 1500m)



Massif central

Massif central		Territoires d'expérimentation	
Auvergne Rhône-Alpes	Puy de Dôme	● Clermont Auvergne Métropole	● Riom Limagne et Volcans
	Allier	● VALTOM	● PNR Livradois Forez
	Cantal	● Vichy Communauté	● Ville de Chatel Guyon
	Rhône	● CD Cantal	● CC Hautes Terres de Murat
Bourgogne Franche-Comté	Loire	● CA Ouest Rhodanien	● CC Monts du Lyonnais
	Nièvre	● Saint-Etienne Métropole	● CD Loire
	Saône et Loire	● PNR du Pilat	● CC Morvan et Grands Lacs
Nouvelle Aquitaine	Creuse	● CC Grand Autunois Morvan	● CD Creuse
	Corrèze	● CD Creuse	● Pays Combrailles en Marche
	Haute-Vienne	● CC Monts et Vallées Ouest Creuse	● CD Corrèze
Occitanie / Pyrénées-Méditerranée	Aveyron	● Limoges Métropole	● CD Aveyron
	Lozère	● Rodez Agglomération	● Decazeville Communauté
	Lot	● PETR Centre Ouest Aveyron	● CD Lozère
		● CA Grand Cahors	● CD Lot

## 2. Note de stratégie globale

- **Ambition et portée de la candidature**

L'ambition de la candidature est, grâce à l'appui du PIA, **de doter la France d'un accélérateur d'innovation et de développement d'envergure nationale pour les massifs de montagne, s'appuyant sur un réseau de nombreux territoires d'expérimentation représentatifs des massifs de basse et moyenne montagne, formant le Territoire de Projet en archipel, ainsi que sur un partenariat scientifique et économique fort.**

Pour cela, **HAPPI MONTANA** comprendra la création d'un living lab (ou laboratoire d'innovation territoriale) sur le territoire de Projet (le Territoire) pour co-construire et expérimenter en situation réelle et au plus près des habitants et des usagers les solutions innovantes pour l'attractivité, le développement durable et la résilience des territoires de massif de montagne de demain. Ce living lab sera accompagné notamment d'un ensemble de services (« booster ») permettant le changement d'échelle et la diffusion rapide des innovations les plus pertinentes dans un objectif de transformation ambitieuse du Territoire et de diffusion à d'autres territoires. Dans le cadre de **HAPPI MONTANA**, un certain nombre de projets pilotes territoriaux seront expérimentés dans le living lab, mis en réseau et accompagnés pour leur changement d'échelle.

L'objectif des membres du consortium est que l'accélérateur d'innovation et de développement mis en place grâce au soutien du PIA, avec son living lab et son booster, perdure après la fin du financement du PIA et représente **un investissement pour l'avenir des territoires de montagne français au-delà du seul Territoire de Projet de notre candidature. Cette ambition implique une large représentativité et répliquabilité des innovations menées.** C'est la raison pour laquelle, en profitant de l'opportunité que le Porteur de Projet bénéficie d'une liberté totale dans la constitution du Territoire pour la candidature, dans la mesure où Macéo n'est pas lui-même un territoire, **le Territoire de Projet a été construit en archipel de territoires complémentaires pour répondre au mieux à ces différents objectifs et comprendre en son sein les différents leviers territoriaux d'innovation et de développement permettant sa transformation ambitieuse.** La diffusion des retours d'expérience et les effets d'entraînement seront ainsi facilités, d'une manière que l'on peut schématiser ainsi :



➤ **Pourquoi est-il essentiel de doter la France d'un accélérateur d'innovation et de développement d'envergure nationale pour les territoires de montagne ?**

La loi Montagne 2, adoptée le 21 décembre 2016, a réaffirmé au niveau national l'importance et la spécificité des territoires de montagne.

- **En termes d'importance géographique et démographique** (selon les périmètres loi Montagne): **10 millions d'habitants environ, soit 15 % de la population française, vivent dans les massifs de montagne. 30 % du territoire est occupé par les massifs montagneux.** 1 commune sur 6 se trouve en zone de montagne. Les PIA 1 et 2 sur les territoires innovants (Ville de demain, éco-cités et villes durable, démonstrateurs industriels pour la ville durable...) étaient fléchés sur des territoires urbains ou essentiellement urbains alors que l'essentiel des massifs de montagne est composé de territoires ruraux, villes petites et moyennes que ce PIA inclut explicitement dans les bénéficiaires visés en encourageant leur mise en réseau dans la candidature.
- **En termes d'enjeu politique et sociétal, les territoires ruraux de montagne (qu'ils soient en métropole ou en outremer) cumulent des enjeux fondamentaux pour la France de demain :**

- **Dans les modes de vie, ils proposent des réponses à des besoins et des désirs sociétaux de plus en plus prégnants et qui vont aller croissant** : qualité de vie, fuite de la pollution, produits agricoles et alimentaires de qualité, contact avec une nature d'exception, lien social et authenticité... Ces aspirations sont tout aussi européennes que françaises et accompagner par ce PIA le développement d'acteurs économiques apportant des réponses validées dans le living lab **HAPPI MONTANA** constituera un atout de compétitivité pour la France.
- **Pour leurs habitants, le risque est paradoxalement d'être demain les « oubliés » d'une France à 2 vitesses**, qui ne pourrait inverser la fracture qui est en train de se creuser entre les urbains et les ruraux, à qui l'accessibilité à la mobilité, le numérique, les services, reste difficile. Le fait qu'il n'y a plus aucune capitale de région en massif de montagne français renforce ce risque car les dispositifs d'appui au développement efficaces en territoire urbain ne conviennent pas aux spécificités des territoires de massif de montagne.

La Loi Montagne 2 affiche comme Titre 1 : « prendre en compte les spécificités des territoires de montagne et renforcer la solidarité nationale en leur faveur » et comme Titre 2 « soutenir l'emploi et le dynamisme économique en montagne ». **Les partenaires du Projet proposent à l'Etat via le soutien du PIA à HAPPI MONTANA, en respectant les objectifs de la loi Montagne 2, d'aller très au-delà d'une politique de rattrapage et de soutenir une dynamique d'excellence pour les territoires de massifs de montagne portée par les acteurs directement concernés, avec création de valeur ajoutée, d'attractivité, d'emplois et de richesses.**

- **Le Territoire de Projet est un archipel de territoires, constitué sur mesure pour pouvoir répondre au mieux à l'ambition de la candidature.**

**Dans un objectif de représentativité, il comprend des territoires variés des 4 régions du Massif central, qui est de loin le plus important massif de montagne français en superficie.** Ceux-ci sont représentatifs de l'identité, des atouts et des problématiques de la basse et moyenne montagne (en dessous de 1500m) ainsi que des potentiels de solutions aux difficultés rencontrées. Ils comptent parmi les plus innovants du Massif central, avec une forte capacité de développement d'actions en réseau.

Les futures métropoles du Massif central, Clermont Auvergne Métropole (CAM), Limoges Métropole, Saint-Etienne Métropole et le cœur métropolitain du Massif central (qui est composé de CAM avec Riom Limagne et Volcans et Vichy Communauté) font partie du Territoire de Projet, de même que des villes petites et moyennes et des territoires ruraux. **Cette armature variée du Territoire de Projet, représentative de l'armature de territoires du Massif central, permettra de développer des projets pilotes ambitieux dans le domaine des synergies et effets d'entraînements entre territoires** pour le développement en massif de montagne.

**Dans la phase entre l'AMI et l'appel à projets, un travail d'optimisation du contour de ce Territoire de projet se fera en dialogue avec la CDC et le CGI.** Le Projet aura également vocation à développer des **partenariats avec des acteurs d'autres massifs de montagne** pour une dynamique à l'échelle des massifs de montagne français.

- **Une mobilisation partenariale exceptionnelle autour de HAPPI MONTANA**

En quelques mois, ce ne sont pas moins de **25 collectivités, EPCI, ou PNR, 10 acteurs d'enseignement et de recherche, 5 grandes entreprises, 15 structures ESS expertes en développement et innovation territoriale, 5 start-ups, et divers acteurs économiques (clusters, accélérateurs d'entreprises numériques...)** qui ont uni leurs forces pour bâtir ce Projet. Celui-ci a recueilli en outre le soutien et/ou la contribution de la Commissaire de Massif central (CGET), des **4 conseils régionaux du Massif central, de Michelin, du Groupe Centre France La Montagne, de plusieurs conseils départementaux du Massif central** (voir courriers en annexe). Des réunions de travail ont eu lieu également avec le GIP des régions du Massif central.

- **Notre vision à 10 ans pour le Territoire et les actions structurantes prévues pour y parvenir**

La vision que les partenaires d'**HAPPI MONTANA** poursuivent pour le Territoire est la suivante :

**1/ Un Territoire de massif de montagne attractif et toujours largement habité**, grâce notamment à une attractivité consolidée et des innovations collectives ayant permis une amélioration de l'accessibilité (TIC, mobilités, services aux personnes...) ainsi que la valorisation des aménités environnementales.

## 2/ Un Territoire de massif de montagne dynamique et résilient, grâce notamment à :

- Un effet d'entraînement économique et d'innovation exemplaire, entre pôles urbains et villes moyennes ainsi qu'entre villes et campagnes.
- Un secteur touristique fort ayant su se développer grâce à son innovation dans ses spécificités (pleine nature, villes d'eau, villes de patrimoine, agro-tourisme...).
- Des TPE/PME qui ont su innover et améliorer leur compétitivité, avec notamment une meilleure captation de valeur ajoutée sur le territoire dans la transformation des matières premières locales (bio économie, bois, pierre, cuir, etc.)
- De nouvelles solutions pour la reprise/transmission d'entreprises et exploitations agricoles
- Des solutions adaptées et permettant un large déploiement en massif de montagne validées et mises en œuvre pour relever le défi de la transition énergétique et écologique.

**3/ Un Territoire de massif de montagne solidaire et partenarial**, où il fait bon vivre, dans ou à proximité d'un cadre de nature exceptionnel. Un territoire de massif de montagne à visage humain dans lequel le citoyen et l'innovation sociale et sociétale sont au cœur du modèle de développement. **Un Territoire devenu un modèle de développement rural innovant, grâce notamment à la mobilisation de tous les acteurs : (habitants, entreprises, territoires...) et à des innovations majeures en termes de coopération entre acteurs.**

### ➤ **HAPPI MONTANA comprend pour ce faire 3 axes et 8 actions :**

**Axe transverse (Action 0.1) - Innover dans la coopération entre acteurs et l'implication des habitants et usagers au service du développement durable du Territoire.**

Cet axe d'innovation organisationnelle, se traduit par **des méthodes et interventions transverses aux actions des axes 1 et 2 afin d'accroître leur niveau d'innovation, les accélérer, faciliter leur changement d'échelle et leur transférabilité.**

#### **Axe 1 - Innover pour améliorer l'accessibilité et l'attractivité du Territoire**

- **Action 1.1** - Développer des mobilités innovantes et durables adaptées au Territoire
- **Action 1.2** - Accélérer le développement d'usages numériques à haute valeur ajoutée
- **Action 1.3** - Expérimenter des modèles innovants de services en territoires ruraux

#### **Axe 2 - Innover pour le dynamisme économique et la résilience du Territoire.**

- **Action 2.1** - Devenir une référence pour les synergies entre territoires urbains et ruraux pour le développement économique et l'attractivité
- **Action 2.2** - Innover pour le développement touristique et culturel lié aux spécificités du Territoire
- **Action 2.3** - Dynamiser l'innovation et la création de valeur ajoutée des TPE, PME et exploitations agricoles en territoire de montagne
- **Action 2.4** - Expérimenter des modèles de transition énergétique adaptés au Territoire et libérer le potentiel d'énergies renouvelables (EnR).

### ➤ **Cohérence avec la stratégie du Territoire de projet.**

Le Schéma stratégique de développement du territoire s'appliquant le mieux à notre Territoire, construit sur mesure pour le Projet, est le Schéma inter-régional d'aménagement et de développement du Massif central. En effet, notre Territoire est représentatif des enjeux et leviers de développement du Massif central. **HAPPI MONTANA** est très cohérent avec ce Schéma de Massif et sa relecture critique en 2011.

## • Diagnostic du Territoire : un Territoire à la croisée des chemins

Le Territoire de Projet est un archipel de territoires d'expérimentation du Massif central, de types complémentaires : EPCI, PNR, départements, pôle métropolitain, PETR.... Il regroupe au total environ 2 millions d'habitants et est représentatif des principaux atouts et difficultés des massifs de basse et moyenne montagne français. Le diagnostic du Territoire est donné par l'analyse AFOM ci-dessous, l'enjeu primordial en étant l'attractivité.

<p style="text-align: center;"><b>ATOUS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le Territoire de Projet comprend de <b>nombreux territoires d'expérimentation, variés</b>.</li> <li>▪ Une <b>présence forte de la nature</b> (montagnes, lacs, rivières...), de <b>patrimoine bâti de grande qualité</b> (Villes d'art et d'histoire, villes d'eau, châteaux médiévaux...), apportant des opportunités (tourisme, cadre de vie...).</li> <li>▪ <b>Un Territoire de 1ère importance pour répondre aux enjeux de transition énergétique nationale</b> de par la puissance installée de production hydroélectrique et le potentiel remarquable de développement des autres énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque et méthanisation).</li> <li>▪ <b>Agriculture et artisanat de qualité / Présence de ressources naturelles</b> : bois, pierre, cuir, laine, produits agricoles, eau.</li> <li>▪ <b>Culture de la coopération entre acteurs</b>, matérialisée et animée par Macé et d'autres structures ESS de la candidature.</li> <li>▪ <b>Forte capacité d'innovations locales</b> par de nombreux acteurs.</li> <li>▪ Partenariat constitué pour pouvoir <b>maximiser les effets d'entraînements et synergies</b> entre acteurs de la candidature.</li> <li>▪ <b>De grands acteurs économiques</b> (Michelin, Crédit Agricole, Groupe Centre France La Montagne, ENGIE, EdF, GRDF...) investis dans le développement du Territoire.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>FAIBLESSES</b></p> <p style="text-align: center;">(hors grandes villes du Territoire de la candidature)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Diffusion insuffisante des réussites et innovations du Territoire</b>, ce qui permettrait pourtant d'améliorer son attractivité et inspirer d'autres porteurs de projet.</li> <li>▪ <b>Difficulté à attirer des actifs</b> qualifiés pour certains besoins de recrutement sur le Territoire.</li> <li>▪ <b>Desserte numérique insuffisante</b> sur certaines parties du Territoire.</li> <li>▪ <b>Accessibilité routière et ferroviaire parfois peu performante</b> en dehors des grands axes.</li> <li>▪ <b>Moyens financiers</b> des acteurs publics et privés <b>souvent faibles</b>.</li> <li>▪ <b>Nécessité d'innovation dans les modèles agricoles</b>.</li> <li>▪ <b>Faible densité d'acteurs</b> à de nombreux endroits, souvent de petite taille, rendant les modèles économiques difficiles à trouver.</li> <li>▪ Parfois <b>déficit de compétences locales en ingénierie de projets</b>.</li> <li>▪ <b>Faible résilience économique</b> des territoires de montagne.</li> <li>▪ Les centre-bourgs souffrent souvent d'un déficit d'attractivité.</li> <li>▪ -En moyenne, <b>une part faible de valeur ajoutée sur les ressources naturelles présentes est captée par les entreprises du Territoire</b>.</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>OPPORTUNITES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Aspiration croissante des français à une vie saine à proximité de la nature</b>.</li> <li>▪ Possibilité de <b>démultiplier les effets d'entraînement entre les pôles d'excellence et les autres structures</b> de la candidature.</li> <li>▪ Métropolisation en cours autour de Clermont Ferrand, pouvant <b>renforcer un rôle de « Capitale du Massif central »</b>.</li> <li>▪ Implication dans la candidature de <b>structures très innovantes, avec une réelle volonté d'essaimer ou diffuser sur le Territoire</b> (petites villes/territoires ruraux) : MassifIX, seul GIX (nœud d'échange de trafic Internet) du centre de la France, le Bivouac, accélérateur de start-ups du numérique, le Connecteur, pour mailler les éco-systèmes d'innovation, la Cité du design, pour l'innovation par les usages et l'implication des citoyens...</li> <li>▪ <b>Possibilité de développer une attractivité par rapport aux jeunes entreprises innovantes via une politique de territoires d'expérimentation</b> et un partenariat notamment avec les Frenchtech Clermont, St Etienne et Limoges.</li> <li>▪ Opportunité du partenariat et du PIA pour <b>créer des « locomotives » d'innovation et de développement sur les territoires, avec des modèles économiques publics-privés</b>.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>MENACES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Vieillesse de la population et départs à la retraite plus importants qu'ailleurs</b> -&gt; enjeu d'attirer des actifs et sur les transmissions/reprises d'entreprises et d'exploitations.</li> <li>▪ <b>Risque de perte de population</b>.</li> <li>▪ <b>Fuite de centres de décision et de catégories socio professionnelles supérieures de Clermont et Limoges</b> vers les nouvelles capitales régionales (Lyon/Bordeaux).</li> <li>▪ <b>« Oubli » relatif possible des territoires de montagne dans les politiques publiques régionales et nationales</b> qui sont élaborées dans des pôles urbains avec des réalités et priorités très différentes de notre Territoire de projet.</li> <li>▪ <b>Risque d'opposition entre grandes villes et territoires ruraux si la synergie entre territoires ne jouait pas à plein</b>.</li> </ul>

- **Facteurs clés de succès fondamentaux spécifiques au Territoire**

Le Projet que nous proposons intègre des valeurs et principes méthodologiques fondamentaux qui ont été déterminants pour la délimitation du Territoire ainsi que pour le contenu et la gouvernance de **HAPPI MONTANA**.

**Les valeurs fondamentales spécifiques à HAPPI MONTANA se résument en 2 mots : solidarité et collectif**, en plus, bien sûr de la durabilité du développement recherché et de l'implication des habitants. Les dynamiques territoriales fortes s'appuient sur des réseaux et s'affranchissent des frontières administratives. **En massif de montagne encore plus qu'ailleurs, c'est l'union qui fait la force**, de par la relativement faible densité d'acteurs et leurs capacités financières généralement limitées. **Notre ambition est de bâtir un véritable éco-système de croissance par l'innovation adapté au Territoire et mettant en oeuvre collectivement une vision stratégique commune**. Cela nécessite **un management stratégique du partenariat territorial** (territoires, entreprises, acteurs de la recherche, de l'ESS, habitants...) à l'échelle large de l'archipel de territoires comme à l'échelle locale, soit **une innovation organisationnelle importante**, dans laquelle chaque acteur a une place.

Ces valeurs et cette ambition sont unanimement portées par les acteurs de la candidature et se déclinent en principes méthodologiques fondamentaux :

- **Mettre en réseau les acteurs et les expérimentations/projets pilotes locaux pour atteindre une taille critique** qui permette un changement d'échelle et un déploiement.
- **Mutualiser les innovations faites par les différents acteurs et les compétences de tous**, par le biais d'une coopération exemplaire et organisée. **Développer le partenariat acteurs-chercheurs**.
- **Maximiser les effets d'entraînement**, notamment entre le cœur métropolitain du Territoire et les autres territoires plus périphériques ou de manière plus générale « entre la ville et la campagne ».
- **Mettre les habitants et la plus-value des innovations à leur bénéfice au cœur de HAPPI MONTANA**

- **Présentation synthétique des actions prévues dans HAPPI MONTANA**

Voici pour chaque axe et action les principaux enjeux en lien avec les spécificités de notre Territoire et la présentation synthétique des leviers d'innovations prioritaires qui seront actionnés pour la transformation ambitieuse du Territoire. Les actions seront développées plus avant dans les fiches action.

**Axe transverse : Innover dans la coopération entre acteurs et l'implication des habitants et usagers au service du développement durable du Territoire**

Notre Territoire étant en grande partie rural, avec une armature de petites villes et une densité d'acteurs faibles disposant souvent des moyens financiers limités, **l'enjeu majeur pour une réelle transformation du Territoire en quelques années est de mettre en place une coopération exemplaire entre acteurs, s'affranchissant des frontières administratives, pour innover et diffuser plus vite**. Cette **action d'innovation organisationnelle et partenariale majeure**, se traduit par des méthodes et interventions transverses aux actions des axes 1 et 2 afin **d'accroître leur niveau d'innovation, les accélérer, faciliter leur changement d'échelle et leur transférabilité**. On peut les répartir schématiquement en **4 dispositifs d'accompagnement** (LAB, BOOST, LINK, COACH).



ENJEUX PRINCIPAUX ORIENTANT L'ACTION	PRINCIPAUX LEVIERS RETENUS
<b>Action transverse 01 - Mettre en place un dispositif multi partenarial d'accompagnement à l'innovation et au développement</b>	
<p><b>1/</b> L'enjeu majeur pour une réelle transformation du Territoire en quelques années est de mettre en place une coopération exemplaire entre acteurs, s'affranchissant des frontières administratives, pour innover et diffuser plus vite.</p> <p><b>2/</b> Le management stratégique du partenariat, comme véritable éco-système de croissance, et la mise en place d'offres de service multipartenariales assurant un haut niveau d'innovation à toutes les actions sont essentielles.</p> <p><b>3/</b> La transformation à grande échelle du territoire provient entre autres du fait que <b>chacun participe à quelques expérimentations</b> (faisabilité financière et opérationnelle), <b>en réseau avec d'autres, mais que les retours d'expérience bénéficient à tous</b> (voir schéma p5).</p> <p><b>4/</b> La mutualisation de certaines expertises et méthodes et les mettre à disposition de tous, articuler ainsi l'échelle de proximité pour l'expérimentation et l'échelle large pour certaines ressources permettra davantage d'efficacité.</p>	<p>Cette <b>action d'innovation organisationnelle et partenariale majeure</b>, se traduit par la mise en place de <b>4 dispositifs d'accompagnement</b>, processus multipartenariaux interfacés :</p> <p><b>HAPPI LAB</b> - Créer et animer le living lab des territoires de montagne en s'appuyant sur l'archipel de territoires d'expérimentation formant le <b>Territoire de Projet</b> : support méthodologique aux expérimentations locales d'innovation territoriale, appui à l'utilisation de méthodes d'innovation par les usages impliquant la population, expérimentation de nouvelles méthodes, management du partenariat territoires d'expérimentation/start-ups/chercheurs, appui à la modélisation des expérimentations pour en faciliter le transfert, etc.</p> <p><b>HAPPI BOOST</b> - Rendre possible et accélérer le changement d'échelle (scale up) des expérimentations les plus prometteuses et/ou des acteurs innovants les portant (étape qui manque souvent dans les territoires de montagne) : Essaimage de l'offre d'accompagnement de pôles d'excellence vers le reste du Territoire, appui à l'élaboration des modèles économiques, à la capitalisation et à l'ingénierie financière (pour les entreprises et les structures ESS), à la mise en place de gouvernances et de partenariats propices à la croissance, recherche du meilleur porteur pour la diffusion et le transfert des innovations, etc.</p> <p><b>HAPPI LINK</b> - Renforcer les liens et la communication entre les partenaires du <b>Projet et avec l'extérieur, diffuser les retours d'expérience</b> : web participatif, bourse des compétences, élaboration de nouveaux dispositifs partenariaux, diffusion des retours d'expérience, etc.</p> <p><b>HAPPI COACH</b> - Favoriser la montée en compétence des acteurs du <b>Territoire pour leur permettre de mener les innovations au plus près du terrain et des habitants</b> : mobiliser le partenariat pour bâtir de nouvelles formations en phase avec les enjeux des territoires d'innovation, faire le lien entre formation et expérimentations territoriales, etc.</p>

## Axe 1 - Innover pour améliorer l'accessibilité et donc l'attractivité du Territoire.

Dans un monde où les échanges s'accroissent, quels que soient les échelles et les territoires, il est important pour notre Territoire de Projeter d'expérimenter et diffuser de nouvelles solutions pour que l'accessibilité soit partout la meilleure possible y compris dans sa partie rurale et que les flux (personnes, marchandises, données, ...) puissent s'échanger facilement, en préservant l'environnement et la santé. C'est un enjeu d'attractivité essentiel. De nouveaux usages doivent être développés, en mobilisant des utilisateurs et des habitants pour aider à les concevoir et les expérimenter. Développer et déployer de nouvelles solutions pour **permettre une accessibilité à une large gamme de services**, y compris en secteur rural, est un autre facteur essentiel d'attractivité.

ENJEUX PRINCIPAUX ORIENTANT L'ACTION	PRINCIPAUX LEVIERS RETENUS
<b>Action 1.1 &gt; Développer des mobilités innovantes et durables adaptées au Territoire</b>	
<p><b>1/ Développer les possibilités de mobilité pratiques, bon marché et répliquables, dans un contexte de relief et de faible densité de voyageurs</b> ainsi que de stations de recharge pour véhicule à carburants alternatifs à l'essence et au diesel (biogaz, hydrogène, électrique), mobilisant les ressources locales.</p> <p><b>2/ Augmenter la résilience des déplacements</b> (en termes d'impact sur l'environnement, par rapport à des hausses de coût des carburants, etc).</p> <p><b>3/ Diminuer la pollution</b> des grandes villes du Territoire</p> <p><b>4/ Favoriser l'évolution des usages de mobilité.</b></p>	<p>Sont prévus des projets pilotes et expérimentations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>De <b>solutions innovantes de mobilité en termes d'usages</b> adaptées aux territoires en grande partie ruraux (covoiturage dynamique, multi-usages de véhicules, etc.). <b>L'implication des utilisateurs est capitale pour définir ces nouvelles solutions.</b></li> <li>De <b>mobilité au biométhane</b> (s'appuyant sur la méthanisation en lien avec le monde rural).</li> <li>De <b>mobilité hydrogène</b> (station de charge multi-énergies, expérimentations urbaines...).</li> </ul>
<b>Action 1.2 &gt; Accélérer le développement d'usages numériques à haute valeur ajoutée</b>	
<p><b>1/ Accélérer l'accès aux usages numériques à haute valeur ajoutée</b>, dans un contexte d'accès inégal au très haut débit.</p> <p><b>2/ Favoriser l'accès au très haut débit en territoire rural</b>, en limitant les coûts d'investissement complémentaires.</p>	<p>Sont prévus des projets pilotes et expérimentations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Pour le déploiement de « circuits courts du numérique » à haute valeur ajoutée</b> en s'appuyant sur le GIX (nœud d'échange de trafic internet) MassifIX, seul GIX du centre de la France.</li> <li><b>Pour le déploiement d'accès au très haut débit numérique à coût marginal faible dans des territoires ruraux mal desservis</b> du Territoire de la candidature.</li> </ul>
<b>Action 1.3 &gt; Déterminer des modèles innovants de services en territoires ruraux de montagne peu denses.</b>	
<p><b>1/ Maintenir la population dans les territoires ruraux</b> et favoriser l'accueil de nouvelles populations en assurant une qualité de services sur les territoires.</p> <p><b>2/ Prévenir la dépendance et l'isolement des personnes âgées</b> en proposant des solutions innovantes et créatrices de lien pour le maintien à domicile.</p> <p><b>3/ Inventer des modèles économiques viables malgré la faible densité de bénéficiaires</b>, notamment en développant des offres multi-utilisateurs et en optimisant les coopérations.</p>	<p>Sont prévus des projets pilotes et expérimentations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>d'ouverture à de nouveaux usages d'équipements publics ou privés</b> déjà présents en territoires ruraux (collèges, médiathèques, etc.), tiers-lieux d'un nouveau genre.</li> <li>de <b>recensement et meilleure communication de l'offre publique et privée de services pour les habitants en territoire rural.</b> (incluant une dimension participative...).</li> <li><b>favorisant le maintien à domicile de personnes âgées en territoires ruraux ainsi que le lien social et l'emploi</b> (nouveaux services, etc.).</li> </ul>

## Axe 2 - Innover pour le dynamisme économique et la résilience du Territoire

Notre Territoire, essentiellement rural en zone de montagne mais comprenant néanmoins quelques grandes villes, a besoin **d'engendrer de nouvelles sources de valeur ajoutée, d'optimiser les existantes et de maximiser les effets d'entraînement et les coopérations mutuellement bénéfiques entre territoires.** Pour cela, il doit s'appuyer sur ses spécificités de territoire en massif central, dans le tourisme, l'agriculture, l'énergie notamment et accompagner l'innovation de ses TPE/PME afin de garder et développer un tissu économique de proximité.

ENJEUX PRINCIPAUX ORIENTANT L'ACTION	PRINCIPAUX LEVIERS RETENUS
<b>Action 2.1 &gt; Devenir une référence pour les synergies entre territoires urbains et ruraux</b>	
<p><b>1/ Développer les effets d'entraînement des grandes villes et leurs pôles d'excellence vers les plus petites et les territoires ruraux</b> pour le développement économique et l'innovation de ceux-ci.</p> <p><b>2/ Développer les solidarités territoriales pour davantage de résilience</b></p> <p><b>3/ Développer les circuits courts alimentaires.</b> En moyenne montagne, le relief induit des tailles de parcelles limitées, une agriculture de qualité mais avec une rentabilité faible. Il faut notamment privilégier les circuits courts en lien avec les pôles urbains pour une meilleure rentabilité.</p>	<p>Sont prévus des projets pilotes et expérimentations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>d'essaimage ou de partenariats de structures innovantes et d'ingénierie d'innovation présentes dans de grandes villes du Territoire vers des villes moyennes et des territoires ruraux</b> du Territoire (accélérateur de start-ups du numérique, pôle d'excellence du design, structure de connexion entre éco-systèmes d'innovation...).</li> <li>• <b>pour lever les verrous au déploiement à échelle importante de circuits de proximité alimentaires</b>, avec notamment des innovations organisationnelles importantes.</li> </ul>
<b>Action 2.2 &gt; Innover pour le développement touristique et culturel lié aux spécificités du Territoire</b>	
<p><b>1/ Développer des offres touristiques innovantes, caractéristiques des territoires de moyenne montagne</b> : en lien avec la nature, les villes d'eau, le patrimoine, la production agricole et les savoir-faire traditionnels, ... Il s'agira d'innover dans l'expérience offerte aux touristes, notamment grâce aux technologies numériques et en prenant en compte les nouvelles attentes.</p> <p><b>2/ Développer les liens entre acteurs du tourisme du Territoire (essentiellement des petits acteurs peu structurés) pour permettre des projets collectifs innovants</b>, locomotives pour le développement touristique du territoire,</p> <p><b>3/ Accompagner la montée en compétence des acteurs touristiques pour le tourisme de pleine nature.</b></p>	<p>Sont prévus des projets pilotes et expérimentations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>D'amélioration de l'expérience touristique grâce au numérique</b> (serious games et réalité augmentée dans les sites emblématiques : villes thermales, sites naturels par exemple), <b>à une meilleure prise en compte des spécificités des touristes</b> (personnes âgées ou handicapées, tourisme intergénérationnel...) et à une <b>scénarisation de l'agriculture</b> (agro-tourisme).</li> <li>• <b>D'innovation et de rayonnement culturels du Territoire.</b></li> <li>• <b>Création de structures à même de dynamiser l'innovation dans le tourisme de pleine nature</b> (campus des métiers et des qualifications, cluster).</li> <li>• <b>Projets touristiques fédérateurs à différentes échelles</b> autour de thématiques d'identité forte (Allier, métiers d'art, villes d'Eaux).</li> </ul>
<b>Action 2.3 &gt; Dynamiser l'innovation et la création de valeur ajoutée des TPE, PME et exploitations agricoles</b>	
<p><b>1/ Accroître la valeur ajoutée créée par les acteurs économiques des territoires de montagne</b> pour développer l'emploi et augmenter la résilience économique des territoires.</p> <p><b>2/ Faciliter la transmission/reprise d'entreprises et d'exploitation agricoles</b> y compris en attirant des actifs exogènes au Territoire.</p> <p><b>3/ Donner des clés pour rebondir grâce à leur innovation à des territoires de montagne</b> ayant subi de lourdes pertes d'emploi ou risquant d'en subir.</p> <p><b>4/ Accompagner la croissance de TPE/PME/structures de l'ESS en lien avec l'innovation territoriale</b> et à fort potentiel de croissance.</p>	<p>Sont prévus des projets pilotes et expérimentations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Permettant de créer et de capter sur le Territoire davantage de valeur ajoutée dans la valorisation des ressources locales</b> (développement de produits innovants mobilisant des matériaux/agro matériaux locaux, projets de bioéconomie...).</li> <li>• <b>D'intégrer plus rapidement des stratégies ou technologies innovantes et différenciantes</b> pour les TPE/PME (économie de fonctionnalité, accompagnement BIM pour la filière bois, etc.).</li> <li>• <b>D'innover pour faciliter la reprise/transmission d'entreprises et exploitations agricoles</b> dans les territoires de montagne. (espaces tests agricoles ou commerciaux nouvelle génération par exemple).</li> </ul>
<b>Action 2.4 &gt; Expérimenter des modèles de transition énergétique adaptés au Territoire et libérer le potentiel d'énergies renouvelables (EnR).</b>	
<p><b>1/ Développer des modèles soutenablement financièrement pour la transition énergétique des communes rurales de montagne et des intercommunalités en partie rurale</b> de taille moyenne au sein du Territoire de la candidature.</p> <p><b>2/ Faire en sorte que le potentiel de production EnR, au sein du Territoire soit réalisé</b>, notamment en milieu rural sur le biogaz (méthanisation), l'éolien, l'hydroélectrique diffus. De nombreux projets sont initiés mais la plupart de ceux de puissance significative n'entrent pas ou tardivement en réalisation, en raison de freins en termes de gouvernance, acceptabilité et modèle économique.</p>	<p>Sont prévus des projets pilotes et expérimentations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pour développer, expérimenter et diffuser un ou plusieurs modèles intégrés et reproductibles de commune rurale et d'intercommunalité de taille moyenne tendant vers l'énergie positive en massif de montagne et ayant un impact important sur le développement économique local.</b> Les territoires d'expérimentation sont diversifiés : un territoire très rural de montagne dans la Creuse au cœur du Massif central, une ville classée (Cahors), un territoire de piémont (CA ouest rhodanien).</li> <li>• <b>Pour lever les principaux freins (gouvernance, modèle économique, acceptabilité...) et déployer des dispositifs permettant de multiplier de manière importante les projets d'énergie renouvelable sur le Territoire de la candidature en lien avec la partie rurale du Territoire.</b> Il s'agit</li> </ul>

	notamment de mieux impliquer les citoyens et autres parties prenantes dans la définition des projets, voire le financement des projets. L'action portera notamment sur les méthaneurs territoriaux.
--	---

**L'innovation dans le domaine de l'agriculture, plutôt qu'une action thématique à part, revient dans les différentes actions de l'axe 2** (2.1 synergies entre territoires pour les circuits-courts / 2.2 agro-tourisme / 2.3 bio-économie / 2.4 énergies renouvelables et monde rural), **démontrant ainsi son intégration dans l'ambition transformatrice voulue pour le Territoire et l'objectif de création de valeur ajoutée dans la coopération entre secteurs d'activités.**

- **Modalités d'innovation participative démontrant l'implication des usagers et des citoyens**

Une partie méthodologiquement très structurante du Projet est **la mise en place d'un living lab sur les territoires innovants de montagne** (action transverse), qui **met donc au cœur de l'essentiel de ses expérimentations sur le Territoire** (axes 1 et 2) **l'implication des usagers et des citoyens**. Comme les acteurs de la candidature sont inégalement formés à cette approche, **un appui méthodologique à toutes les expérimentations sera proposé** dans le domaine par le chef de file et ses partenaires experts, dont la Cité du design de Saint Etienne qui est un des principaux pôles d'excellence européens sur l'innovation par les usages et l'implication des usagers et citoyens dans l'innovation. Il est à noter que plusieurs chefs de projets de Macéo seront formés d'ici l'été 2018 par la Cité du design et que Macéo, ayant identifié de longue date l'importance de l'implication des citoyens dans l'innovation et le développement des territoires, a déjà dans sa gouvernance un collège « citoyens ». **Naturellement, des citoyens seront intégrés dans la gouvernance du Projet et dans les expérimentations territoriales.**

- **Caractéristiques du projet qui garantissent sa répliquabilité sur d'autres territoires**

**Le Projet a été entièrement conçu pour garantir la répliquabilité des innovations expérimentées :**

- Définition du Territoire en archipel pour être **le plus représentatif possible des enjeux et solutions possibles des territoires de basse et moyenne montagne**
- Mise en place (action transverse) d'un ensemble de dispositifs assurés par les partenaires de la candidature pour **garantir la capitalisation, la modélisation, la faisabilité d'une adaptation à d'autres territoires**
- Mobilisation dans le partenariat en plus de Macéo de **réseaux de territoires nationaux et européens et d'acteurs à vocation de centres de ressources et de diffusion d'innovation** : Euromontana, Caprural, Route des villes d'eau du Massif central, Rurener, réseau écodéveloppement des petites et moyennes villes du Massif central (dont le pilote est Cahors), etc.

Il est à noter que **la répliquabilité sera excellente sur les massifs de montagne et sans doute également très bonne sur de nombreux territoires ruraux et villes petites et moyennes hors massifs de montagne.**

- **Modalités de gouvernance crédibilisant la transformation du territoire**

**Macéo est une structure regroupant en son sein depuis de nombreuses années les différentes catégories d'acteurs souhaités dans le consortium par l'AMI.** Il y a donc une pratique et une culture de l'animation de tels éco-systèmes. Le Délégué général de Macéo a déjà été responsable d'un projet lauréat du PIA dans un consortium avec une composition similaire. Il sera en charge du management général du Programme, sous l'autorité du Président de Macéo et du comité de pilotage, et avec l'appui des chefs de projets de Macéo et de certains partenaires missionnés par le comité de pilotage.



**Un comité de pilotage** regroupera les décideurs des acteurs les plus impliqués dans la mise en œuvre de **HAPPI MONTANA**. Il sera animé par Macéo et présidé par son Président. Il comprendra **une trentaine d'acteurs clés**.



**Un comité technique partenarial** regroupera les responsables opérationnels et scientifiques de l'ensemble des **principaux acteurs** participant au projet. Il préparera les comités de pilotage et suivra collectivement la mise en œuvre du projet. Le comité technique sera animé par le Délégué général de Macéo.

Ces 2 comités auront également le rôle de veiller à la **transversalité et aux liens entre les actions**.



**Un comité de suivi** sera mis en place pour chacune des **8 actions de la candidature, en co-animation avec certains des acteurs du Projet les plus intéressés à l'action**. Il aura un rôle d'organisation de la participation de chacun à l'action, de suivi, de propositions pour optimiser l'action au fur et à mesure de son déroulé.

Ces 3 types de comités auront une composition représentative de la richesse du partenariat de HAPPI MONTANA. Ils regrouperont donc chacun Macéo et un ou plusieurs représentants de chaque catégorie principale de partenaires : territoires, entreprises, structure ESS, centres de recherche, habitants impliqués dans des actions.

Par ailleurs, un des objectifs en mettant en place grâce au PIA les dispositifs d'accompagnement HAPPI LAB, HAPPI BOOST, HAPPI LINK et HAPPI COACH est de pouvoir facilement pérenniser la dynamique d'innovation après la fin du Projet cofinancé par le PIA.

Enfin l'opportunité de mettre en place un Conseil scientifique pour HAPPI MONTANA sera étudiée dans la phase entre l'AMI et l'Appel à projets.

- **Articulation et partenariats de HAPPI MONTANA avec d'autres candidatures à proximité déposées en manifestations d'intérêt au PIA 3**

L'objectif de Macéo étant de contribuer de manière collaborative au développement, à l'innovation et à l'attractivité du Massif central, nous avons échangé avec les candidatures identifiées à proximité pour étudier l'opportunité ou non de rapprochements et l'articulation entre candidatures.

- **Projet porté par Vichy Communauté sur l'innovation en économie sportive, thermalisme et prévention santé.**

Un travail a été mené, qui a permis que Vichy Communauté rejoigne HAPPI MONTANA sur des thématiques d'intérêt partagé et des actions et thématiques différentes de celles que cet EPCI présente dans sa candidature propre.

- **Projet porté par Limagrain et ses partenaires, sur le déploiement du LIT Grandes cultures en Auvergne**

Un travail a été mené avec Limagrain et ses partenaires qui a conclu au non rapprochement des candidatures pour l'AMI et a permis de bien définir l'articulation des 2 candidatures. Celle dont Macéo est chef de file porte avant tout sur le développement de la montagne, avec de nombreuses thématiques traitées (mobilités, tourisme, accessibilité aux services, etc.), l'agriculture étant une thématique parmi d'autres. Celle de Limagrain, ambitionne de développer « un modèle de production agricole à haute valeur ajoutée, nouveau moteur du développement d'un territoire pilote, la plaine Limagne Val d'Allier ». Ces différences fondamentales assurent un non-recouvrement des actions. Par ailleurs, la candidature de Limagrain porte territorialement sur une partie de l'Allier, du Puy de Dôme, de la Haute-Loire, alors que celle de Macéo porte sur un territoire beaucoup plus grand, d'envergure comparable au Massif central.

- **Projet porté le Cluster herbe sur le LIT « élevage à l'herbe de massif »**

Pour accompagner les filières d'élevage de moyenne montagne face aux mutations auxquelles elles sont confrontées, les acteurs économiques, de la recherche et du développement du Massif central se sont constitués en Cluster dès 2015. Ce « Cluster Herbe » est une plateforme collaborative destinée à la valorisation économique des produits et services issus de toutes les ressources herbagères et pastorales du Massif central. Préalablement à l'élaboration du projet HAPPI MONTANA, le Cluster Herbe a manifesté son intérêt auprès du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes de déposer un dossier au PIA 3 régionalisé pour la création d'un LIT « élevage à l'herbe de massif » (EHM). Ce projet, spécialisé sur la dimension agricole et agro-alimentaire, est complémentaire à celui d'HAPPI MONTANA qui a vocation à développer une approche transversale s'appuyant sur des expérimentations novatrices et spécifiques (Cf. fiches actions). HAPPI MONTANA pouvant contribuer à développer un cadre favorable à l'activité du LIT EHM, les porteurs des deux initiatives vont travailler conjointement dans les prochains mois pour renforcer les liens entre ces projets.

- **Projet porté par le Conseil départemental de Haute-Loire, sur la mise en valeur innovantes de sites touristiques**

Un travail a été mené qui a conclu au non rapprochement des candidatures pour l'AMI et prévu des échanges futurs de bonnes pratiques sur la thématique du tourisme innovant.

- **Projet porté par Saint Etienne Métropole (SEM) sur l'innovation en prévention santé**

Suite aux échanges menés, il a été convenu que Saint Etienne Métropole ferait un courrier de soutien à HAPPI MONTANA (en annexe) et réciproquement que Macéo ferait un courrier de soutien à la candidature de SEM. En effet, pour la synergie entre Territoires, portée dans notre candidature, le partenariat avec SEM est important, en tant que future métropole au cœur de notre Territoire de Projet. De même, SEM aura besoin de living labs sur la prévention-santé sur d'autres territoires pour son Projet et Macéo pourra l'aider à mobiliser ces territoires.

## 2.1 Indicateurs de réussite et mesure d'impact des résultats

### • Indicateurs et méthodologie d'évaluation

L'innovation organisationnelle du Projet s'appuie sur une démarche d'évaluation *in itinere* construite sur une double approche. Il s'agit d'une part de se doter **d'indicateurs de suivi** de gestion de projet au niveau de chaque action, sous-action et expérimentation permettant d'assurer le pilotage de Projet : planning, budget, réalisations et résultats. D'autre part, des **indicateurs d'impact** auront pour objectif d'évaluer l'impact réel des actions mises en œuvre au regard des ambitions portées par le Projet. Ces indicateurs sont répartis en 5 catégories :

#### Gouvernance

- Mise en réseau/collaboration/mutualisation
- Intégration de processus de stratégie participative dans les projets de territoires

#### Innovation

- Changement des pratiques (mobilités, fréquentation des services, pratiques alimentaires, extension des saisons touristiques, durée des séjours)
- Intégration de processus d'innovation dans les projets de territoires

#### Attractivité du territoire

- Solde migratoire

#### Dynamisme et la résilience économique

- Chiffre d'affaire des entreprises
- Créations d'entreprises en zone rurale
- Augmentation de la valeur ajoutée
- Création et maintien d'emplois
- Evolution du coût des usages (coût du kilomètre parcouru, coût d'accès au numérique pour les entreprises)
- Diversification des clientèles

#### Développement Durable

- Economie circulaire en circuits courts
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Neutralité énergétique du territoire

Une mesure de ces indicateurs d'impact sera réalisée *ex ante* afin de disposer d'une « photo de départ » du territoire de Projet. Une évaluation à mi-parcours permettra de mesurer les premiers effets des actions et, le cas échéant, de prendre les décisions pour réorienter ou renforcer certaines actions.

L'évaluation *ex-post* visera enfin à mesurer l'impact du Projet au regard des ambitions de la candidature et à évaluer la pertinence des réalisations. Le rapport d'évaluation final contribuera à enrichir et à confirmer la modélisation, la diffusion et le transfert des expérimentations.

Macéo, l'Ecoles des Mines de St Etienne, l'UMR Territoires s'associent pour proposer une thèse en contrat CIFRE suivie d'un post-doctorat, sur toute la durée de mise en œuvre du Projet, dédiée à l'étude d'impact et l'évaluation de l'action sur le territoire de Projet. L'objectif est d'ouvrir un programme de recherches dès le lancement des actions et des expérimentations, afin de réaliser l'évaluation *ex-ante*.

### • Analyse et gestion des risques

Les principaux risques ont été identifiés et anticipés dans l'élaboration de la candidature et dans la conduite du projet. En particulier la multiplicité des territoires, le nombre et la diversité d'acteurs impliqués nécessitent une gouvernance intégrant une mode opératoire clairement identifié, garant de la mobilisation des partenaires tout au long du projet et de l'efficacité

des actions. Pour optimiser la communication et le partage de l'animation du projet, des outils collaboratifs permettant un travail à distance seront développés et privilégiés. Les partenaires seront vigilants à l'évolution du contexte territorial et réglementaire afin d'anticiper les impacts sur le programme d'action. Macéo enfin recrutera une personne supplémentaire en ingénierie financière pour aider à gérer le programme. Le management de programme sera réparti entre le délégué général et les chefs de projets de Macéo, ainsi que certains partenaires.

## 2.2 Mise en œuvre

Les éléments indiqués ci-dessous concernent la phase de réalisation du Projet, après notification favorable suite à l'appel à projets (AAP) et n'incluent pas la phase d'études entre l'AMI et l'AAP qui fait l'objet de détails ultérieurement dans le dossier de candidature.

- **Durée du projet (en années) :** 5 ans (hors études préalables entre l'AMI et l'appel à projet, qui se feront sur le premier semestre 2018)
- **Début prévisionnel : été 2018** (le cahier des charges de l'AMI stipule p10 sur la maturité attendue des projets que « les premiers investissements devront être réalisés au 2d semestre 2018 ». Notre calendrier est compatible avec cette attente. Il est difficile de donner une date précise dans la mesure où nous n'avons pas la date de l'appel à projet et ne savons pas si une autorisation de démarrage anticipée est possible. Opérationnellement à ce jour, nous prévoyons de démarrer le Projet au 1er juillet 2018 mais pouvons l'avancer ou le retarder de quelques mois en fonction du calendrier de l'appel à projets.)  
NB : la date de démarrage officielle (T0) est la date définie dans la convention d'aide.

- **Nombre d'ETP dédiés au projet :**

Environ 35 équivalents temps plein en années 1 et 2

Environ 50 équivalents temps plein/an en années 3, 4, 5

(Nombre d'ETP cumulés estimés au sein de l'ensemble des partenaires. Il est difficile d'estimer le nombre d'ETP sur le Projet en intégrant les prestataires pour les prestations intellectuelles et les travaux. L'ordre de grandeur serait probablement 75 ETP/an en année 1 et 2 et 150 ETP/an en années 3,4 et 5).

# 3. Partenaires du projet et contributions respectives

## 3.1 Liste des partenaires

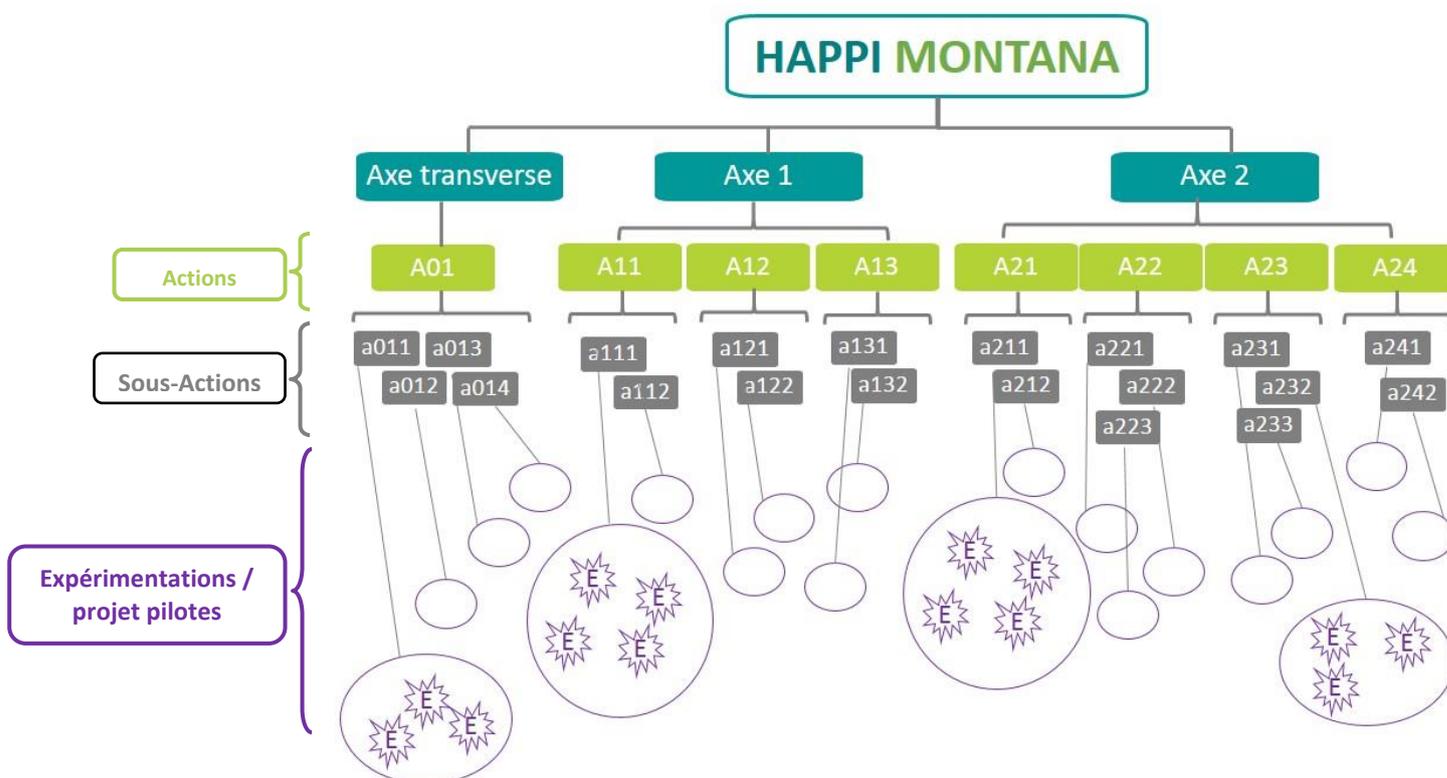
[...] la liste (qui fait plusieurs pages) n'est pas reprise dans le présent extrait du dossier de candidature : voir liste des courriers de soutien et d'engagement en dernière page.

## 3.2 Modalités de gouvernance et de pilotage du projet

Les principes de modalités de gouvernance et de pilotage du Projet **HAPPI MONTANA**, actées en comité de pilotage de préparation de la candidature, se rattachent à une structuration du Projet faite de la manière suivante :

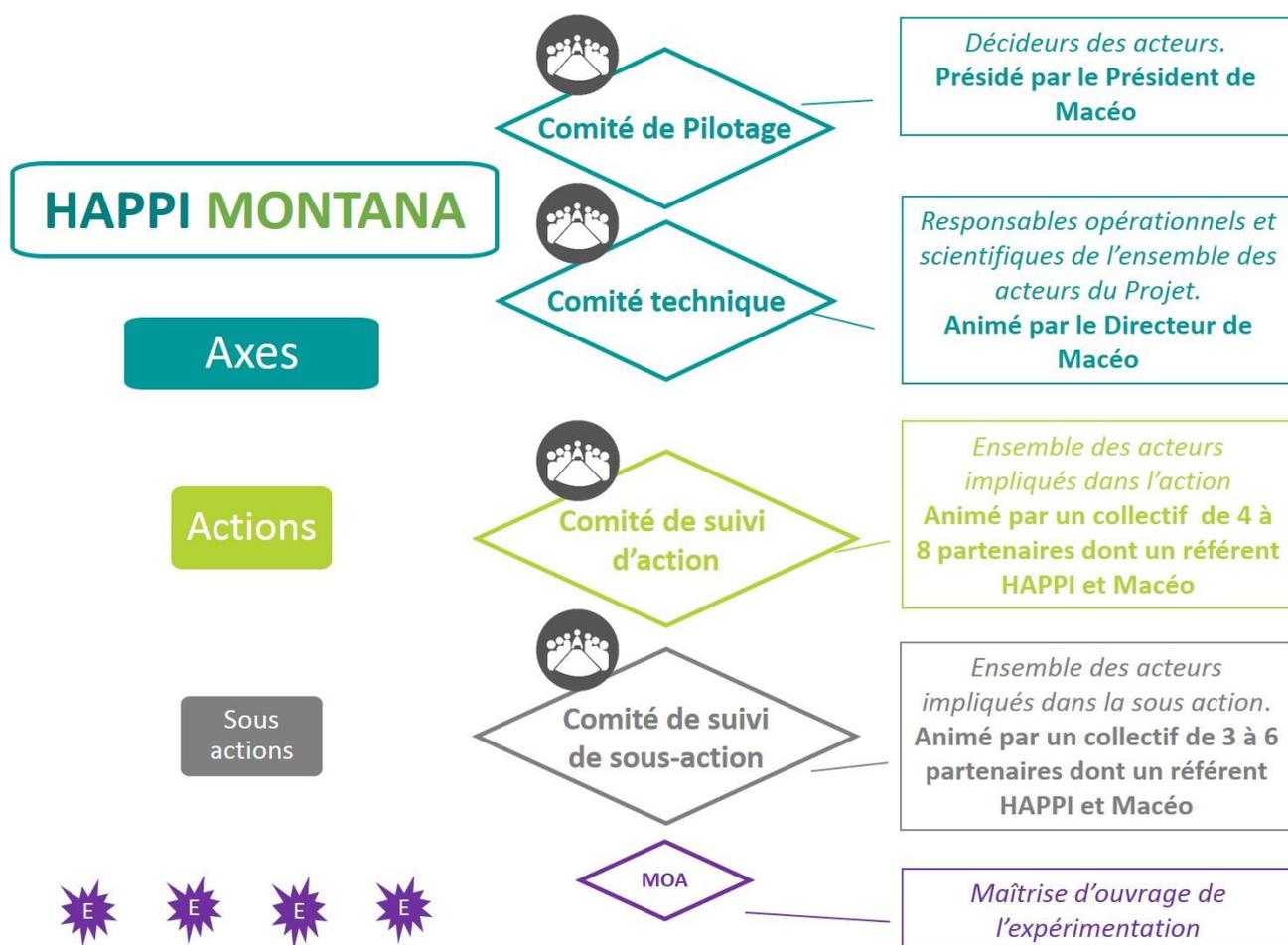
- Le Projet est structuré en 8 actions et en des tâches transverses (management général du Projet, évaluation du Projet, gestion administrative et financière du Projet...)
- Chaque action est structurée en 2 à 4 sous-actions.
- Chaque sous-action regroupe plusieurs expérimentations ou projets pilotes

Pour faciliter le suivi en termes financier et de livrables, chaque expérimentation, sous-action, action est numérotée.



- **En termes de management, gouvernance et réalisation :**

- Une structure partenaire ou Macéo est responsable de la bonne réalisation de chaque **expérimentation/projet pilote** et en est généralement le maître d'ouvrage. Environ 90% des expérimentations prévues ont déjà leur structure responsable identifiée.
- Chaque **sous-action** fait l'objet d'une animation des responsables d'expérimentations par un petit collectif de partenaires particulièrement impliqués dans la sous-action, qui désigne en son sein un animateur référent qui aura la responsabilité de piloter ce collectif avec Macéo et un référent « HAPPI » pour faire le lien avec les processus multipartenariaux de l'axe transverse. Ce collectif est mixte en termes de types de structures (territoires, ESS, entreprises, labos, citoyens...) pour répercuter la richesse du partenariat de HAPPI MONTANA. Il favorise l'échange de pratiques et les mutualisations entre partenaires. Le chef de projet de Macéo est en charge plus particulièrement du suivi de la bonne réalisation opérationnelle et financière des expérimentations/projets pilotes par rapport au prévisionnel.
- Chaque **action** est également animée par un petit collectif de partenaires particulièrement impliqués dans l'action, qui fonctionne de manière similaire aux sous-actions, avec une composition analogue. Les animateurs référents de sous-actions sont généralement membres du comité d'animation de l'action correspondante afin de faire le lien mais il peut y avoir d'autres membres en plus. Une première liste de partenaires volontaires pour participer à l'animation des actions avec Macéo a été présentée en comité de pilotage de la candidature et validée. Cette liste est intégrée dans le tableau définissant les rôles et responsabilités des partenaires.



- **Les organes de suivi et de pilotage sont les suivants :**

- **Un comité de pilotage du Projet qui regroupera les décideurs des acteurs les plus impliqués** dans la mise en œuvre de **HAPPI MONTANA**. Il sera animé par Macéo et présidé par son Président.
- **Un comité technique partenarial regroupera les responsables opérationnels et scientifiques de l'ensemble des principaux acteurs**. Il préparera les comités de pilotage et suivra collectivement la mise en œuvre du Projet. Le comité technique sera animé par le Délégué général de Macéo.
- Ces 2 comités auront également le rôle de veiller à la **transversalité et aux liens entre les actions**.
- **Un comité de suivi d'action sera mis en place pour chacune des 8 actions de la candidature**, en co-animation comme stipulé ci-dessus avec certains des acteurs du Projet les plus intéressés à l'action. Il rassemblera l'ensemble des acteurs impliqués dans l'action, une à deux fois par an
- **Un comité de suivi de sous-action sera mis en place pour chaque sous-action**, en co-animation également. Il se rassemblera plus souvent, de l'ordre d'une fois par trimestre.
- **Chaque expérimentation/projet pilote aura une structure responsable** qui s'organisera comme il l'entend avec ses partenaires locaux pour le pilotage et le management de cette expérimentation/projet pilote.

- **Concernant le rôle et responsabilités des acteurs impliqués :**

- Ceux ayant demandé à faire partie du **comité de pilotage partenarial** dans leur courrier d'engagement et/ou ayant accepté de faire partie du **collectif d'animation d'une action** sont listés dans le **tableau ci-dessous**.
- Dans ces derniers, seront choisis ceux qui participeront au **collectif d'animation des sous-actions** (à venir).
- Les structures **responsables d'expérimentations ou de projets pilotes** sont nombreuses, elles sont listées dans le **tableau des livrables (voir paragraphe 4.1)** qui est directement lié au tableau d'expérimentations.

Nom du partenaire	Acteurs mobilisés	Rôle et responsabilité dans le projet	Implication dans les actions
Macéo	Président Directeur Chefs de projet	Préside le Comité de Pilotage Anime le Comité Technique / chef de projet <b>HAPPI MONTANA</b> Membre du collectif d'animation de chaque action Maître d'ouvrage d'expérimentations ou projets pilotes	Toutes
Aliptic	Directeur + Chef de projet	Participe à une expérimentation (expé) ou projet pilote	0.1 - 2.1
APAMAC	Chef(s) de projet	Participe à une expé ou projet pilote	0.1
BIO-VALO	Dirigeant Chef(s) de projet	Membre du Comité de Pilotage Membre du collectif d'animation Action 2.4 Maître d'ouvrage d'expé ou projet pilote	0.1 - 2.4
Boissière et Fils	Chef(s) de projet	Participe à une expé ou projet pilote	0.1 – 2.2
Braille et culture	Chef(s) de projet	Membre du collectif d'animation Action 2.2 Maître d'ouvrage d'expé ou projet pilote	0.1 - 2.2
Campus des Métiers et des Qualifications "Design et habitat"	Chef(s) de projet	Participe à une expé ou projet pilote	0.1 - 1.3
CAP RURAL	Directrice Chef(s) de projet	Membre du comité de pilotage Membre du collectif d'animation Action 0.1	0.1 - 1.1 - 2.1
Chambre des métiers et de l'Artisanat de Haute Vienne	Dirigeant Chef(s) de projet	Membre du Comité de Pilotage Membre du collectif d'animation Action 2.2 Maître d'ouvrage d'expés ou projets pilotes	0.1 - 1.3 - 2.2 - 2.4
Cité du Design	Chef(s) de projet	Participe à des expés ou projets pilotes	0.1

Nom du partenaire	Acteurs mobilisés	Rôle et responsabilité dans le projet	Implication dans les actions
Clermont Auvergne Métropole	Dirigeant Chef(s) de projet	Membre du Comité de Pilotage Membre du collectif d'animation Action 1.1 - 2.1	0.1 - 1.1 - 2.1 - 2.2
Clermont Vichy Auvergne Pôle Métropolitain	Dirigeant Chef de projet	Membre du Comité de Pilotage Membre du collectif d'animation action 2.2	0.1 - 2.2
Communauté d'agglomération du Grand Cahors	Dirigeant Chef(s) de projet	Membre du Comité de Pilotage Maître d'ouvrage d'expés ou projets pilotes	0.1 - 2.2 - 2.4
Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien	Dirigeant Chef(s) de projet	Membre du Comité de Pilotage Membre du collectif d'animation Actions 0.1 - 2.4 Maître d'ouvrage d'expés ou projets pilotes	0.1 - 1.1 - 2.1 - 2.3 - 2.4
Communauté de communes Chénérailles Auzances Bellegarde Haut Pays Marchois	Dirigeant Chef(s) de projet	Membre du Comité de Pilotage Membre du collectif d'animation Action 2.3	0.1 - 2.2 - 2.3
Communauté de communes des Monts du Lyonnais	Chef(s) de projet	Membre du collectif d'animation Action 2.3 Maître d'ouvrage d'expé ou projet pilote	0.1 - 2.3
Communauté de communes Grand Autunois Morvan	Chef(s) de projet	Maître d'ouvrage d'expé ou projet pilote	0.1 - 1.3
Communauté de communes Hautes Terres Communauté	Chef(s) de projet	Participe à une expé ou projet pilote	0.1
Communauté de communes Monts et Vallées Ouest Creuse	Dirigeant	Membre du Comité de Pilotage	0.1 - 1.3
Communauté de communes Morvan Sommets et grands lacs	Dirigeant Chef(s) de projet	Membre du Comité de Pilotage Membre du collectif d'animation Action 2.2 Maître d'ouvrage d'expé ou projet pilote	0.1 - 2.2 - 2.3
Conseil départemental de l'Aveyron	Chef(s) de projet	Participe à des expés ou projet pilotes	0.1 - 1.2 - 2.2
Conseil Départemental du Cantal	Dirigeant Chef(s) de projet	Membre du Comité de Pilotage Membre du collectif d'animation Action 0.1 - 1.3 - 2.1 Maître d'ouvrage d'expé ou projet pilote	0.1 - 1.3 - 2.1
Conseil Départemental de la Corrèze	Chef(s) de projet	Participe à une expé ou projet pilote	0.1 - 1.3
Conseil Départemental de la Creuse	Dirigeant Chef(s) de projet	Membre du Comité de Pilotage Maître d'ouvrage d'expés ou projets pilotes	0.1 - 1.3 - 2.2
Conseil départemental de la Loire	Chef(s) de projet	Maître d'ouvrage d'expés ou projet pilote	0.1 - 1.3
Conseil Départemental de la Lozère	Dirigeant	Membre du Comité de Pilotage	0.1 - 1.2 - 1.3 - 2.1 - 2.3
Conseil Départemental du Lot	Dirigeant Chef(s) de projet	Membre du Comité de Pilotage Membre du collectif d'animation Action 2.4 Maître d'ouvrage d'expés ou projets pilotes	0.1 - 1.3 - 2.4

Nom du partenaire	Acteurs mobilisés	Rôle et responsabilité dans le projet	Implication dans les actions
Crédit Agricole Centre France	Dirigeant Chefs de projets	Membre du Comité de Pilotage Participe à des expés ou projets pilotes	0.1 - 2.2 -2.3 -2.4
Decazeville Communauté	Dirigeant Chefs de projet	Membre du Comité de Pilotage Membre du collectif d'animation Action 2.2 - 2.3 Maître d'ouvrage d'expés ou projets pilotes	0.1 - 2.2 - 2.3
Digital League	Dirigeant + Chef de projet	Participe à une expé ou projet pilote	0.1 - 2.1
Ecole des Mines de Saint Etienne	Chef(s) de projet	Membre du collectif d'animation Action 0.1 - 2.3 - 2.4 Maître d'ouvrage d'expés ou projet pilotes	0.1 - 2.3 -2.4
EDF "une rivière, un territoire"	Dirigeant Chef(s) de projet	Membre du Comité de Pilotage Membre du collectif d'animation Action 1.1 - 2.4 participe à expés ou projets pilotes	0.1 - 1.2 - 2.2
EDF Délégation Régionale Auvergne	Chef(s) de projet	Participe à une expé ou projet pilote	0.1 – 2.4
ENGIE	Chef(s) de projet	Membre du collectif d'animation Action 1.1 - 2.4 Participe à des expés ou projet pilotes	0.1 – 1.1 – 2.4
Epicentre Factory	Chef(s) de projet	Maître d'ouvrage d'expés ou projet pilotes	0.1
EUROMONTANA	Dirigeant Chef(s) de projet	Membre du Comité de Pilotage lien aux massifs de montagne européens	0.1
Face Aveyron	Chef(s) de projet	Membre du collectif d'animation Action 1.3 Maître d'ouvrage d'expés ou projets pilote	0.1 - 1.3
Fermes de FIGEAC	Dirigeant Chef(s) de projet	Membre du Comité de Pilotage Membre du collectif d'animation Action 0.1 - 2.3 Maître d'ouvrage d'expés ou projets pilotes	0.1 - 2.1 - 2.3 - 2.4
FIGEACTEURS	Dirigeant Chef(s) de projet	Membre du Comité de Pilotage Membre du collectif d'animation Action 2.4 Maître d'ouvrage d'expés ou projets pilotes	0.1 - 1.1 - 1.3 - 2.3 - 2.4
GAEC de l'Eaurizon	Chef(s) de projet	Participe à une expé ou projet pilote	0.1
GRDF	Dirigeant Chef(s) de projet	Membre du Comité de Pilotage Membre du collectif d'animation Action 2.4	0.1 – 2.1- 2.4 -
Groupe Centre France La Montagne	Chef(s) de projet	Participe à des expés ou projets pilotes	0.1 - 2.1
IPAMAC	Dirigeant Chef(s) de projet	Membre du Comité de Pilotage Membre du collectif d'animation Action 2.2 Maître d'ouvrage d'expé ou projet pilote	0.1 - 2.2
IRSTEA	Chercheur(s)	Thèse sur l'évaluation de <b>HAPPI MONTANA</b>	0.1 - 1 - 2 -
La Scierie créative / Navlab	dirigeant	Maître d'ouvrage d'expé ou projet pilote	0.1 - 1.3
Le Bivouac	Directeur	Maître d'ouvrage d'expé ou projet pilote	0.1 - 2.1
Le Connecteur	Président	Maître d'ouvrage d'expé ou projet pilote Membre du collectif d'animation Action 2.1	0.1 - 2.1 -

Nom du partenaire	Acteurs mobilisés	Rôle et responsabilité dans le projet	Implication dans les actions
Les Localos	Dirigeant	Membre du Comité de Pilotage Membre du collectif d'animation Actions 0.1 - 2.1 Maître d'ouvrage d'expés ou projets pilotes	0.1 – 2.1
Limoges Métropole	Dirigeant Chef(s) de projet	Membre du Comité de Pilotage Membre du collectif d'animation Action 1.3 - 2.1 Participe à des expés ou projets pilotes	0.1 – 1.3 - 2.1
LOZERE DEVELOPPEMENT	Dirigeant Chef(s) de projet	Membre du Comité de Pilotage Membre du collectif d'animation Action 0.1 Maître d'ouvrage d'expés ou projets pilotes	0.1 - 1.2 - 1.3 - 2.1 - 2.3
Mairie de Chatel Guyon	Chef(s) de projet	Membre du collectif d'animation Action 2.2 Maître d'ouvrage d'expé ou projet pilote	0.1 - 2.2
Mairie de Mur-de-Barrez	Chef(s) de projet	Participe à une expé ou projet pilote	0.1
MassifIX	Directeur	Participe à une expé ou projet pilote	0.1 – 1.2
Michelin	Chef(s) de projet	Participe à une expé ou projet pilote	0.1 – 1.1
Pays Combraille en Marche	Dirigeant Chef(s) de projet	Membre du Comité de Pilotage Membre du collectif d'animation Action 0.1 - 2.1 - 2.4 Maître d'ouvrage d'expés ou projets pilotes	0.1 - 2.1 - 2.4
PETR CENTRE OUEST AVEYRON	Dirigeant Chef(s) de projet	Membre du Comité de Pilotage Membre du collectif d'animation Action 1.2 Maître d'ouvrage d'expé ou projet pilote	0.1 - 1.2 - 2.2
PNR du Pilat	Dirigeant Chef(s) de projet	Membre du Comité de Pilotage Membre du collectif d'animation Action 1.1 Maître d'ouvrage d'expés ou projets pilotes	0.1 - 1.1 - 2.4
PNR Livradois Forez	Chef(s) de projet	Maître d'ouvrage d'expés ou projets pilotes	0.1 - 2.3 - 2.4
Rectorat Clermont-Ferrand	Recteur Chef(s) de projet	Membre du Comité de Pilotage Membre du collectif d'animation Action 2.2 Maître d'ouvrage d'expés ou projets pilotes	0.1 - 1.3 - 2.2
Rectorat Limoges	Chef(s) de projet	Membre du collectif d'animation Action 1.3 Maître d'ouvrage d'expés ou projets pilotes	0.1 - 1.3
Riom Limagne et Volcans	Dirigeant Chef(s) de projet	Membre du Comité de Pilotage Membre du collectif d'animation Action 2.4 Maître d'ouvrage d'expé ou projet pilote	0.1 - 2.4
Rodez Agglomération	Dirigeant Chef(s) de projet	Membre du Comité de Pilotage Maître d'ouvrage d'expés ou projets pilotes	0.1 – 1.2
Route des Villes d'eaux du Massif central	Dirigeant Chef(s) de projet	Membre du Comité de Pilotage Membre du collectif d'animation Action 2.2 Maître d'ouvrage d'expé ou projet pilote	0.1 - 2.2
RURENER	Dirigeant Chef(s) de projet	Membre du Comité de Pilotage Membre du collectif d'animation Action 2.4 Maître d'ouvrage d'expé ou projet pilote	0.1 - 2.4

Nom du partenaire	Acteurs mobilisés	Rôle et responsabilité dans le projet	Implication dans les actions
SAS Pierre Al'Concept	Dirigeante	Maître d'ouvrage d'expé ou projet pilote	0.1
SASU La Bulle de repos	Dirigeante	Maître d'ouvrage d'expé ou projet pilote	0.1 - 1.3
SEAU	Dirigeant	Maître d'ouvrage d'expé ou projet pilote	0.1
SMTC	Chef(s) de projet	Membre du collectif d'animation Action 1.1 Maître d'ouvrage d'expés ou projets pilotes	0.1 - 1.1
Startup mon drive local	Dirigeant	Membre du Comité de Pilotage Maître d'ouvrage d'expé ou projet pilote	0.1 - 1.1 - 1.3 - 2.1 - 2.3
Startup TASTE	Dirigeant	Maître d'ouvrage d'expé ou projet pilote	0.1 - 1.3 - 2.3
SupAgro Montpellier	Directeur site de Florac	Participe à une expé ou projet pilote	0.1
UMR Territoire	Directeur chercheurs	Membre copil et collectif d'animation Action 0.1 projets de recherche-action en lien avec certaines expé ou projet pilote	0.1 – 1.2 – 2.1 – 2.3
Université Clermont Auvergne	chercheur(s)	Maître d'ouvrage d'expé ou projet pilote(s)	0.1 - 1.2
VALTOM	Chef(s) de projet	Participe à une expé ou projet pilote	0.1 - 2.1 - 2.4 - 2.3
Vichy Communauté	Dirigeant Chef(s) de projet	Membre du Comité de Pilotage Maître d'ouvrage d'expé ou projet pilote	0.1 - 2.4
Vivier Bois Massif central	Chef(s) de projet	Participe à une expé ou projet pilote	0.1 - 2.3
Vivier Pierre Massif central	Chef(s) de projet	Maître d'ouvrage d'expé ou projet pilote	0.1 - 2.3

La composition du comité technique partenarial en phase de réalisation sera actée prochainement. Lors de la préparation de la candidature, toutes les structures responsables d'expérimentations/projets pilotes étaient invitées. Il est possible voire probable qu'en phase de réalisation, ce comité regroupe essentiellement les structures membres du comité de pilotage et/ou des collectifs d'animation d'actions et de sous-actions.

Certains acteurs importants ont manifesté leur soutien à **HAPPI MONTANA**, sans être directement engagés dans le Projet. Il s'agit par exemple du CGET-Commissariat de Massif central, des Conseils régionaux Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, de Saint-Etienne Métropole. Ils seront invités à certains temps de gouvernance et de mise en œuvre du Projet, selon des modalités qui seront définies par le comité de pilotage.

## 4. Plan de financement global, livrables, planning

### 4.1 Planning prévisionnel général

Le 1<sup>er</sup> semestre 2018 sera consacré à de dernières études préalables et à la réponse à l'appel à projets du PIA. Dès notification, le Projet pourra commencer. Il durera 5 ans et se décomposera en 3 phases :

- Phase 1 : durée 18 mois - lancement de la majeure partie des expérimentations/projets pilotes ;
- Phase 2 : durée 24 mois – réalisation de la majeure partie des expérimentations/projets pilotes et début de la diffusion et des échanges d'expérience ;
- Phase 3 : durée 18 mois – finalisation des dernières expérimentations/projets pilotes et forte activité de diffusion et échanges d'expérience.

Les livrables pour chaque action et sous action sont listées ci-dessous, de même que les objectifs de réalisation par phase et par sous-action.

Des revues d'expérimentations entre Macéo et chaque porteur d'expérimentation auront lieu régulièrement, probablement tous les 6 mois. Il sera proposé à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) de participer à une revue globale de Projet une fois par an avec Macéo dans laquelle l'avancement des 8 actions de **HAPPI MONTANA** sera examiné. Revues d'expérimentations en interne du Projet comme revue globale de Projet entre la CDC et Macéo permettront de faire un point sur l'avancement, étudier les risques projets, actualiser si besoin le calendrier de réalisation et si des risques de modifications importantes apparaissaient, envisager un avenant dans la convention entre la CDC et Macéo. Ce type de démarche de suivi de projet est bien intégré au fonctionnement de Macéo qui intervient quasi uniquement en mode projet.

Axe 0 – Axe Transverse	
Action 01 – Dispositif d'accompagnement multi partenariaux HAPPI MONTANA – le réseau comme moyen et condition de réussite du projet	
Sous-action 011 HAPPI LAB - Créer et animer le living lab multi-thématiques des territoires de montagne	
Livrables	Objectifs d'avancement
<p><b>3111- Mettre en place le dispositif HAPPI LAB</b> Dispositif multi partenarial à l'échelle de la candidature en appui aux expérimentations locales (centre de ressources) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ support méthodologique à l'innovation territoriale appliquée</li> <li>▪ appui à la constitution et l'animation de partenariats avec les éco-systèmes d'innovation</li> <li>▪ mise en relation avec des expert, start-ups...</li> <li>▪ conseil en ingénierie juridique et financière innovante...</li> </ul>	<p><b>Phase 1</b> : mise en place, accompagnement de 20 expérimentations/projets pilotes</p> <p><b>Phase 2</b> : accompagnement de 40 expérimentations/projets pilotes</p> <p><b>Phase 3</b> : accompagnement des dernières expérimentations.</p>
<p><b>Mener des expérimentations locales ou d'échelle intermédiaire à fort contenu méthodologique pouvant être transférées au HAPPI LAB :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dispositifs locaux d'émergence de projets innovants, s'appuyant notamment sur la création, la mise en réseau, la modélisation de tiers-lieux thématiques ou territoriaux, notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3122 - dans le Lot, mise en place d'un tiers-lieux avec une mobilisation forte de tous les acteurs pour la poursuite du développement rural innovant de ce territoire qui est un leader national sur ce sujet (MO : PTCE Figeacteurs)</li> <li>• 2311B - Dans le Cantal, avec l'ajout d'un tiers-lieux « ressource créative » à l'éco-système d'innovation de la Cocotte numérique à Murat et au Fablab existant (MO : CD Cantal)</li> <li>• Dans la Creuse, mise en place d'un tiers-lieux sur les projets énergétiques innovants en territoire rural (MO : CD Creuse)</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Phase 1</b> : 60% des expérimentations/projets pilotes commencés</p> <p><b>Phase 2</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 100% des expés/projets pilotes commencés</li> <li>• 50% des expés/projets pilotes terminés</li> </ul> <p><b>Phase 3</b> : 100% terminés</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3211 – mise en place d’« Altilab », fablab et living lab pour le développement de produits sportifs et de santé innovants (MO : Epicentre Factory)</li> <li>• 3224 – mise en place d’une « Rue créative », tiers-lieu duplicable mobilisant tous les acteurs d’un quartier pour en changer l’image et créer de l’activité (MO : Epicentre Factory)</li> <li>▪ Dispositifs intégrés innovants de financement de proximité : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3128 - Mise en place d’un dispositif financier d’accompagnement local de porteurs de projet alliant financement participatif et fond d’investissement alimenté par l’épargne locale (MO : PNR du Pilat)</li> </ul> </li> <li>▪ Test et modélisation de projets d’échelle intermédiaire (typiquement un département) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3228 - Expérimentation « design de services pour l’innovation des collectivités » (MO : CD Creuse)</li> <li>• 3229 - Projet pilote « Happy Cantal » qui mettra en synergie l’accueil d’actifs et l’emploi des jeunes du pays par une gouvernance partagée à l’échelle du département (MO : CD Cantal)</li> <li>• 3229B-Expérimentation Share Massif Central par Lozère Développement consistera en la mise en place d’un réseau de tiers-lieux ruraux en Lozère, Lot et Aveyron et d’une plateforme collaborative (MO : Lozère Développement)</li> </ul> </li> <li>▪ 0111- Mener des projets de recherche action en lien avec certaines expérimentations à définir (MO : UMR Territoires)</li> </ul>	
<b>Sous-action 012 HAPPI BOOST - rendre possible et accélérer le changement d’échelle (scale up) des expérimentations les plus prometteuses et/ou des acteurs innovants les portant (étape qui manque souvent dans les territoires de montagne)</b>	
<b>Livrables</b>	<b>Objectifs d’avancement</b>
<p><b>0121 - Mise en place du dispositif HAPPI BOOST permettant d’accélérer voire de rendre possibles les changements d’échelle (pilote Macéó)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Création/mobilisation et capitalisation de 3 à 5 opérateurs mutualisés ad hoc pour essayer rapidement les innovations les plus prometteuses, <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dont (0123) - capitalisation d’une SEM patrimoniale pour accélérer l’investissement immobilier hébergeant des projets pilotes innovants sur le Territoire (MO : SEAU)</li> </ul> </li> <li>▪ Essaimage de l’offre d’accompagnement de pôles d’excellence urbains vers le reste du Territoire (Cité du design à St Etienne, accélérateur de start ups du numérique Le Bivouac, depuis Clermont Ferrand, etc.)</li> <li>▪ 0122 - Veille sur des innovations extérieures au Territoire pouvant y être transférées -&gt; newsletter et conseil aux partenaires de <b>HAPPI MONTANA</b> (MO : Macéó)</li> <li>▪ 3123 - Mise en place et mobilisation d’une ingénierie financière de déploiement adaptée aux spécificités de notre Territoire (pilote : Macéó) : Déploiement d’un fond de dotation pour le financement d’origine privée des actions innovantes portées par les structures ESS du Territoire // Capital développement (notamment une partie venant du PIA, des grandes entreprises partenaires de la candidature, des habitants du Territoire) pour les jeunes entreprises innovantes en lien avec les expérimentations de la candidature</li> <li>▪ 3227 - Etude de l’opportunité de la création d’une agence de développeurs des territoires ruraux de type « agence d’intérim » ou « Coopérative d’Activités et d’Emplois », au niveau du Territoire et expérimentation si opportunité confirmée (pilote : Les Localos).</li> </ul>	<p><b>Phase 1</b> : mise en place du dispositif à 80% Accompagnement de 20 acteurs du Projet avec ce dispositif</p> <p><b>Phase 2</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• mise en place du dispositif à 100%</li> <li>• accompagnement de 40 acteurs du Projet</li> </ul> <p><b>Phase 3</b> : accompagnements de 20 acteurs du projet</p>

Sous-action 013 HAPPI LINK - Renforcer le partenariat et la communication / diffuser les retours d'expérience	
Livrables	Objectifs d'avancement
<ul style="list-style-type: none"> <li>3131 - Mise en place d'un dispositif multipartenarial pérenne HAPPI LINK : recensement et diffusion de réalisations d'innovation territoriale sur le Territoire pour favoriser le déploiement des expériences et inspirer de nouveaux projets. Avec pour la diffusion un volet web, un volet réseaux sociaux, un volet "éducateurs" / Développement du partenariat au sein du projet pour de nouveaux dispositifs partenariaux et avec des acteurs d'autres massifs de montagne (pilote : Macéo)</li> </ul>	<p>Phase 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>100% du dispositif. Au moins 50% des partenaires impliqués</li> <li>5 partenaires dans d'autres massifs de montagne</li> </ul> <p>Phase 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>90% des partenaires impliqués dans le dispositif</li> <li>20 partenaires dans d'autres massifs de montagne</li> </ul> <p>Phase 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>90% des partenaires impliqués dans le dispositif</li> </ul> <p>30 partenaires dans d'autres massifs de montagne</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>0131 - Organisation d'une capacité collective de force de proposition auprès des acteurs institutionnels basée sur les retours d'expérience opérationnels, pour les futures politiques et dispositifs publics, juridiques, réglementaires, et financiers pour favoriser les innovations en territoire de montagne, de l'émergence à leur diffusion et pérennisation (pilote : Macéo)</li> </ul>	<p>Phase 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>premières propositions faites aux acteurs institutionnels</li> </ul> <p>Phase 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>poursuite de propositions aux acteurs institutionnels</li> </ul> <p>Phase 3 : idem</p>
Sous-action 014 HAPPI COACH - Favoriser la montée en compétence des acteurs du Territoire pour leur permettre de mener à bien les innovations, au plus près du terrain et des besoins des habitants	
Livrables	Objectifs d'avancement
<ul style="list-style-type: none"> <li>0141 – Mise en place du dispositif HAPPI COACH : Accompagnements collectifs à la montée en compétence des acteurs // Appui à l'intégration des avancées réalisées dans le Projet dans l'offre de formation initiale et continue par la mobilisation des professionnels avec les équipes pédagogiques</li> </ul>	<p>Phase 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>100% du dispositif / au moins 3 formations accompagnées</li> </ul> <p>Phase 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>au moins 5 formations accompagnées dans le cadre de HAPPI COACH</li> </ul> <p>Phase 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>au moins 5 formations accompagnées dans le cadre de HAPPI COACH</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>3143 - Création d'une école « hors les murs » du développement local dont l'objectif est de proposer des cycles d'ateliers pour accompagner les acteurs (élus, techniciens, porteurs de projet) du Territoire dans la montée en compétence des processus de développement local.</li> </ul>	<p>Phase 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>étude d'opportunité finalisée pour l'école hors les murs du développement local.</li> </ul> <p>Phase 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>premières formations</li> </ul> <p>Phase 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>école « hors les murs » du développement local en régime de croisière.</li> </ul>

Pour l'essentiel des sous-actions des axes 1 et 2, il y a des livrables liés à la diffusion des retours d'expérience et au transfert des modèles innovants testés et capitalisés. Ces livrables prendront différentes formes, suivant les sous-actions, par exemple :

- Note de préconisations, guide d'aide à la décision, analyses multicritères...
- Organisation de visites de projets (éducteurs)
- Conférences/séminaires
- Vidéos et contenus diffusés sur Internet,
- Conseil à la transposition de l'expérimentation à d'autres territoires.

La forme idoine pour chacune des sous-actions sera déterminée au premier semestre 2018 et n'est donc pas précisée dans le tableau de livrables ci-après.

Axe 1 - Innover pour améliorer l'accessibilité et l'attractivité du territoire	
Action 1.1 - Développer des mobilités innovantes et durables adaptées au Territoire	
Sous-action 1.1.1 – Dispositifs de mobilités innovants en termes d'usages	
Livrables	Objectifs d'avancement
<p><b>Mener des expérimentations (expé) favorisant de nouveaux usages :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1111- expé covoiturage inter-entreprises en véhicules électriques (MO : Figeacteurs)</li> <li>▪ 1112- expé de covoiturage domicile-travail entre territoires de montagne et ville centre (MO : SMTC)</li> <li>▪ 1113- expé covoiturage domicile-travail en territoire rural (MO : CA Ouest Rhodanien)</li> <li>▪ 1115- expé Lignes de covoiturage dynamique, Service Vélib rurbain, VAE, Autopartage de véhicules de service en milieu rural (MO : PNR Pilat)</li> <li>▪ 1131- expé véhicules à usage mixte : transport collectif / libre-service (MO : SMTC)</li> <li>▪ 1132- expé autopartage entre particuliers (MO : PNR Pilat)</li> </ul>	<p>Phase 1 : 75% des expérimentations /projets pilotes commencés</p> <p>Phase 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 100% des expés/projets pilotes commencés</li> <li>• 60% des expés/projets pilotes terminés</li> </ul> <p>Phase 3 : 100% terminés</p>
<p><b>Elaborer les retours d'expérience des expés et transférer les modèles innovants (travail collectif aux porteurs des sous-actions).</b></p>	<p>Phase 1 : début capitalisation/REX</p> <p>Phase 2 : suite capitalisation et début des transferts d'expérience</p> <p>Phase 3 : fin capitalisation et forte activité de transfert d'expérience</p>
Sous-action 1.1.2- Expérimentations de mobilités adaptées aux territoires de massif de montagne avec nouveaux modes de propulsion : mobilité biométhane, électrique, hydrogène..., favorisant les boucles énergétiques locales	
Livrables	Objectifs d'avancement
<p><b>Mener des expérimentations autour d'énergies alternatives pour la mobilité en massifs de montagne :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1121- Projet pilote intégré de mobilité biométhane en lien avec un méthaniseur territorial (MO : CA Ouest Rhodanien)</li> <li>▪ 1123- Projet pilote intégré de mobilité biométhane en lien avec de petites unités de méthanisation (MO : PNR du Pilat)</li> <li>▪ 1124- Projet pilote de station multi-énergies : biométhane, électricité, hydrogène (MO à confirmer)</li> <li>▪ 1125- Expérimentation de bus à hydrogène et/ou benne à ordures à hydrogène de fabrication partiellement française sur le Territoire de projet (MO à confirmer)</li> </ul>	<p>Phase 1 : 50% des expérimentations/projets pilotes commencés</p> <p>Phase 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 100% des expés/projets pilotes commencés</li> <li>• 25% des expés/projets pilotes terminés</li> </ul> <p>Phase 3 : 100% terminés</p>

<p><b>Elaborer les retours d'expérience des expés et transférer les modèles innovants (travail collectif aux porteurs des sous-actions).</b></p>	<p>Phase 1 : début capitalisation/REX Phase 2 : suite capitalisation et début des transferts d'expérience Phase 3 : fin capitalisation et forte activité de transfert d'expérience</p>
<p><b>Action 1.2 - Accélérer le développement d'usages numériques à haute valeur ajoutée</b></p>	
<p><b>Sous-action 1.2.1 Déployer des « circuits courts du numérique » et autres usages du numérique à haute valeur ajoutée sur le Territoire de la candidature</b></p>	
<p><b>Livrables</b></p>	<p><b>Objectifs d'avancement</b></p>
<p><b>Mener des expérimentations et projets pilotes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1211- Permettre l'accès à l'offre du GIX MassifIX à au moins 5 territoires de la candidature en plus de Clermont Auvergne Métropole. (Macéo) L'impact attendu est : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une amélioration et sécurisation du débit internet et une baisse des coûts pour les utilisateurs</li> <li>• Le développement du très haut débit local et de ses usages</li> <li>• Le développement économique local et de la filière numérique</li> </ul> </li> <li>▪ 1213 – projet pilote de déploiement d'un réseau d'accueil et de services numériques (prototypage...) pour les TPE/PME ainsi qu'un incubateur spécialisé (PETR Centre Ouest Aveyron + Rodez Agglomération)</li> </ul>	<p>Phase 1 : 100% des projets pilotes commencés Phase 2 : avancement 75% Phase 3 : avancement 100%</p>
<p><b>Elaborer les retours d'expérience des expés et transférer les modèles innovants (travail collectif aux porteurs des sous-actions).</b></p>	<p>Phase 1 : début capitalisation/REX Phase 2 : suite capitalisation et début des transferts d'expérience Phase 3 : fin capitalisation et forte activité de transfert d'expérience</p>
<p><b>Sous-action 1.2.2 Expérimenter pour le déploiement d'accès au très haut débit numérique à coût marginal faible dans des territoires ruraux mal desservis</b></p>	
<p><b>Livrables</b></p>	<p><b>Objectifs d'avancement</b></p>
<p><b>Expé 1212</b> - étude juridique et technique dont l'objectif serait d'ouvrir des voies expérimentales pour que les EPCI puissent accéder, en zone de montagne, aux fourreaux des zones d'activités afin qu'ils puissent accélérer les connexions en fibres optiques à très haut débit pour les utilisateurs TPE/PME (Macéo)</p>	<p>Phase 1 : 100% étude</p>
<p><b>Diffuser les conclusions de l'étude aux collectivités du Territoire de projet</b></p>	<p>Phase 2 : 50% Phase 3 : 100%</p>
<p><b>Action 1.3 - Expérimenter des modèles innovants de services en territoires ruraux</b></p>	
<p><b>Sous-action 1.3.1 Expérimenter des offres multi-usages/multicibles</b></p>	
<p><b>Livrables</b></p>	<p><b>Objectifs d'avancement</b></p>
<p><b>Mener des expérimentations pour concevoir des offres de services innovantes à partir d'équipements pour les ouvrir à plusieurs types de population en zone de montagne et impulser de nouveaux usages :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1312- Projet pilote « quai numérique 42 » : développer, à partir du réseau de lecture publique, la médiation numérique auprès de publics éloignés : bus numérique et connecté, création de fab lab en médiathèque (MO : CD Loire)</li> </ul>	<p>Phase 1 : 80% des expérimentations/projets pilotes commencés Phase 2 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 100% des expés/projets pilotes commencés</li> <li>• 60% des expés/projets pilotes terminés</li> </ul> Phase 3 : 100% terminés</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1311- Projet pilote « collègue ouvert » : développement d'une politique territoriale et partenariale avec l'accueil au sein des collègues, d'activités culturelles, d'artistes en résidence... (MO : Rectorat de Clermont Ferrand)</li> <li>▪ 0001- Projet pilote « la bulle de repos » avec la création en Creuse d'un centre de gestion et de prévention du Burn Out (MO : SAS La bulle de repos).</li> </ul> <p><b>Expérimenter de nouveaux modèles pour la mutualisation de services et la communication entre les différents acteurs et la population :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1325- Projet pilote « carte interactive web » : co-construction d'un outil avec les habitants pour localiser les différents services publics et privés (MO : CD Lot)</li> <li>▪ 3222- Projet pilote « la conciergerie solidaire » avec une offre de service destinée aux entreprises et aux habitants en territoire rural (MO : CMA Haute-Vienne)</li> </ul>	
<p><b>Elaborer les retours d'expérience des expés et transférer les modèles innovants (travail collectif aux porteurs des sous-actions).</b></p>	<p>Phase 1 : début capitalisation/REX  Phase 2 : suite capitalisation et début des transferts d'expérience  Phase 3 : fin capitalisation et forte activité de transfert d'expérience</p>
<p><b>Sous-action 1.3.2 Expérimentations pour favoriser le maintien à domicile de personnes âgées en territoires ruraux de montagne, favoriser le lien social, prévenir la dépendance)</b></p>	
<p style="text-align: center;"><b>Livrables</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Objectifs d'avancement</b></p>
<p><b>Mener les expés suivantes, avec une recherche fine sur les modèles organisationnels et économiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1321- Projet pilote « offre intégrée de services aux seniors » sur un territoire rural sur les modalités de déploiement de solutions domotiques avec l'implication de l'ensemble des partenaires de la santé, de l'habitat et du maintien à domicile (MO : CC Grand Autunois Morvan)</li> <li>▪ 1322- Expé « offre de services en milieu rural/outils numérique » : conception à partir de trois expérimentations tests, d'une offre de services et de commerce à partir d'une approche par les usages, le design de service et le numérique (MO : MACEO)</li> <li>▪ 1323- Expé CIVIDOM » : déploiement au domicile de personnes âgées d'une animation géronto-numérique favorisant l'appréhension du numérique et la prévention de la perte d'autonomie (MO : FACE Aveyron)</li> <li>▪ 3221A- Projet pilote « la santé par la nature » : conception avec les usagers et les professionnels, d'un parcours sensoriel, d'apprentissage et de partage intergénérationnel autour d'une réserve naturelle avec les usagers (MO : CD Creuse) <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1324- Projet pilote « bien vivre chez soi » : création d'un démonstrateur itinérant intégrant les produits et services en matière de maintien à domicile ainsi qu'une offre d'accompagnement sur l'adaptation de l'habitat (MO : CMA Haute-Vienne)</li> <li>• 3141 : Projet pilote « campus des métiers domotique infrastructures intelligentes » : définition et mise en œuvre d'une offre de transfert de technologies et de formation sur la rénovation des logements pour le maintien à domicile (MO : Rectorat de Limoges)</li> </ul> </li> </ul>	<p>Phase 1 : 80% des expérimentations/projets pilotes commencés</p> <p>Phase 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 100% des expés/projets pilotes commencés</li> <li>• 66% des expés/projets pilotes terminés</li> </ul> <p>Phase 3 : 100% terminés</p>

<p><b>Elaborer les retours d'expérience des expés et transférer les modèles innovants (travail collectif aux porteurs des sous-actions).</b></p>	<p>Phase 1 : début capitalisation/REX Phase 2 : suite capitalisation et début des transferts d'expérience Phase 3 : fin capitalisation et forte activité de transfert d'expérience</p>
<p><b>Axe 2 - Innover pour le dynamisme économique et la résilience du Territoire</b></p>	
<p><b>Action 2.1 - Devenir une référence pour les synergies entre territoires urbains et ruraux pour le développement économique et l'attractivité</b></p>	
<p><b>Sous-action 2.1.1 Expérimentations d'essaiage de structures innovantes et d'ingénierie d'innovation de grandes villes vers des villes moyennes et des territoires ruraux ou de partenariats croisés entre acteurs de ces territoires</b></p>	
<p><b>Livrables</b></p>	<p><b>Objectifs d'avancement</b></p>
<p><b>Mener les expérimentations/projets pilotes suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2111- Projet pilote « essaiage territorial du Bivouac » (accélérateur de start ups du numérique à Clermont) : définition du modèle et de l'offre de service pour implanter et accompagner des startups du numérique dans les villes moyennes et territoires ruraux (MO : Le Bivouac)</li> <li>▪ 2112- Projet pilote « création et essaiage de jeunes entreprises innovantes des grandes villes vers des territoires ruraux » : détection d'opportunités et accompagnement en lien étroit avec les écosystèmes d'innovation des métropoles et les territoires d'expérimentation</li> <li>▪ 2121- Projet pilote « déploiement d'animation d'écosystème d'innovation connecteur » : essaiage de l'offre de services : plateforme web participative et connexion des acteurs d'écosystèmes d'innovation (MO : Le Connecteur)</li> <li>▪ 2122- Projet pilote « développer le partenariat territoires d'expérimentation/start-ups du numérique » : appels à projets thématiques et mise en relation des startups avec les territoires de <b>HAPPI MONTANA</b> - (MO : Maceo en lien avec les Clusters, les incubateurs, les acteurs des french tech de Limoges, Clermont et Saint Etienne)</li> <li>▪ 2123- Projet pilote « synergies entre métropoles et territoires ruraux » : mobilisation des compétences des écosystèmes d'innovation (design, éco conception, numérique, ...) dans les expérimentations (MO Maceo)</li> </ul>	<p>Phase 1 : 80% des expérimentations/projets pilotes commencés</p> <p><b>Phase 2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 100% des expés/projets pilotes commencés</li> <li>• 40% des expés/projets pilotes terminés</li> </ul> <p>Phase 3 : 100% terminés</p>
<p><b>Elaborer les retours d'expérience des expés et transférer les modèles innovants (travail collectif aux porteurs des sous-actions).</b></p>	<p>Phase 1 : début capitalisation/REX Phase 2 : suite capitalisation et début des transferts d'expérience Phase 3 : fin capitalisation et forte activité de transfert d'expérience</p>
<p><b>Sous-action 2.1.2 Expérimentations pour lever les verrous au déploiement à échelle importante de circuits courts alimentaires avec une plus-value pour les exploitations agricoles et pour les citoyens.</b></p>	
<p><b>Livrables</b></p>	<p><b>Objectifs d'avancement</b></p>
<p><b>Mener des expérimentations avec une dimension d'innovation organisationnelle forte pour :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2132- Expérimentation « Le Haut Débit Alimentaire » : offre et d'un circuit de production/distribution sur mesure pour la restauration collective, sur un territoire de 5 EPCI de Creuse (MO : pays de Combrailles en Marche)</li> <li>▪ 2134- Accompagnement startup « Mon Drive Local » en lien avec les territoires d'expé : Déploiement sur les zones rurales autour de Clermont-Ferrand du site</li> </ul>	<p>Phase 1 : 100% des expérimentations/projets pilotes commencés</p> <p>Phase 2 : 33% des expés/projets pilotes terminés</p> <p>Phase 3 : 100% terminés</p>

<p>de e-commerce Mon Drive Local qui vient d'être lancé sur l'agglomération avec une offre de livraison de produits locaux dans des points relais de la grande distribution, permettant ainsi en un seul lieu de faire l'ensemble de ses achats. (MO : Start up Mon drive local)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>2133- Accompagnement start up TASTE en lien avec les territoires d'expé : Expérimentation de l'organisation et du modèle économique de la Start up TASTE sur le Territoire en l'adaptant aux spécificités de territoires de montagne peu denses. (Start up TASTE)</li> </ul>	
<p><b>Elaborer les retours d'expérience des expés et transférer les modèles innovants (travail collectif aux porteurs des sous-actions).</b></p>	<p>Phase 1 : début capitalisation/REX Phase 2 : suite capitalisation et début des transferts d'expérience Phase 3 : fin capitalisation et forte activité de transfert d'expérience</p>
<p><b>Action 2.2 – Innover pour le développement touristique et culturel lié aux spécificités du Territoire</b></p>	
<p><b>Sous-action 2.2.1 Expérimentations visant à améliorer l'expérience touristique dans les sites typiques de massifs de montagne et organes structurants (cluster, campus des métiers...)</b></p>	
<p><b>Livrables</b></p>	<p><b>Objectifs d'avancement</b></p>
<p><b>Mener des expérimentations pour créer et tester des produits touristiques innovants en lien avec les objectifs de la sous-action</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>2211- Expé d'un produit touristique ludique Serious Game dans une ou plusieurs villes d'eaux au patrimoine remarquable en Massif central (MO : Route des Villes d'Eaux du Massif central)</li> <li>2212- Projet pilote de la « Station thermale de pleine santé » de Châtel Guyon (Commune de Châtel Guyon)</li> <li>2214- Projet pilote de reconversion et valorisation touristique "bien-être et pleine nature" du site industriel de Decazeville (MO : Decazeville Communauté)</li> <li>2216- Expé d'un hébergement flottant insolite et autonome "Carré de Vie" en lac de montagne en bois local (MO : EDF « Une Rivière, un territoire »)</li> <li>2217- Expé d'un produit de découverte du patrimoine en mobilité décarbonnée et services numériques associés (MO : EDF « Une Rivière, un territoire »)</li> <li>3221- Projets pilote : Applications mobiles pour l'accès aux sites touristiques patrimoniaux pour publics en situation de handicap ou en déficience sensorielle - réseau pilote de sites adaptés pour publics handicapés /personnes âgées et aidants (MO : Braille et Culture)</li> </ul>	<p>Phase 1 : 66% des expérimentations/projets pilotes commencés</p> <p>Phase 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>100% des expés/projets pilotes commencés</li> <li>50% des expés/projets pilotes terminés</li> </ul> <p>Phase 3 : 100% terminés</p>
<p><b>Elaborer les retours d'expérience des expés et transférer les modèles innovants (travail collectif aux porteurs des sous-actions).</b></p>	<p>Phase 1 : début capitalisation/REX Phase 2 : suite capitalisation et début des transferts d'expérience Phase 3 : fin capitalisation et forte activité de transfert d'expérience</p>
<p><b>Créer des organes structurants pour catalyser l'innovation et développer les compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>2215- Cluster Massif central Tourisme durable - prestataires de biens et de services de l'activité touristique du Massif central (MO : IPAMAC)</li> <li>3142- Création d'un Campus des métiers "tourisme de pleine nature et innovation numérique" Clermont/Limoges (MO : Rectorat de Clermont-Ferrand)</li> </ul>	<p>Phase 1 : 100% commencé</p> <p>Phase 2 : 50% terminé</p> <p>Phase 3 : 100% terminé</p>

Sous-action 2.2.2 Innovation culturelle (Ex- Expérimentations visant à conforter le modèle économique de manifestations culturelles en territoires de montagne et à augmenter l'innovation et le rayonnement culturels des territoires.)	
Livrables	Objectifs d'avancement
2234- Mener des expérimentations pour l'élargissement territorial du programme participatif Effervescence pour la candidature Clermont Capitale européenne de la culture (à confirmer).	Phase 1 : 100% commencé Phase 2 : avancement 50% Phase 3 : avancement 100%
Elaborer les retours d'expérience des expés et transférer les modèles innovants (travail collectif aux porteurs des sous-actions).	Phase 1 : début capitalisation/REX Phase 2 : suite capitalisation et début des transferts d'expérience Phase 3 : fin capitalisation et forte activité de transfert d'expérience
Sous-action 2.2.3 Mise en place de projets touristiques fédérateurs à différentes échelles autour de thématiques d'identité forte (axe Allier, métiers d'art...)	
Livrables	Objectifs d'avancement
<b>Mener des expérimentations et projets pilotes en lien avec les objectifs de la sous-action</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2231- projet pilote « Plateforme IMAC les Itinérances en Massif Central » - offre transrégionale de produits touristiques autour des savoir-faire (MO : CMA Haute Vienne)</li> <li>▪ 2232- Projet pilote de développement touristique et territorial autour de l'axe Allier Sauvage - corridor écologique européen (MO : Vichy Communauté)</li> <li>▪ 2233- Projet pilote de développement touristique et territorial de la destination œnotouristique patrimoine, gastronomie et culture du Vignoble de Cahors (MO : CA Grand Cahors)</li> <li>▪ 2313- Projet pilote de développement de filière autour du produit économique et de découverte du territoire « Sapin de Noël connecté » (MO : CC Morvan Sommets et Grands Lacs)</li> </ul>	Phase 1 : 75% des expérimentations/projets pilotes commencés  Phase 2 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 100% des expés/projets pilotes commencés</li> <li>• 50% des expés/projets pilotes terminés</li> </ul> Phase 3 : 100% terminés
Elaborer les retours d'expérience des expés et transférer les modèles innovants (travail collectif aux porteurs des sous-actions).	Phase 1 : début capitalisation/REX Phase 2 : suite capitalisation et début des transferts d'expérience Phase 3 : fin capitalisation et forte activité de transfert d'expérience
Action 2.3 – Dynamiser l'innovation et la création de valeur ajoutée des TPE, PME et exploitations agricoles en territoire de montagne	
Sous-action 2.3.1 Expérimentations pour intégrer plus rapidement des stratégies ou technologies innovantes et différenciantes pour les TPE/PME	
Livrables	Objectifs d'avancement
<b>Mener des expérimentations s'appuyant sur les stratégies de l'économie circulaire et du développement durable, l'innovation organisationnelle, l'économie collaborative au service du développement et de la pérennisation d'un tissu de TPE/PME innovantes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2310- Projet pilote de réhabilitation d'un ancien bâtiment minier sous forme d'un tiers lieu dédié à la créativité et à l'accélération pour les projets des TPE/PME du territoire (MO : Decazeville Communauté)</li> </ul>	Phase 1 : 75% des expérimentations/projets pilotes commencés  Phase 2 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 100% des expés/projets pilotes commencés</li> <li>• 50% des expés/projets pilotes terminés</li> </ul> Phase 3 : 100% terminés

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2315- Projet pilote d'accélérateur de développement durable pour les entreprises du territoire dont le projet est d'innover en créant de la valeur ajoutée dans le domaine environnemental et sociétal. Accompagnement de 10 TPE sur 3 ans (MO : PNR du Livradois Forez)</li> <li>▪ 2312- Création d'un outil d'évaluation et d'aide à la prise de décision pour les acteurs territoriaux sur la problématique de la gestion des matières résiduelles (organiques) de la source jusqu'au procédé de traitement en passant par les types de collecte et de transport (MO : Ecole des Mines de saint Etienne)</li> <li>▪ 2314- Développement d'écosystèmes locaux pour accompagner la montée en compétence des territoires et TPE/PME en matière d'Economie de Fonctionnalité en mobilisant les acteurs pertinents sur chaque territoire, en formant un réseau de consultants et en accompagnant des entreprises (15 entreprises sur 5 ans) (MO : Macéo)</li> </ul>	
<p><b>Elaborer les retours d'expérience des expés et transférer les modèles innovants (travail collectif aux porteurs des sous-actions).</b></p>	<p>Phase 1 : début capitalisation/REX  Phase 2 : suite capitalisation et début des transferts d'expérience  Phase 3 : fin capitalisation et forte activité de transfert d'expérience</p>
<p><b>Sous-action 2.3.2 Expérimentations pour la création/reprise/transmission d'entreprises et exploitations agricoles dans les territoires de montagne</b></p>	
<p style="text-align: center;"><b>Livrables</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Objectifs d'avancement</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2321- expé de dispositifs innovants pour la transmission d'exploitations agricoles (maîtrise foncière notamment) (MO : Fermes de Figeac)</li> <li>▪ 2322- expé de mécanismes novateurs de transmission d'activités : des espaces-test agricoles aux espaces-test de centres-bourgs (MO : VetagroSup/UMR Territoires)</li> <li>▪ 2324- projet pilote d'Espace test agricole multi-services ciblé sur l'élevage, orienté bio et circuits courts (MO : CC Monts Lyonnais)</li> </ul>	<p>Phase 1 : 66% des expérimentations/projets pilotes commencés</p> <p>Phase 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 100% des expés/projets pilotes commencés</li> <li>• 66% des expés/projets pilotes terminés</li> </ul> <p>Phase 3 : 100% terminés</p>
<p><b>Elaborer les retours d'expérience des expés et transférer les modèles innovants (travail collectif aux porteurs des sous-actions).</b></p>	<p>Phase 1 : début capitalisation/REX  Phase 2 : suite capitalisation et début des transferts d'expérience  Phase 3 : fin capitalisation et forte activité de transfert d'expérience</p>
<p><b>Sous-action 2.3.3 Capter davantage de valeur ajoutée dans la valorisation des ressources locales</b></p>	
<p style="text-align: center;"><b>Livrables</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Objectifs d'avancement</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2316- projet pilote de Service de caractérisation/modélisation à l'usage des bureaux d'études et de contrôle, et plus globalement des acteurs de la filière pierre du Territoire et permettant de déverrouiller la chaîne assurantielle sur la construction (MO : Vivier Pierre Massif central)</li> <li>▪ 2317- projet pilote d'accompagnement à la transition numérique des TPE du bois en Massif central (BIM...) (MO : CA Ouest Rhodanien)</li> <li>▪ 2318- Dispositif d'accompagnement des TPE/PME pour valoriser la ressource bois locale en s'appuyant sur la création de chaînes de valeurs de l'exploitation jusqu'à la distribution des produits (MO : Decazeville Communauté)</li> <li>▪ 2319 - Système minéral de chauffage par accumulation et rayonnement (MO : CC Chenerailles)</li> </ul>	<p>Phase 1 : 75% des expérimentations/projets pilotes commencés</p> <p>Phase 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 100% des expés/projets pilotes commencés</li> <li>• 75% des expés/projets pilotes terminés</li> </ul> <p>Phase 3 : 100% terminés</p>

<p><b>Elaborer les retours d'expérience des expés et transférer les modèles innovants (travail collectif aux porteurs des sous-actions).</b></p>	<p>Phase 1 : début capitalisation/REX  Phase 2 : suite capitalisation et début des transferts d'expérience  Phase 3 : fin capitalisation et forte activité de transfert d'expérience</p>
<p><b>Action 2.4 – Expérimenter des modèles de transition énergétique adaptés au Territoire et libérer le potentiel d'énergies renouvelables (EnR) notamment en lien avec la partie rurale du Territoire.</b></p>	
<p><b>Sous-action 2.4.1 - Expérimenter pour lever les freins au déploiement le potentiel d'énergies renouvelables en massifs de montagne notamment en lien avec la partie rurale du Territoire.</b></p>	
<p><b>Livrables</b></p>	<p><b>Objectifs d'avancement</b></p>
<p><b>Mener des expérimentations pour le développement rapide de la méthanisation en massifs de montagne grâce à des montages innovants (économique, juridique, participatif, etc) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2141- Projet pilote d'unité de méthanisation mobilisant les synergies entre acteurs territoriaux pour le développement du secteur agricole et la préservation de la qualité de l'eau (MO : Riom Limagne et Volcans)</li> <li>▪ 2145- Projet pilote de méthaniseur pour son montage économique et juridique innovant (MO : Vichy Communauté)</li> <li>▪ 2411- Expérimentation de montages économiques et de participation citoyenne innovants pour des projets d'EnR – (MO : Figeacteurs)</li> </ul> <p><b>Elaborer des outils d'appui au développement de projets EnR pour une conduite optimale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2143- Projet pilote d'animation d'un plan d'action pour la gestion des risques liés à l'acceptabilité et à la gouvernance sur les projets de méthanisation – (MO : MACEO)</li> <li>▪ 2144- Dispositif pilote d'aide à la prise de décision pour le déploiement des projets territoriaux de méthanisation (MO : Ecole des Mines de Saint Etienne)</li> <li>▪ 2147- Développement d'une plateforme de services et d'innovation pour l'économie circulaire et la valorisation de la biomasse - (MO : BIO-VALO)</li> <li>▪ 0000- Expés de concertation citoyenne sur projets ENR « sensibles » (MO Rurener)</li> <li>▪ 2419- Expé d'un parlement climat citoyen pour un dialogue dans la durée sur la stratégie énergétique du territoire entre élus et citoyens. (MO à déterminer)</li> </ul> <p><b>Mener des expérimentations pour le développement de différents types d'EnR à une échelle adaptée aux massifs de montagne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2414- Projet pilote de déploiement d'une ferme photovoltaïque villageoise et participative (MO : PNR Livradois Forez)</li> <li>▪ 2416- Déployer et transférer le modèle « centrale villageoise » pour la production d'EnR – (MO : PNR Pilat)</li> <li>▪ 2417- Projet pilote Expérimentation pour le développement de la pico et microhydraulique (MO : PNR Pilat)</li> <li>▪ 2418- Expérimentation de la technologie « route solaire » sur un site départemental en vue de l'autoconsommation énergétique associée à des solutions d'électromobilité (MO : CD Lot)</li> </ul>	<p>Phase 1 : 66% des expérimentations/projets pilotes commencées</p> <p>Phase 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 100% des expés/projets pilotes commencés</li> <li>• 50% des expés/projets pilotes terminés</li> </ul> <p>Phase 3 : 100% terminés</p>
<p><b>Elaborer les retours d'expérience des expés et transférer les modèles innovants (travail collectif aux porteurs des sous-actions).</b></p>	<p>Phase 1 : début capitalisation/REX  Phase 2 : suite capitalisation et début des transferts d'expérience  Phase 3 : fin capitalisation et forte activité de transfert d'expérience</p>

Sous-action 2.4.2 Expérimentations de projets intégrés en transition énergétique et développement durable	
Livrables	Objectifs d'avancement
<p><b>Conduire des projets pilotes intégrés sur trois terrains d'expérimentations pour devenir des territoires à Energie Positive :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2413- Projet pilote de développement du photovoltaïque par la création d'une SAS locale (MO : CA Ouest Rhodanien)</li> <li>▪ 2142- Projet pilote d'unité de méthanisation (MO : CA Ouest Rhodanien)</li> <li>▪ 2421- Développement et diffusion d'une plateforme de rénovation énergétique en partenariat public-privé (MO : CA Ouest Rhodanien)</li> <li>▪ 2422- Projet pilote de pôle d'excellence territoriale sur le patrimoine bâti et l'efficacité énergétique du centre-bourg ancien (MO : Grand Cahors)</li> <li>▪ 2424- Projet pilote du « Bourg à énergie positive » sur une commune de moyenne montagne (MO : Pays de Combraille en Marche)</li> <li>▪ 2423 - Expérimentation d'un outil d'aide à la décision vers la massification de la rénovation énergétique adapté au contexte de moyenne montagne - Expé n°2423 (MO : Ecole des Mines de Saint Etienne)</li> </ul>	<p>Phase 1 : 66% des expérimentations/projets pilotes commencés</p> <p>Phase 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 100% des expés/projets pilotes commencés</li> <li>• 50% des expés/projets pilotes terminés</li> </ul> <p>Phase 3 : 100% terminés</p>
<p><b>Elaborer les retours d'expérience des expés et transférer les modèles innovants (travail collectif aux porteurs des sous-actions).</b></p>	<p>Phase 1 : début capitalisation/REX</p> <p>Phase 2 : suite capitalisation et début des transferts d'expérience</p> <p>Phase 3 : fin capitalisation et forte activité de transfert d'expérience</p>

## 4.2 Logique du financement public

La pertinence d'une aide publique du PIA à **HAPPI MONTANA** se vérifie à 2 échelles :

**1/ A l'échelle de la transformation ambitieuse voulue pour le Territoire dans sa globalité** : celle-ci repose en premier lieu sur la forte coopération organisée entre des acteurs souvent éloignés géographiquement, de par la faible densité dans les territoires ruraux de montagne d'expertises d'innovation, et par les effets d'entraînement qu'il faut mobiliser entre les territoires à caractères métropolitain du Territoire et ses villes moyennes et territoires ruraux. Si ces éléments existent aujourd'hui de manière faible, l'appui du PIA permettra d'atteindre un seuil d'intensité critique nécessaire à l'atteinte en quelques années de résultats dignes de territoires d'innovation de grande ambition, et de transférer les innovations à d'autres massifs de montagne. En tout état de cause, le marché seul n'aura jamais cet effet, les modèles économiques étant très difficiles à trouver en territoires peu denses et avec une accessibilité limitée.

**2/ A l'échelle locale des expérimentations prévues sur les différentes parties du Territoire** : une part importante de ces expérimentations ne pourra pas voir le jour sans l'appui financier du PIA, et sont nécessaires pour alimenter l'ensemble du Territoire avec les retours d'expérience modélisés prévus, inspirer d'autres expérimentations dans d'autres parties du Territoire et permettre de confronter des résultats de différentes expérimentations. Sans cette richesse d'échanges d'expérience et de confrontation, il y aurait insuffisamment de retours d'expérience pour pouvoir modéliser et transférer à d'autres massifs de montagne.

## 4.3 Premiers éléments d'un budget prévisionnel sur 10 ans maximum

- **Evaluation prévisionnelle du budget global du projet**

Le montant des dépenses ci-dessous correspond aux dépenses éligibles pour le calcul de la subvention. Le montant total de projet, en comptant les dépenses non éligibles à subvention (investissements des structures dans lesquelles une prise de participation est demandée...) est de l'ordre de 100 M€.

PROJET HAPPI MONTANA	Montant global (€)	
<b>Financement</b>		
<b>Dépenses prévisionnelles totales (éligibles à subvention)</b>	<b>57 056 368</b>	
<i>Dont apports des partenaires (co-financements)</i>	<b>16 143 919</b>	
<i>Dont financées par la subvention au titre du PIA</i>	<b>28 098 782</b>	
<i>Demande fonds propres au titre du PIA</i>	<b>18 276 000</b>	
<b>Détail des dépenses éligibles à subvention</b>		
	Dépenses prévisionnelles	Dont financement PIA
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>27 425 447</b>	<b>13 506 187</b>
<i>Dépenses de personnel (hors gestion du projet)</i>	11 255 000	5 542 740
<i>Recherche</i>	2 500 000	1 231 173
<i>Prestations d'ingénierie et prestations techniques (hors gestion du projet)</i>	11 725 447	5 774 421
<i>Gestion du projet</i>	1 945 000	957 852
<b>Apports en nature</b>	<b>1 099 500</b>	<b>541 470</b>
<b>Dépenses d'investissement (équipements, matériels et logiciels)</b>	<b>27 159 255</b>	<b>13 375 095</b>
<i>Equipements</i>	1 901 148	936 257
<i>Matériels</i>	1 086 370	535 004
<i>Logiciels et ressources</i>	543 185	267 502
<i>Maintenance</i>	271 593	133 751
<i>travaux</i>	23 356 959	11 502 582
<b>Frais généraux additionnels et d'exploitation supportés directement du fait du projet</b>	<b>1 372 736</b>	<b>676 030</b>
<i>frais indirects directement liés au projet (postes de travail, ...)</i>	1 372 736	676 030
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>57 056 938</b>	<b>28 098 782</b>

**Nota 1 :** le taux de subvention est légèrement inférieur à 50 % car, sur quelques expérimentations portées par des entreprises, nous avons prévu un taux de subvention inférieur à 50 % des dépenses éligibles. Pour toutes les autres actions, le taux de subvention est de 50%.

**Nota 2 :** sur ce budget prévisionnel de dépenses éligibles de 57 056 368€, 825 000€ sont des dépenses de management général du programme **HAPPI MONTANA** (management de la gouvernance, du comité de pilotage et du comité technique, gestion financière du programme, évaluation du programme, communication sur le programme, AMO juridique pour le montage de l'AAP...), le reste des dépenses est directement lié à la mise en œuvre des actions. Les coûts de gestion de projet de 1 945 000€ sont composés de ces 825 000€ de dépenses de management général du programme auxquelles s'ajoutent les dépenses liées au management partenarial de chacune des 8 actions.)

**Nota 3 :** les coûts d'étude entre l'AMI et l'AAP sont inclus dans ce budget et représentent 1 231 000€.

## 4.4 Budget prévisionnel des études identifiées pour la phase 1 de l'AMI

[...] Cette partie-là n'est pas reprise dans le présent extrait de candidature.



## 5. Fiches actions

**Action transverse – Le Partenariat comme moyen et condition du succès - Mettre en place un dispositif multi partenarial de grande envergure d'accompagnement au développement et à l'innovation du Territoire**

**Objet de l'action**

Notre Territoire étant en grande partie rural, avec une densité d'acteurs faibles et une ingénierie de projet limitée dans cette partie, **l'enjeu majeur pour une réelle transformation du Territoire en quelques années est de mettre en place une coopération puissante et exemplaire entre acteurs pour innover et diffuser plus vite**. Le management stratégique du partenariat, comme véritable éco-système de croissance, ainsi que la mise en place de dispositifs d'accompagnement partenariaux assurant un haut niveau d'innovation à toutes les expérimentations du Projet sont donc essentiels. Chaque territoire de la candidature, bien que ne participant qu'à quelques expérimentations (faisabilité financière et opérationnelle), sera en réseau avec d'autres pour permettre l'échange. Le transfert et les retours d'expérience bénéficieront à tous. **Articuler l'échelle de proximité pour l'expérimentation, et l'échelle large pour la mise à disposition de certaines ressources et expertises mutualisées, permettra davantage d'efficacité.**

Cette action d'innovation organisationnelle majeure se traduit par la mise en place de 4 dispositifs d'accompagnement innovants, multi partenariaux : HAPPI LAB, HAPPI BOOST, HAPPI LINK ET HAPPI COACH. L'acronyme H.A.P.P.I pour mémoire signifie Hub pour l'Accompagnement de Projets Partenariaux Innovants et désigne le partenariat du Projet.

**(01.1) HAPPI LAB - Créer et animer le living lab multi-thématique des territoires de montagne**

Ce living lab permettra d'expérimenter des innovations en situation réelle dans différentes thématiques, en impliquant les citoyens et en partenariat avec des structures ESS, des entreprises innovantes et des établissements de recherche. Pour cela, **HAPPI MONTANA** s'appuiera sur un réseau de territoires de montagne qui permettra de tester des prototypes de projets dans des configurations de territoires différents, de repérer les conditions de transposition à d'autres contextes, de construire des modèles adaptables. 2 échelles d'intervention seront privilégiées et se nourriront l'une de l'autre en permanence :

1/ La Mutualisation à l'échelle large du Territoire de projet, via une organisation collective innovante des partenaires et d'un ensemble de services favorisant l'innovation et la réussite des expérimentations locales (proposées dans les actions des axes 1 et 2) :

- **Support méthodologique aux expérimentations locales d'innovation territoriale** : appui à l'utilisation de méthodes d'innovation par les usages impliquant la population, à la mobilisation de chercheurs dans des projets de recherche-action, à la co-construction et à la gouvernance partenariales, aux approches de fonctionnalité, à la modélisation pour faciliter le transfert, etc.
- **Appui à la constitution et l'animation de partenariats avec les éco-systèmes d'innovation** les plus pertinents (experts techniques publics ou industriels, centres de recherche, pôles de compétitivité...)
- **Mise en relation avec des start-ups** / jeunes entreprises innovantes pouvant être partenaires des expérimentations.
- **Conseil en ingénierie juridique et financière innovante** : montages publics-privés, financements participatifs, etc.

2/ Expérimentations locales pour tester de nouveaux lieux et modèles d'innovation, les capitaliser et les transférer :

- **Dispositifs locaux d'émergence de projets innovants, s'appuyant notamment sur la création, la mise en réseau, la modélisation de tiers-lieux** thématiques ou territoriaux, notamment :
  - Dans le Lot, par le PTCE Figeacteurs, tiers-lieu avec une mobilisation forte de tous les acteurs pour la poursuite du développement rural innovant de ce territoire qui est un leader national sur ce sujet ;
  - Dans le Cantal, avec l'ajout d'un tiers-lieu « ressource créative » à l'éco-système d'innovation de la Cocotte numérique à Murat et au Fablab existant, permettant notamment d'intégrer les matériaux recyclés dans le Fablab ;
  - Dans la Creuse, avec un tiers-lieu sur les projets énergétiques innovants en territoire rural ;
  - A Clermont Auvergne Métropole : « Altilab », fablab et living lab pour le développement de produits sportifs et de santé innovants, et Expé « Rue créative », mobilisant les acteurs d'un quartier pour en changer l'image et créer de l'activité.
- **Dispositifs intégrés innovants de financement de proximité** : le PNR du Pilat, par exemple, mettra en place un dispositif d'accompagnement porteurs de projet alliant financement participatif et fonds d'investissement alimenté par l'épargne locale.
- **Test et modélisation de projets d'échelle intermédiaire (typiquement un département) :**
  - L'expérimentation « design de services pour l'innovation des collectivités » portée par le CD Creuse, lui permettra de diffuser largement l'approche d'innovation par les usages en interne, mettant au cœur de la réflexion les habitants-usagers dans la conception de nouveaux services publics, puis de la diffuser à ses partenaires territoriaux (EPCI, PNR, etc.)
  - Le projet « Happy Cantal » mettra en synergie l'accueil d'actifs et l'emploi des jeunes par une gouvernance partagée à l'échelle du département avec 3 objectifs prioritaires : essor du télétravail et des téléactivités comme vecteurs d'attractivité, lutte contre la vacance de postes dans le secteur de la santé, renouvellement des actifs suite aux départs à la retraite.
  - L'expérimentation Share Massif Central par Lozère Développement consistera en la mise en place d'un réseau de tiers-lieux ruraux en Lozère, Lot et Aveyron, d'une plateforme collaborative d'échange d'information et de mise en relation de porteurs de projets ainsi que d'un programme d'animation territoriale.

**(01.2) HAPPI BOOST - rendre possible et accélérer le changement d'échelle (scale up) des expérimentations les plus prometteuses et/ou des acteurs innovants les portant (étape qui manque souvent dans les territoires de montagne)**

- **Appui au transfert des modèles d'expérimentations réussies** sur d'autres parties du Territoire
- **Transfert et déploiement à de plus grandes échelles des innovations testées :**
  - Création/mobilisation d'opérateurs mutualisés ad hoc pour essayer rapidement les innovations les plus prometteuses

- Essaiage de l'offre d'accompagnement de pôles d'excellence urbains vers le reste du Territoire (Cité du design à St Etienne, accélérateur de start-ups du numérique Le Bivouac, depuis Clermont Ferrand, etc.)
- **Veille sur des innovations extérieures** au Territoire pouvant y être transférées
- **Mise en place d'une ingénierie financière de déploiement adaptée aux spécificités de notre Territoire :**
  - Capital développement (notamment une partie venant du PIA, des grandes entreprises partenaires de la candidature, des habitants du Territoire) pour les jeunes entreprises innovantes en lien avec les expérimentations de la candidature,
  - Déploiement d'un fonds de dotation pour le financement privé d'actions de développement de la montagne.
- **Contribution au développement de la recherche action des pôles universitaires du territoire de projet**
- **Etude de l'opportunité de la création d'une agence de développeurs des territoires ruraux de type « agence d'intérim » ou « Coopérative d'Activités et d'Emplois », au niveau du Territoire et expérimentation si opportunité.**

**(01.3) HAPPI LINK - renforcer le partenariat et la communication / diffuser les retours d'expérience**

- **Mise en place et animation d'outils web participatifs pour recenser et diffuser les innovations territoriales** sur le Territoire et transmettre instantanément toutes les informations utiles aux porteurs de projets d'innovation territoriale.
- **Développement du partenariat au sein du Projet :** bourse des compétences, mise en relation, élaboration de nouveaux dispositifs partenariaux, diffusion des retours d'expérience, etc.
- **Etre Force de proposition auprès des acteurs institutionnels sur les politiques et dispositifs publics réglementaires et financiers** pour favoriser les innovations en territoire de montagne, de l'émergence à leur diffusion et pérennisation.
- **Diffusion large des retours d'expérience** des actions du Projet à l'extérieur.

**(01.4) HAPPI COACH - favoriser la montée en compétence des acteurs du Territoire pour leur permettre de mener à bien les innovations, au plus près du terrain et des besoins des habitants**

- **Accompagnement collectif à la montée en compétence des acteurs** des différentes expérimentations. Notamment, à l'initiative des Localos, étudier l'opportunité de la création d'une école « hors les murs » du développement local dont l'objectif est de proposer des cycles d'ateliers basés sur des cas concrets rencontrés pour accompagner les acteurs (élus, techniciens, porteurs de projet) du Territoire ayant des problématiques proches. Expérimenter ce modèle si son opportunité est confirmée.
- **Intégration des avancées réalisées dans le Projet dans l'offre de formation initiale et continue** sur le Territoire en mobilisant les partenaires des expérimentations pour contribuer à la définition des contenus par les équipes pédagogiques partenaires. Par exemple, un travail conjoint est prévu avec les préfigureurs des campus des métiers de l'académie de Limoges et de l'académie de Clermont-Ferrand et pourra s'étendre aux Universités et centres de formation partenaires.

<b>Dimension(s) innovante(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Innovation organisationnelle majeure / diffusion de méthodes d'innovation dans toutes les actions du Projet.</li> <li>• Mise en place d'un living lab de la montagne, en partenariat avec les territoires et centres de recherche de la candidature</li> </ul>
<b>Cohérence / synergie de cette action</b>	Avec toutes les autres actions du projet, qu'elle alimente
<b>Etudes de faisabilité ou d'opportunité</b>	Pour les expérimentations : Figeacteurs, Epicentre Factory, le CD Creuse
<b>Indicateurs d'impact choisis (4) :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projets accompagnés par les dispositifs transverses</li> <li>• Démographie des territoires ruraux</li> <li>• Economie circulaire en circuits courts</li> <li>• Participation des usagers finaux et des habitants</li> </ul>
<b>Partenaires pressentis :</b>	<b>Contributions respectives :</b>
Tous les partenaires de la candidature	Alternativement apporteur ou bénéficiaire d'accompagnement / participation aux différents dispositifs (LAB, BOOSTER, LINK, COACH).

<b>Budget total de l'action* : 10 347 K€</b>		<b>Montant des investissements* : 2 608 K€</b>	
<b>Nature et montant des dépenses* (€) : 10 347 K€</b>		<b>Nature et montant des recettes (€) : 10 347 K€</b>	
Fonctionnement : 6 787 K€ Investissement : 2 608 K€ Coût indirect (15% F pers) : 557 K€ Apports en nature : 395 K€		Subvention PIA : 5 077 K€ Autres subventions publiques : 2 664 K€ Cofinancements des partenaires : 2 231 K€ Apports en nature des partenaires : 395 K€	
<b>Subvention demandée :</b>	<b>Total prises de participation demandées :</b>	<b>Total demandé au PIA :</b>	<b>Apport des partenaires** :</b>
<b>5 077 K€</b>	<b>4 375 K€</b>	<b>9 452 K€</b>	<b>2 626 K€</b>

\*cout éligible pour calcul de la subvention

\*\* hors investissements par les entreprises dans lesquelles une prise de participation est demandée et pas de subvention.

## Action 1.1 – Expérimenter des mobilités innovantes adaptées aux territoires de massifs de montagne et à coûts faibles

### Objet particulier de l'action

L'action vise à développer des solutions alternatives aux transports classiques (voiture individuelle, transports en commun) adaptées aux problématiques des territoires de massif de montagne, afin de faciliter les déplacements des personnes et réduire l'impact carbone. Elle se décline en 2 sous actions complémentaires, l'une consacrée aux nouveaux usages, l'autre aux modes de propulsion innovants, privilégiant les boucles énergétiques locales.

Pour chacune, l'action prévoit une phase d'expérimentation, de retour d'expérience et de modélisation puis la diffusion des modèles et méthodes mises en œuvre auprès des autres territoires de la candidature. Il est également prévu un travail sur la complémentarité de ces différentes expérimentations et sur leur adéquation aux caractéristiques des territoires en termes d'accessibilité et besoins de mobilité.

#### 1.1.1 Expérimenter de nouveaux dispositifs de mobilité en termes d'usages pour faciliter l'accès à la multi-modalité, au partage de véhicules, au covoiturage domicile-travail en territoire de montagne

Sur la base de demandes exprimées par les usagers, les porteurs de ces actions souhaitent mailler le territoire avec des solutions innovantes adaptées à la configuration et aux besoins spécifiques des zones de montagne (relief, faible densité rendant peu optimaux les transports en commun ...). Les bénéfices pour les territoires et les usagers sont multiples : souplesse d'utilisation et diversité de l'offre, lien social et lutte contre l'isolement, désenclavement, développement touristique, transition énergétique, attractivité, compétitivité des coûts pour la collectivité et des prix du service pour les usagers.

Parmi les porteurs des expérimentations :

- PNR du Pilat (avec Saint Etienne Métropole et les communes du territoire) pour développer **le co-voiturage dynamique, l'autopartage et le « vélib rurbain »**
- Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien avec le **co-voiturage dynamique et l'autopartage**
- Le SMTC avec **une solution innovante de covoiturage** et une expérimentation **d'un système mixte avec un nouveau type de véhicule modulable (transport en commun matin et soir, autopartage individuel la journée)**. Une phase d'évaluation selon la même méthode visera à définir un modèle économique pour diffusion.
- Association Figeacteurs avec une expérimentation portée directement par les entreprises d'un territoire essentiellement rural pour proposer aux salariés des **lignes de covoiturage interentreprises en véhicule électrique**.

#### 1.1.2 Expérimenter des mobilités adaptées aux territoires de montagne avec de nouveaux modes de propulsion

Les zones de montagne peuvent être particulièrement touchées par la pollution de l'air notamment dans les vallées en cuvette où les particules sont piégées et s'accumulent avec des risques sanitaires pour les populations. La pollution sonore vient de plus renforcer l'inconfort des habitants. En outre, pour faire face à la topographie et aux conditions climatiques plus rigoureuses que dans les zones de plaines, leurs besoins énergétiques sont supérieurs à distance équivalente parcourue. Dans le cadre de la transition énergétique, ils ne peuvent donc être remplacés que par des véhicules à la fois non polluants et avec suffisamment d'énergie embarquée.

Il s'agit donc d'expérimenter des modes innovants et adaptés aux territoires peu denses de montagne, de production d'énergies alternatives, de distribution de ces énergies et d'adaptation des véhicules. Par ailleurs, il est pertinent d'envisager des dispositifs de mobilité adossés à des productions locales d'énergie avec des circuits courts relocalisant la production des carburants ou vecteurs d'énergie pour la mobilité (méthanisation, hydrogène...), générant de la valeur additionnelle pour les territoires.

Parmi les porteurs des expérimentations :

- La CA de l'Ouest Rhodanien pour **une expérimentation intégrée de mobilité durable (production/distribution/utilisation) au gaz-renouvelable sur un territoire rural de montagne, adossée à un projet de méthanisation territoriale**.
- Le Parc Naturel Régional du Pilat pour une expérimentation sur la production de biogaz à partir de l'ensemble des déchets fermentescibles générés à l'échelle d'une commune de 4000 habitants dans des **systèmes de micro-méthanisation visant à l'autoconsommation, soit en énergie domestique, soit en bio-méthane pour véhicules**.
- **L'expérimentation d'une station de recharge multi-énergies** (hydrogène, électricité, gaz naturel).
- **L'expérimentation de véhicules lourds à hydrogène de fabrication pour partie française** (un bus destiné à assurer le transport de passager et/ou une benne à ordures ménagères) sur un des territoires de la candidature.

<b>Dimension(s) innovante(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des services modulables et pour l'ensemble des usagers</li> <li>• L'initiation de nouvelles pratiques et de nouveaux usages</li> <li>• Mettre en relation les citoyens de façon solidaire sur la mobilité</li> <li>• Services de mobilité « décarbonés »</li> <li>• Implication des entreprises privées dans la mutualisation des véhicules</li> <li>• Des solutions concrètes, directement de dernières générations, adaptées aux territoires ruraux de montagne</li> <li>• La mise en place de boucles énergétiques locales pour la mobilité (production/distribution/consommation)</li> <li>• Des innovations technologiques sur les modes de production énergétiques, la distribution et les véhicules</li> </ul> <p>Les partenaires « recherche » de la candidature seront impliqués dans certaines expérimentations.</p>		
<b>Cohérence / synergie de cette action avec toutes les autres actions du projet, qu'elle alimente</b>	Synergies avec : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2.1 Synergies entre territoires urbains et ruraux</li> <li>• 2.4-Energie</li> </ul>		
<b>Etudes de faisabilité ou d'opportunité</b>	Etudes de faisabilité ou d'opportunité pour les expérimentations portées par le SMTC, Figeacteurs, la CA de l'Ouest Rhodanien		
<b>Indicateurs d'impact choisis (4) :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre</li> <li>• Changement des pratiques (y-compris l'accès à la mobilité pour de nouveaux usagers)</li> <li>• Evolution du coût des usages (coût du kilomètre parcouru)</li> <li>• Economie circulaire en circuits courts</li> </ul>		
<b>Partenaires pressentis :</b>		<b>Contributions respectives :</b>	
<b>Territoires d'expérimentations :</b> département du Lot, PNR Volcans d'Auvergne, PNR du Pilat, Clermont Auvergne Métropole, CA Ouest Rhodanien <b>Acteurs économiques :</b> SMTC, GRDF, Michelin, ENGIE, EdF.... <b>Recherche Enseignement :</b> Ecole des Mines de Saint Etienne, Cité du design,... <b>ESS :</b> Association Figeacteurs, Macéo		Territoires d'expérimentations / cofinanceurs.  Partenaires des expérimentations et de la réflexion sur les optimisations	
<b>Budget total de l'action* : 3 035 K€</b>		<b>Montant des investissements* : 2 412 K€</b>	
<b>Nature et montant des dépenses* (€): 3 035 K€</b> Fonctionnement : 593 K€ Investissement : 2 412 K€ Coût indirect (15% F pers) : 20 K€ Apports en nature : 10 K€		<b>Nature et montant des recettes (€): 3 035 K€</b> Subvention PIA : 1 513 K€ Autres subventions publiques : 388 K€ Cofinancements des partenaires : 1 124 K€ Apports en nature des partenaires : 10 K€	
<b>Subvention demandée : 1 513 K€</b>	<b>Total prises de participation demandées : 1 100 K€</b>	<b>Total demandé au PIA : 2 613 K€</b>	<b>Apports des partenaires** : 1 134 K€</b>

\*cout éligible pour calcul de la subvention

\*\* hors investissements par les entreprises dans lesquelles une prise de participation est demandée et pas de subvention.

## Action 1.2 Accélérer le développement d'usages numériques à haute valeur ajoutée

### Objet particulier de l'action

Les enjeux principaux spécifiques au Territoire de Projet sont d'accélérer l'accès aux usages numériques à haute valeur ajoutée (notamment pour les TPE/PME), dans un contexte d'accès inégal au très haut débit et de favoriser l'accès à ce dernier en territoire rural, en limitant les coûts d'investissement complémentaires. Dans ce contexte, 2 leviers d'innovation sont privilégiés (1.2.1 et 1.2.2 ci-dessous).

#### 1.2.1 Déployer des « circuits courts du numérique » et autres usages du numérique à haute valeur ajoutée sur le Territoire de la candidature

Notre action allie une approche de mutualisation de ressources à grande échelle pour une diffusion sur le Territoire de la candidature (en s'appuyant sur le GIX MassifIX) et un projet pilote local (PETR Centre Ouest Aveyron/CA Rodez) avec un effet levier important et un transfert possible du concept et du montage à d'autres territoires du Territoire de Projet.

Créé en 2016 sous forme de SCIC, MassifIX est le seul GIX du centre de la France - infrastructure physique qui permet d'échanger du trafic internet local au lieu d'avoir recours à des infrastructures lointaines et plus coûteuses. Il s'appuie sur un Datacenter neutre qui héberge les données et équipements des opérateurs utilisant le GIX, qui peuvent alors proposer des services numériques à haute valeur ajoutée à leurs clients : TPE, PME, collectivités... MassifIX, via les opérateurs locaux qui l'utilisent, permet :

- Une amélioration et sécurisation du débit internet et une baisse des coûts pour les utilisateurs
- Le développement du très haut débit local et de ses usages
- Le développement économique local et de la filière numérique

Dans le cadre de notre candidature, nous prévoyons que les partenaires du Projet mobilisent MassifIX pour diffuser à l'échelle d'une grande partie du Territoire la valeur ajoutée qu'apporte ce GIX aux territoires qui y sont connectés (ce qui ne nécessite pas de nouvelles infrastructures, seulement de louer l'accès à des infrastructures existantes, de manière mutualisée). La mutualisation ainsi opérée de ce hub numérique est essentielle, car de nombreuses études ont démontré que la taille critique dans le Massif central est de plusieurs départements pour un data center neutre avec un modèle économique viable.

Avec l'aide financière du PIA, 3 actions sont prévues et feront dans un premier temps l'objet d'études de faisabilité détaillées entre la phase AMI et AAP :

- Accompagner la mutualisation de transport numérique sur des axes linéaires contigus entre villes moyennes du Territoire de la candidature. Les axes suivants sont techniquement mobilisables : Vichy -Riom – Clermont / axe : Aurillac- Clermont / axe : Rodez/Decazeville/Clermont (autoroute numérique A75) – Clermont / axe : Limoges – Clermont
- Développer des points de présence (POP) MassifIX décentralisés dans les villes moyennes pour des offres de services et d'usages plus variées et plus compétitives, analogues à celles de sociétés de MassifIX à Clermont Ferrand.
- Création de places de marché web entre utilisateurs professionnels locaux et entreprises de services locales pour les villes moyennes.

De manière complémentaire un projet pilote plus local est prévu sur le territoire du PETR Centre Ouest Aveyron, avec une approche fine des besoins des futurs utilisateurs, remontés du terrain et un partenariat très développé :

- Collectivités locales : Rodez Agglomération, EPCI membres du PETR, SMICA, Région
- Groupements, réseaux d'entreprises, communauté d'entrepreneurs (Bosch, SisMic, EdF,)
- Universités, école d'ingénieurs et laboratoires de recherche : IUT, INSI, 3IL, Bivouac (Clermont Ferrand), FrenchSouth.digital (Montpellier), DigitalPlace (Toulouse), la Mêlée (Toulouse), Lycée Laroque, INRA.....
- Instances citoyennes consultatives (Conseil de développement, conseil des entrepreneurs)

Le projet pilote comprend :

- Un incubateur numérique, accueil et accompagnement des porteurs de projets à caractère numérique (5 à 10 projets/an), mutualisation de la fonction R&D par : la création d'un réseau d'expertise TIC et un espace d'échange et de coopération, l'appui technique au prototypage, le tutorat d'entreprises et l'appui financier
- Création d'un réseau de tiers-lieux, avec un modèle économique viable (typologie) et une méthodologie reproductible
- Proposition d'ateliers numériques à destination des TPE/PME (« fablab itinérant »), etc.

**1.2.2 Expérimenter pour le déploiement d'accès au très haut débit numérique à coût marginal faible dans des territoires ruraux mal desservis**

Malgré les mesures nationales prises pour déployer les infrastructures de fibre optique au plus près des utilisateurs, les territoires ruraux restent très majoritairement exclus de cette révolution ; seulement 31 % des ménages et des locaux professionnels ont accès au THD fin 2016 dans les territoires ruraux (source France Très haut débit) et donc a fortiori les territoires de montagne. Un frein majeur pour la fibre optique demeure le raccordement du « dernier kilomètre » jusqu'à l'utilisateur final et en particulier sur les zones d'activités entre le sous-répartiteur (le « central » de desserte le plus proche) et l'utilisateur. La question de la propriété des fourreaux devient alors déterminante quand le coût du génie civil représente jusqu'à 80 % du coût total de déploiement. Nous proposons notamment d'intégrer une étude juridique et technique dont l'objectif serait d'ouvrir des voies expérimentales pour que les EPCI puissent accéder, en zone de montagne, aux fourreaux des zones d'activités le plus rapidement possible, dans les meilleures conditions économiques, afin qu'ils puissent accélérer les connexions en fibres optiques à très haut débit pour les utilisateurs TPE/PME des territoires ruraux du Territoire. Ceci aurait également pour effet de dynamiser les déploiements prévus dans le cadre du plan national et des réseaux d'initiatives publiques (RIP) sur les territoires ruraux.

<b>Dimension(s) innovante(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Innovation organisationnelle, économique et juridique pour diffuser plus rapidement l'accès au THD et les usages numériques à haute valeur ajoutée dans les territoires ruraux et villes moyennes de la candidature</li> <li>Les centres de recherche partenaires de la candidature le souhaitant seront associés à l'action</li> </ul>
<b>Cohérence / synergie de cette action avec toutes les autres actions du projet, qu'elle alimente</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>0. dispositifs multi partenariaux d'accompagnement au développement et à l'innovation du Territoire ;</li> <li>1.3. accessibilité aux services en territoires ruraux</li> <li>2.1. synergies entre territoires urbains et ruraux</li> <li>2.3. résilience économique, compétitivité des TPE/PME</li> </ul>
<b>Etudes de faisabilité ou d'opportunité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déploiement de l'accès à MassifIX pour des collectivités du Territoire</li> <li>Expérimentation portée par le PETR Centre Ouest Aveyron</li> </ul>
<b>Indicateurs d'impact choisis (4) :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de territoires de la candidature raccordés à MassifIX</li> <li>Evolution du coût d'accès au numérique pour des entreprises sur ces territoires</li> <li>Création et maintien d'emplois</li> <li>Evolution de la valeur ajoutée</li> </ul>

<b>Partenaires presentis :</b>	<b>Contributions respectives :</b>
<b>Territoires d'expérimentations :</b> plusieurs territoires parmi les suivants Clermont Auvergne Métropole, Riom Limagne et Volcans, Vichy Communauté, PETR Centre Ouest Aveyron, Limoges, etc.	Territoires d'expérimentations / cofinanceurs.
<b>Acteurs économiques :</b> MassifIX et entreprises utilisatrices/sociétaires de MassifIX, EdF, Bosch, TPE/PME utilisatrices des tiers lieux, futures start ups incubées, clusters numériques.	Partenaires des expérimentations utilisateurs / cofinanceurs
<b>Formation/recherche :</b> Universités, école d'ingénieurs et laboratoires de recherche,	Partenaires des expérimentations
<b>Autres acteurs :</b> habitants (tiers lieux).	Partenaires des expés / utilisateurs

<b>Budget total de l'action* : 3 890 K€</b>		<b>Montant des investissements* : 2 422 K€</b>	
<b>Nature et montant des dépenses* (€): 3 890 K€</b>		<b>Nature et montant des recettes (€): 3 890 K€</b>	
Fonctionnement : 1 424 K€	Investissement : 2 422 K€	Subvention PIA : 1 920 K€	Autres subventions publiques : 950 K€
Coût indirect (15% F pers) : 16 K€	Apports en nature : 28 K€	Cofinancements des partenaires : 992 K€	Apports en nature : 28 K€
<b>Subvention demandée :</b> 1 920 K€	<b>Total prises de participation demandées :</b> 0 K€	<b>Total demandé au PIA :</b> 1 920 K€	<b>Cofinancements partenaires :</b> 1 020 K€

\*cout éligible pour calcul de la subvention

## Action 1.3 – Développer des modèles innovants de services en territoires ruraux de montagne peu denses

### Objet particulier de l'action

L'objectif est d'inventer et d'expérimenter des modèles organisationnels, technologiques et économiques viables, adaptés aux territoires à faible densité démographique en créant des offres multi-utilisateurs, en optimisant les coopérations et en s'appuyant sur le numérique. L'action vise à mettre en place une offre de service attractive en milieu rural à partir de nouveaux usages dans les équipements publics et d'une meilleure communication afin de maintenir la population et de faciliter l'accueil de nouveaux habitants. Un axe spécifique pour prévenir la dépendance et l'isolement des personnes âgées sera traité au travers d'expérimentations associant les bénéficiaires et l'ensemble des parties prenantes. Cette action participe à la promotion d'un modèle sociétal basé sur une accessibilité des services pour tous les publics avec un caractère humain et facilitateur. Chacune des expérimentations a vocation à être diffusée sur plusieurs des territoires ruraux et de montagne de la candidature.

#### 1.3.1 Développer une offre de service innovante multi usages et multi cibles

Les terrains d'expérimentation sont des territoires très innovants sur la mise en place de nouveaux services et infrastructures et sur l'ouverture d'équipements publics à de nouveaux usages pour permettre l'accès au numérique, à des ressources culturelles et favoriser la vie sociale et le bien-être.

Le Département de la Loire a reçu le label « Bibliothèque Numérique de Référence ». L'expérimentation « **Quai numérique 42** » permettra d'aller au plus près des populations et de favoriser la médiation numérique avec un numéribus connecté et accessible, la sensibilisation à des technologies innovantes avec la création de « mini fablab » dans les médiathèques et l'équipement de tablettes.

- L'expérimentation de « **collège ouvert** » porté par le Rectorat de Clermont Ferrand sur quatre départements (Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy de Dôme) vise à accueillir dans les collèges des activités culturelles, des artistes en résidences etc. Ils deviendront des lieux de création privilégiés où l'on partage et où l'on communique avec une réelle dimension pédagogique pour les élèves.
- « **La Bulle de repos** » créera un centre de gestion et de prévention du burn-out dans un espace de pleine nature de la Creuse. Alliant valorisation du patrimoine bâti et expertise technique (bien-être, sophrologie et ateliers de prévention/ accompagnement du burn-out), cette offre pourra être reproduite dans d'autres territoires de la candidature, notamment dans les « Villes d'Eaux ».
- La **carte interactive web** sera co-construite avec l'ensemble des acteurs du Département du Lot, dans une démarche participative impliquant la population. L'outil permettra aux habitants actuels et potentiels de connaître et localiser les différents services, publics et privés, par commune.
- La **conciergerie solidaire** projetée par la CMA de Haute-Vienne avec les structures de l'ESS doit déboucher sur une offre de services à destination des TPE et des habitants avec différents modèles tests. L'objectif est de qualifier et quantifier les besoins des entreprises et des habitants, de définir le modèle économique avec les structures d'insertion pour le portage juridique de l'activité.

#### 1.3.2 - Proposer des solutions innovantes et créatrices de lien pour les seniors et favorisant le maintien à domicile

L'objectif de cette sous-action est de répondre aux besoins de jeunes retraités qui s'installent dans les territoires ruraux et de prévenir la dépendance et l'isolement des personnes âgées en milieu rural. Il s'agit également de détecter des opportunités de création ou de maintien d'activités économiques et d'emploi. Les champs concernés par la silver économie sont multiples et transversaux aux thématiques de **HAPPI MONTANA** (mobilité, habitat, santé, lien social, accès aux loisirs/tourisme, ...). Un premier diagnostic a mis en évidence une faible mutualisation des services et un besoin d'articulation entre les différents prestataires et intervenants. Des actions émergent à l'initiative de territoires et d'acteurs économiques (Groupe La Poste, startups, consulaires) avec des reconnaissances nationales (labellisation french tech sur les bâtiments intelligents et la silver économie, trophées de la silver économie ...) mais les modèles économiques restent complexes dans les zones peu denses.

Les expérimentations proposées doivent déboucher sur des modalités organisationnelles et économiques viables et être diffusées largement sur le Territoire. Les start-ups du numérique seront fortement impliquées dans les expérimentations. Un partenariat est en cours avec les incubateurs et les French tech (Limoges/Clermont-Ferrand/ Saint Etienne). L'approche par les usages et le design pour tous impliquant les utilisateurs et habitants sera le fil conducteur de la méthodologie.

Deux expérimentations porteront sur **une offre intégrée de services** aux seniors en territoires ruraux :

- Un projet pilote porté par la CC Grand Autunois Morvan avec un volet **habitat, domotique, organisationnel, numérique et en lien avec l'offre de santé** ;
- Un projet pilote porté par MACEO avec trois expérimentations tests pour **développer une offre de services et de commerce et favoriser le lien social à partir d'une approche par les usages, le design de service et le numérique**. Il s'appuiera sur des démarches collectives telles que les projets d'habitats intergénérationnels de la CC Monts et Vallées Ouest Creuse.

Une expérimentation portée par FACE Aveyron sur le territoire de Decazeville communauté consistera à **déployer au domicile de personnes âgées une animation géronto-numérique grâce à des volontaires en services civiques**. Cet accompagnement permettra de **lutter contre l'isolement, d'appréhender les technologies du numérique et de favoriser le lien social et intergénérationnel**.

« **La santé par la nature** » initiée par le Département de la Creuse autour d'une réserve naturelle remarquable s'inscrit dans **une approche intergénérationnelle autour d'une expérience sensorielle, d'apprentissage et de partage, vecteur de santé physique et psychique**. Cette expérimentation permettra de faire coopérer les professionnels (médico-social, tourisme et environnement).

**Le projet pilote « bien vivre chez soi »** porté par la CMA de Haute-Vienne dans un large partenariat dont « Limoges Métropole French Tech », doit déboucher sur un démonstrateur itinérant en territoire rural pour **illustrer les produits et services en matière de maintien à domicile intégrant le conseil sur l'adaptation du domicile**. Il agrègera les entreprises d'installation et de maintenance.

**Le projet Campus des métiers** Limoges/Clermont Ferrand sur **la domotique, les infrastructures intelligentes, la construction durable et l'éco-réhabilitation** vient renforcer cette action avec le **transfert de technologies et la formation des salariés et des futurs salariés**. Il contribuera à **permettre de rénover et d'aménager les logements en milieu rural et dans les centres bourgs afin de maintenir à domicile une population âgée dans les meilleures conditions possibles et à un coût acceptable**.

<b>Dimension(s) innovante(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une approche globale de l'innovation territoriale partagée par l'ensemble des parties prenantes publiques et des acteurs privés autour d'expérimentations complémentaires sur plusieurs territoires avec un fort potentiel de diffusion</li> <li>• Une ouverture des équipements publics à de nouveaux usages et un déploiement de la médiation numérique</li> <li>• Implication forte des habitants, des artisans et des différents intervenants avec une approche par le design et les usages</li> <li>• Recherche de modèles organisationnels et économiques à la fois réalistes au regard des contraintes budgétaires et ambitieux avec des montages juridiques et de gouvernance innovants : mutualisation, synergie public-privé, synergies urbain-rural, etc</li> <li>• Les acteurs de la recherche partenaires le souhaitant seront associés à l'action.</li> </ul>		
<b>Cohérence / synergie de cette action avec toutes les autres actions du projet, qu'elle alimente</b>	<p>Synergies avec actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 0- dispositifs multi partenariaux d'accompagnement au développement et à l'innovation du Territoire</li> <li>• 1.1 mobilités innovantes et durables</li> <li>• 2.1 synergies entre territoires urbains et ruraux</li> <li>• 2.2 tourisme et culture</li> </ul>		
<b>Etudes de faisabilité ou d'opportunité</b>	Pour les expérimentations portées par le Département de la Loire, Face Aveyron, le Département de la Creuse		
<b>Indicateurs d'impact choisis (4) :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Changement des pratiques (nombre de personnes accédant aux services)</li> <li>• Création et maintien d'emplois</li> <li>• Mise en réseaux et collaboration</li> <li>• Evolution du chiffre d'affaire des entreprises</li> </ul>		
<b>Partenaires pressentis :</b>	<b>Contributions respectives :</b>		
<p><b>Territoires d'expérimentations :</b> CD Creuse, CD Corrèze, CD Loire, CD Lot, Limoges Métropole, CC Decazeville Communauté, CC Grand Autunois Morvan, CC Chénérailles/Auzances/Bellegarde/Haut Pays Marchois, CD Cantal...</p> <p><b>Acteurs de la formation et de la recherche :</b> Rectorat de Clermont Ferrand, Rectorat de Limoges, Campus des métiers Design et Habitat, ...</p> <p><b>Acteurs économiques :</b> Consulaires, Startup, artisans, clusters, banques , ...</p> <p><b>Autres partenaires :</b> FACE Aveyron, Mutuelles, CARSAT, ARS, Cite du design, Cap rural, Macéo...</p>	<p>Territoires d'expérimentations / cofinanceurs.</p> <p>Partenaires des expérimentations utilisateurs / cofinanceurs</p> <p>Partenaires des expérimentations</p> <p>Partenaires des expés / utilisateurs</p>		
<b>Budget total de l'action* : 3 035 K€</b>	<b>Montant des investissements* : 942 K€</b>		
<p><b>Nature et montant des dépenses* (€): 3 035 K€</b></p> <p>Fonctionnement : 1 926 K€</p> <p>Investissement : 942 K€</p> <p>Coût indirect (15% F pers) : 97 K€</p> <p>Apports en nature : 70 K€</p>	<p><b>Nature et montant des recettes (€): 3 035 K€</b></p> <p>Subvention PIA : 1 334 K€</p> <p>Autres subventions publiques : 634 K€</p> <p>Cofinancements des partenaires : 997 K€</p> <p>Apports en nature : 70 K€</p>		
<b>Subvention demandée :</b> <b>1 334 K€</b>	<b>Total prises de participation demandées : 440 K€</b>	<b>Total demandé au PIA :</b> <b>1 774 K€</b>	<b>Cofinancements partenaires** :</b> <b>1 067 K€</b>

\*cout éligible pour calcul de la subvention

\*\* hors investissements par les entreprises dans lesquelles une prise de participation est demandée et pas de subvention.

## Action 2.1 - Devenir une référence pour les synergies entre territoires urbains et ruraux pour le développement économique et l'attractivité

### Objet particulier de l'action

Il faut aujourd'hui réussir à construire des **écosystèmes territoriaux** et bâtir des espaces d'autant plus robustes et résilients qu'ils seront complémentaires. Il est urgent de repenser les relations ville/campagnes dans un souci de **ymbiose territoriale**. Ces explorations permettent de révéler de nouveaux marchés et de nouvelles rentabilités économiques de manière équitable et durable.

Notre Territoire de Projet est un terrain idéal pour aller très loin en innovation dans les synergies et effets d'entraînement au service d'une réelle transformation du Territoire par l'innovation. L'implication des grandes agglomérations/futures métropoles du Territoire, dans un objectif de co-développement solidaire avec les villes moyennes et territoires ruraux, est une opportunité majeure pour le développement économique et l'attractivité. Les villes moyennes et territoires ruraux contribuent également dans une logique de territoires d'expérimentations pour les jeunes entreprises innovantes 2 sous-actions particulièrement innovantes en massif de montagne sont ainsi prévues (2.1.1 et 2.1.2 ci-dessous)..

### 2.1.1. Développer des partenariats mutuellement bénéfiques entre écosystèmes d'innovation de grandes villes, villes moyennes et territoires ruraux, pour la création, l'ancrage, l'accélération et l'essaimage de jeunes entreprises innovantes

La plupart des structures permettant de catalyser l'innovation et le développement ont besoin d'une forte densité d'acteurs et la présence de majors publics et privés pour voir le jour. L'enjeu pour diffuser cette innovation est d'essaimer ces structures ou d'élargir leur territoire d'intervention y compris dans les villes moyennes et espaces ruraux du Territoire. Le HAPPI BOOST (action transverse) viendra renforcer le dispositif avec la mobilisation de financements pour les entreprises accompagnées. Voici les principales expérimentations prévues :

Le Bivouac, GIP accélérateur de start-ups du numérique situé à Clermont Ferrand va, grâce à l'appui du PIA, pouvoir **essaier son modèle et son offre de services dans des villes moyennes et territoires ruraux** de la candidature.

L'association Le Connecteur, basée également à Clermont Ferrand, a développé **une plateforme web participative opensource pour une meilleure cartographie et connexion des acteurs qui constituent un éco-système d'innovation**. Cette plate-forme, développée avec les futurs utilisateurs, sera accompagnée de **services favorisant les partenariats, le développement des jeunes entreprises innovantes (JEI) et la sensibilisation de créateurs potentiels parmi le grand public**. Le soutien du PIA permettra d'essaimer cette offre de services et de mieux connecter les éco-systèmes d'innovations présents sur le Territoire, pour plus d'effets d'entraînement.

Saint-Etienne Métropole va demander aux acteurs de son éco-système d'innovation (Cité du design, Pôle éco-conception, CIRIDD...) de **contribuer** chaque fois que cela sera pertinent **aux expérimentations du Projet HAPPI MONTANA**.

De leur côté, les territoires de **HAPPI MONTANA** pourront accueillir des expérimentations de start-ups et JEI de St Etienne, Limoges, Clermont Ferrand et du reste du Territoire, lorsqu'elles auront besoins de **tester en situation réelle de nouveaux produits et services, voire de les co-concevoir avec un retour d'usagers sur les fonctionnalités**. Macéo, l'Aliptic, le Bivouac, les clusters stéphanois, dans le cadre de **HAPPI MONTANA** organiseront **l'interface entre les « testeurs de solutions » et les « terrains d'expérimentation »**, par exemple dans le cadre d'appels à projets thématiques, apportant ainsi des services à haute valeur ajoutée aux JEI comme aux territoires. Cela favorisera également **le rapprochement des FrenchTech de Limoges, Clermont et Saint Etienne**.

- Enfin, un travail sera effectué entre partenaires de **HAPPI MONTANA** pour expérimenter des relations gagnant-gagnant quant à **l'appui à la création d'entreprise de citoyens dans les territoires plus ruraux**.

### 2.1.2 Lever les freins pour le déploiement à échelle importante de circuits courts alimentaires avec une plus-value pour les exploitations agricoles et pour les citoyens et une approche d'innovation organisationnelle

La valorisation à échelle importante de produits frais de proximité se heurte à plusieurs freins généralement rencontrés en territoires de massif de montagne. Le consommateur individuel a souvent un choix limité et des contraintes horaires pour aller chercher son « panier », ce qui exclut de fait une partie des clients potentiels. Les besoins de restauration collective se heurtent souvent à une difficulté de volume et de pérennité d'approvisionnement. La mutualisation des besoins et des productions est un élément clé, nécessitant des innovations organisationnelles et notamment logistiques. Il faut allier la recherche de solutions sur mesure (à un territoire et son éco-système d'acteurs – cf. expérimentations « le haut débit alimentaire » et « mon drive local ») au déploiement de solutions à plus grande échelle valorisant la production agricole tout en prenant en compte les besoins, souhaits et contraintes des consommateurs (cf. projet de la start up TASTE).

Le Pays Combrailles en Marche et ses partenaires du Département de la Creuse veulent **expérimenter « le haut débit alimentaire »**. S'appuyant sur le design de services, mobilisant les habitants, les utilisateurs, les agriculteurs, cette démarche permettra de mener un programme d'actions triennal pour **développer une offre et un circuit de production/distribution sur mesure pour la restauration collective**, sur un territoire de 5 EPCI de Creuse, en partenariat notamment avec le PNR de Millevaches, les acteurs des filières, l'observatoire interrégional des circuits de proximité, les laboratoires Géolab Limoges, Ruralités Poitiers et Sciences agro Bordeaux.

La start-up « Mon drive local » accompagnée par Le Bivouac vient de lancer **un site de e-commerce avec une offre de livraison de produits locaux dans des points relais de la grande distribution**, permettant ainsi en un seul lieu de faire l'ensemble de ses achats.

L'offre se déploie sur l'agglomération clermontoise avec pour objectif de couvrir les zones rurales avec l'appui du PIA.

Le lancement a été financé par du financement participatif, démontrant l'intérêt des habitants.

**La start up TASTE** a développé un concept d'activité très complet avec un potentiel de changement d'échelle rapide. Elle est accompagnée par le Groupe Centre France La Montagne qui a mis en place « lalocalerie.fr », site communautaire dédié à la consommation locale, responsable, et aux circuits courts en Auvergne. TASTE référence un grand nombre d'agriculteurs locaux, avec un cahier des charges commun pour une offre large de fruits, légumes, viande, etc., à destination dans un premier temps du grand public. L'entreprise fait la promotion et la distribution de l'ensemble des produits, jusqu'à une livraison à domicile ou sur le lieu de travail en glacière, respectant ainsi la chaîne du froid pour la viande par exemple.

<b>Dimension(s) innovante(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Innovation organisationnelle, économique et juridique pour essayer les savoir-faire développés dans les agglomérations dans les territoires ruraux et villes moyennes de la candidature et réciproquement ;</li> <li>Une approche par les usages et la possibilité pour les jeunes entreprises innovantes de tester leurs produits et services en condition réelles sur des terrains d'expérimentations ;</li> <li>Implication forte des habitants, des agriculteurs et des différents intervenants autour d'une dynamique collective avec des méthodes innovantes pour développer de nouveaux circuits de distribution ;</li> <li>Emergence de nouveaux marchés liés à la mise en en synergie villes/campagnes ;</li> <li>Emergence de nouvelles rentabilités économiques liées aux formes organisationnelles et outils développés ;</li> <li>Les centres de recherche partenaires le souhaitant seront associés à l'action.</li> </ul>		
<b>Cohérence / synergie de cette action avec toutes les autres actions du projet, qu'elle alimente</b>	<p>Synergies avec actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>0 - dispositifs multi partenariaux d'accompagnement au développement et à l'innovation du Territoire</li> <li>1.1 mobilités innovantes et durables</li> <li>1.2 usages numériques</li> <li>1.3 services</li> <li>2.3 valeur ajoutée/innovation TPE/PME/agriculture</li> </ul>		
<b>Etudes de faisabilité ou d'opportunité</b>	Etudes de faisabilité pour l'expérimentation portée par le Bivouac en partenariat avec Clermont Auvergne Métropole		
<b>Indicateurs d'impact choisis (4) :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'implantations / créations d'entreprises en zone rurale</li> <li>Mise en réseaux et collaborations</li> <li>Changement des pratiques</li> <li>Création et maintien d'emplois</li> </ul>		
<b>Partenaires pressentis :</b>			
<b>Contributions respectives :</b>			
<p><b>Territoires d'expérimentations :</b> Clermont Auvergne Métropole – Saint Etienne Métropole – Limoges Métropole – Pays de Combrailles en Marche...</p> <p><b>Acteurs économiques :</b> le Bivouac, le Connecteur, Epicentre et Cocoshaker, Engie, EdF, Michelin, Crédit Agricole, Groupe Centre France La Montagne, clusters numériques (Aliptic, Digital league), TASTE, « Mon drive local »</p> <p><b>Acteurs enseignement/recherche :</b> UMR Territoires, Laboratoire Géolab, Laboratoire Ruralités</p> <p><b>Autres Acteurs :</b> Cité du design, Macéo</p>	<p>Territoires d'expérimentations / cofinanceurs</p> <p>Développeurs et/ou Partenaires des expérimentations et de la réflexion sur les optimisations</p> <p>Idem</p> <p>Idem</p>		
<b>Budget total de l'action* : 2 401 K€</b>	<b>Montant des investissements* : 0 K€</b>		
<p><b>Nature et montant des dépenses* (€): 2 401 K€</b></p> <p>Fonctionnement : 2 225 k€</p> <p>Investissement : 0 K€</p> <p>Coût indirect (15% F pers) : 176 K€</p> <p>Apports en nature : 0 K€</p>	<p><b>Nature et montant des recettes (€): 2 401 K€</b></p> <p>Subvention PIA : 1 201 K€</p> <p>Autres subventions publiques : 377 K€</p> <p>Cofinancements des partenaires : 823 K€</p> <p>Apports en nature : 0 K€</p>		
<b>Subvention demandée :</b> <b>1 201 K€</b>	<b>Total prises de participation demandées : 2 085 K€</b>	<b>Total demandé au PIA :</b> <b>3 286 K€</b>	<b>Apport des partenaires** :</b> <b>823 K€</b>

\*cout éligible pour calcul de la subvention

\*\* hors investissements par les entreprises dans lesquelles une prise de participation est demandée et pas de subvention.

## Action 2.2 - Innover pour le développement touristique et culturel lié aux spécificités du Territoire

### Objet particulier de l'action

Les partenaires de l'action souhaitent innover dans l'expérience touristique et culturelle du Territoire en lien avec ses spécificités, créer des réseaux pilotes et modéliser des modèles économiques et des schémas de gouvernance reproductibles et largement transférables en destination « massif de montagne ». L'enjeu est d'organiser et développer une économie touristique intégrée fortement génératrice de valeur ajoutée, accompagnée par un vivier d'experts.

L'action s'appuie sur 3 champs d'expérimentation contribuant au développement durable de destination par la création de produits touristiques innovants et qualifiants, autour des ressources patrimoniales et économiques spécifiques au Territoire (villes d'eau, lacs de montagne, patrimoine historique, pleine nature...), avec une forte dimension de mise en réseau des acteurs (méthodologie, partage des valeurs promues, conception, diffusion et commercialisation...) au service de projets collectifs et fédérateurs. La mise en synergie des territoires est recherchée dans une démarche de montée en compétence des acteurs touristiques.

### 2.2.1 Expérimenter et diffuser plusieurs modèles de produits innovants dédiés à l'expérience touristique du Territoire, dans laquelle les habitants sont partie prenante, apportant une réponse innovante aux attentes et besoins des publics. Créer des organes structurants (cluster tourisme durable, campus des métiers) favorisant durablement l'innovation dans ce secteur

Les expérimentations suivantes sont notamment prévues, avec les actions ensuite de diffusion à d'autres parties du Territoire de la candidature et au-delà :

- La Route des Villes d'Eaux du Massif central, qui fédère depuis 20 ans 17 villes d'eau du Massif central (dont plusieurs territoires de la candidature) va déployer **le projet pilote « serious games en villes d'eaux »** afin de contribuer à l'attractivité de celles-ci. L'expérimentation prendra la forme d'un Serious Game - application numérique qui combine une intention de médiation sérieuse, pédagogique, informative, participative et une vocation marketing à travers des ressorts ludiques issus du jeu vidéo. Des visites virtuelles en réalité augmentée et réalité virtuelle-seront déployées sur les villes d'eaux pilotes, au patrimoine remarquable.
- La « **station thermale de pleine santé** » de Châtel-Guyon, autour de la création du nouvel établissement de soin, développera avec l'ensemble des acteurs du projet de ville, une véritable offre touristique innovante sur la « station » avec une approche basée sur le marketing expérientiel, les aménagements urbains et le développement de services (bornes numériques, circuits en réalité augmentés, éco-mobilité, conciergerie physique et numérique) pour différents publics. Cette action sera conduite en lien étroit avec les acteurs de l'action 1.3 sur les services aux seniors afin d'expérimenter des nouveaux modèles « Tourisme et santé » multi cibles.
- Decazeville Communauté et ses partenaires, vont développer **une approche intégrée de la valorisation touristique et résiliente d'un site industriel en reconversion par le tourisme de bien-être et de pleine nature ainsi qu'une scénographie originale végétale de « grands paysages »** (hier le Pays Noir, aujourd'hui le Pays Vert, demain le Pays Multicolore...). L'objectif est la réappropriation résiliente d'un ancien site minier par les habitants en les associant au projet de transformation, pour une fierté retrouvée de leur territoire et un regain d'attractivité et de développement. il s'agira de favoriser une mise en tourisme atypique en créant une synergie avec l'ensemble des offres touristiques du territoire (thermalisme, bateau sur le Lot, musées...).
- L'association Braille et Culture et ses partenaires **rendront le Territoire pilote en matière d'accessibilité touristique par la création d'un réseau de sites patrimoniaux adaptés à l'accueil des publics en situation de handicap ou déficit visuel, auditif et mental, au-delà du seul handicap physique**. Ces sites seront équipés de supports de médiation innovants, avec développement d'une application mobile. Le projet permettra de mieux accueillir les populations en situation de handicap et de favoriser l'inclusion sociale en les impliquant directement dans le processus de création des outils, l'ensemble de l'action étant co-conçu avec des utilisateurs potentiels.
- Le Syndicat Mixte Lac De Castelnau avec l'appui de l'Agence de développement EdF « Une rivière, un territoire » de Rodez et en partenariat avec un groupement d'entreprises aveyronnaises va expérimenter **un hébergement touristique flottant haut de gamme et autonome énergétiquement, fabriqué en bois local**. Ce produit pourrait apporter une solution qualifiante et attractive pour l'hébergement sur de nombreux lacs de barrage, largement présents sur le Territoire de projet, et avoir un effet de levier pour le développement de la filière bois local.
- EdF « Une rivière un territoire » à Rodez coordonne également **un projet pilote de circuits touristiques associant une proposition de dispositif de mobilité décarbonée (électrique, hydrogène...) à une application numérique développée sous une même plateforme**. Cela permettra de fournir une offre territoriale harmonisée (interface avec l'autonomie du véhicule proposé pour le circuit, géolocalisation, valorisation des points d'attraction sur le circuit, commerces de proximité sous forme de push (avec offres privilégiées) ainsi qu'événements en cours.
- L'académie de Clermont-Ferrand en partenariat avec celle de Limoges et leurs partenaires afin de structurer dans la durée les compétences, porteront **le projet Green Mountain : Formations au tourisme durable innovant, au service du développement des territoires de moyenne montagne**. L'objectif, dans une démarche de constitution de campus des métiers et des qualifications sur le tourisme durable et innovant, en lien avec les expérimentations et les partenaires publics et privés de **HAPPI MONTANA**, est de

donner les compétences aux acteurs du territoire de concevoir les offres touristiques de demain pour le Territoire. Cette expérimentation est transversale à l'ensemble de l'action 2-2.

- L'IPAMAC (association de parcs naturels) et ses partenaires mettront en place et **animeront un Cluster Tourisme durable regroupant l'amont et l'aval de la filière et permettant notamment de développer un tissu de prestataires de biens et de services innovants en lien avec l'activité touristique du Territoire**. Un objectif de cette innovation organisationnelle en territoire de massif de montagne est la création de chaînes de valeur permettant de développer en circuits courts des produits et services valorisant l'offre locale, au bénéfice de la qualification de la destination touristique du Territoire. Par exemple la conception/production d'habitations légères de loisirs écologiques est prévue

### 2.2.2 Innover en termes de projet culturel participatif de territoire, pour la cohésion sociale et le rayonnement international

Des acteurs du Projet souhaitant candidater de manière innovante pour accueillir une grande manifestation culturelle internationale ont pris le parti de bâtir pendant plusieurs années (2017-2021) un projet culturel participatif, impliquant tous types d'acteurs et en premier lieu les habitants, afin de présenter une candidature regroupant programmation culturelle et projet culturel de territoire très mobilisateur. Le soutien du PIA permettra notamment d'étendre territorialement à une part plus importante du Territoire cette dynamique et de diffuser les méthodes employées pour bâtir la candidature.

### 2.2.3 Mettre en place des projets touristiques fédérateurs innovants, avec une dimension d'itinérance, autour de thématiques d'identité forte, à l'échelle d'une partie significative du Territoire de projet

4 actions pilotes sont prévues :

- La CA Vichy Communauté, le Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne et leurs partenaires mettront en place **un projet pilote de connaissance, valorisation et gestion collective de la rivière Allier qui représente l'une des plus grandes rivières sauvages d'Europe, un atout d'attractivité et un enjeu fédérateur pour le Territoire**. Il comprendra un volet « Route de l'Allier », afin de mettre en réseau et complémentarité les sites et installera une gouvernance innovante à l'échelle d'une grande partie de la rivière pour mieux concilier les usages et les impacts. Une Maison de l'Allier siège d'un observatoire des usages de la rivière Allier et vitrine de la démarche sera installée sur le territoire de Vichy Communauté.
- La CC Morvan Sommets et Grands Lacs et ses partenaires **valoriseront une ressource première emblématique présente largement sur le Territoire, à savoir le sapin de Noël, en un projet de territoire mêlant innovation technologique et d'usages** (le sapin « connecté » comme support pour la création de communautés web autour du thème de Noël), attractivité touristique (réalité augmentée autour de Noël...), création d'un centre de ressources pour TPE/PME développant des produits dérivés innovants.
- La CA du Grand Cahors et ses partenaires (CC de la Vallée du Lot et du Vignoble, leurs OT, l'interprofession des Vins de Cahors) expérimenteront **la mise en place d'une destination oenotouristique commune autour du vignoble de l'appellation Cahors** avec comme objectif de fédérer les acteurs des territoires, du vigneron à l' élu, afin de décliner une démarche co-construite, collective, innovante et attractive sur le vignoble, apportant davantage de valeur ajoutée aux exploitations viticoles.
- L'APAMAC, association des CMA du Massif central, et ses partenaires notamment PNR, vont **mobiliser à grande échelle les acteurs du tourisme et de l'artisanat pour bâtir des parcours thématiques entre 3 et 5 jours autour de la découverte de la culture, gastronomie, savoir-faire traditionnels**. Cela enrichira l'offre « tourisme de pleine nature » davantage présente et consolidera l'attractivité touristique du Territoire.

#### Dimension(s) innovante(s)

- Innovation méthodologique : mobilisation de plusieurs territoires d'expérimentation en réseau au sein du Territoire de la candidature, avec des acteurs publics et des acteurs privés, en amont et en aval de la chaîne, intervenants au niveau de la formation, de la professionnalisation, de la production, de la commercialisation, de la promotion et de la diffusion.
- Implication des habitants dans la définition des projets.
- Innovations technologiques et mobilités innovantes au service du tourisme expérientiel, de l'accessibilité et de l'attractivité, développement de nouveaux services et de produits innovants issus de l'économie circulaire en circuits courts.
- Innovation dans la diversification des publics cibles, transversalité et multi-usage des produits et supports.
- Innovation dans le positionnement et l'offre touristique : tourisme, santé, bien-être, mieux vivre, qualité de vie.
- Les centres de recherche partenaires seront associés à certaines expérimentations.

<b>Cohérence / synergie de cette action avec toutes les autres actions du projet, qu'elle alimente</b>	Synergies avec actions : <ul style="list-style-type: none"> <li>0- dispositifs multi partenariaux d'accompagnement au développement et à l'innovation du Territoire</li> <li>1.1 mobilités innovantes et durables</li> <li>1.3 accessibilité aux services en territoires ruraux</li> <li>2.1 synergie entre territoires urbains et ruraux</li> <li>2.3 valeur ajoutée/innovation TEP/PME/agriculture.</li> </ul>		
<b>Etudes de faisabilité ou d'opportunité</b>	Etudes de faisabilité pour les expérimentations portées par la Route des Villes d'eaux du Massif central, EDF "une rivière un territoire", Decazeville Communauté, l'Ipamac, Vichy Communauté, La CC Morvan et Grands Lacs et le Grand Cahors		
<b>Indicateurs d'impact choisis (4) :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Changement de pratiques (extension de la saison touristique, durée de séjours,...)</li> <li>Evolution du chiffre d'affaire des entreprises</li> <li>Mise en réseaux et collaboration</li> <li>Diversification de la clientèle</li> </ul>		
<b>Partenaires pressentis :</b>		<b>Contributions respectives :</b>	
<p><b>Territoires d'expérimentations :</b> Villes d'Eaux membres de la candidature, Decazeville Communauté, SM Castelnau Lassout Lous, PETR Centre Ouest Aveyron, les PNR membres de la candidature, Vichy Communauté, Clermont Auvergne Métropole, CA Grand Cahors, CC Morvan Sommets et Grands Lacs, CC Riom Limagne et Volcans, Département de la Creuse, Département de l'Aveyron.</p> <p><b>Acteurs économiques :</b> France Thermes, EDF « Une Rivière, un Territoire », CMA Haute Vienne, consulaires, artisans, agriculteurs et coopératives, etc</p> <p><b>Acteurs enseignement/recherche :</b> Rectorat de Clermont-Ferrand, Rectorat de Limoges, Ecoles des Mines d'Alès...</p> <p><b>Autres Acteurs :</b> IPAMAC, Braille &amp; Culture, institutionnels du tourisme (OT-CDT-CRT) et de l'environnement (Agence de l'Eau...).</p>		Territoires d'expérimentations et cofinanceurs potentiels  Pour les autres : appui au contenu et/ou cofinanceurs potentiels	
<b>Budget total de l'action* : 16 704 K€</b>		<b>Montant des investissements* : 10 518 K€</b>	
<b>Nature et montant des dépenses* (€): 16 704 K€</b> Fonctionnement : 5 909 K€ Investissement : 10 518 K€ Coût indirect (15% F pers) : 277 K€ Apports en nature : 0 K€		<b>Nature et montant des recettes (€): 16 704 K€</b> Subvention PIA : 8 334 K€ Autres subventions publiques : 3 633 K€ Cofinancements des partenaires : 4 737 K€ Apports en nature : 0 K€	
<b>Subvention demandée :</b>	<b>Total prises de participation demandées :</b>	<b>Total demandé au PIA :</b>	<b>Apport des partenaires** :</b>
<b>8 334 K€</b>	<b>2 568 K€</b>	<b>10 902 K€</b>	<b>4 737 K€</b>

\*cout éligible pour calcul de la subvention

\*\* hors investissements par les entreprises dans lesquelles une prise de participation est demandée et pas de subvention.

<p><b>Action 2.3 Dynamiser l'innovation et la création de valeur ajoutée des TPE, PME et exploitations agricoles</b></p>
<p><b>Objet particulier de l'action</b></p>
<p>L'attractivité, la résilience et le dynamisme des territoires, et notamment les territoires ruraux, s'appuient sur la présence d'un tissu de TPE/PME et d'exploitations agricoles compétitives et innovantes qui créent de la valeur ajoutée sur le territoire, en valorisent les ressources et génèrent des emplois. L'action se concentre sur 3 leviers et prévoit une phase d'expérimentation et de modélisation, puis la diffusion des modèles et méthodes auprès des autres territoires de la candidature.</p>
<p><b>2.3.1 Promouvoir, expérimenter et intégrer plus rapidement des stratégies, organisations ou technologies innovantes et différenciantes dans les TPE/PME</b></p>
<p>Les stratégies innovantes de l'économie circulaire et du développement durable, l'innovation organisationnelle, l'économie collaborative sont autant de leviers pour favoriser le développement et la pérennisation d'un tissu de TPE/PME dynamiques et créatrices d'emplois locaux. Parmi les expérimentations proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Decazeville Communauté, dans une approche de territoire résilient, souhaite <b>donner une seconde vie à un ancien bâtiment minier sous forme d'un tiers lieu dédié à la créativité et à l'accélération pour les projets des TPE/PME du territoire</b>, ...</li> <li>• Les partenaires du PNR Livradois-Forez, réunis dans le collectif DERSELF pour le développement de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) développeront <b>un accompagnement innovant des entreprises engagées dans des projets « durables »</b>, Après une 1<sup>ère</sup> expérimentation en Auvergne Rhône Alpes, un collectif d'acteurs dont Macéo <b>poursuivra l'appui au développement de l'Economie de Fonctionnalité auprès des TPE/PME et des territoires de la candidature</b>, Ces stratégies ont pour dénominateurs communs un fort lien avec le Territoire sur lequel avec l'objectif d'y créer de la valeur et du dynamisme économique, un objectif de durabilité et de résilience et une transversalité permettant d'adapter et de transférer les expérimentations menées à tout type d'activité et de territoire.</li> </ul>
<p><b>2.3.2 Innover pour faciliter la reprise/transmission d'entreprises et exploitations agricoles dans les territoires de montagne</b></p>
<p>Les méthodes classiques n'apportent pas de solution suffisamment efficace au déficit chronique de transmission/reprise des entreprises et exploitations agricoles dans les territoires ruraux du Massif central. Le nombre de cédants ne cesse de croître (du fait du vieillissement de la population et, malgré la présence de porteurs de projets, le solde des transmissions reste fortement négatif. Des innovations sont à expérimenter pour inverser nettement la tendance et faire des transmissions prévues dans les prochaines années un atout pour le territoire : accueil de nouveaux actifs, créations et transmissions d'activités innovantes et pérennes (en lien avec l'action 2.3.1), développement des circuits courts.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le département du Lot, un groupe d'acteurs (Figeacteurs, Fermes de Figeac...) mènera <b>une expérimentation pour favoriser la transmission d'exploitations agricoles par la maîtrise foncière en innovant dans le financement du foncier et des bâtiments, en s'appuyant notamment sur l'épargne locale participative</b>.</li> <li>• Sur le territoire de la CC des Monts du Lyonnais, <b>la création d'une ferme pilote associant une fonction d'incubateur/pépinière en élevage (7 types d'élevage sur un même lieu) à un lieu d'expérimentation et d'échanges sur les pratiques agricoles</b>, ouvert à l'ensemble des parties prenantes du territoire, a pour vocation de faciliter et d'accompagner l'installation des porteurs de projet.</li> </ul>
<p><b>2.3.3 Créer et capter sur le Territoire davantage de valeur ajoutée dans la valorisation des ressources locales</b></p>
<p>Pour répondre aux évolutions règlementaires et aux attentes du grand public pour un habitat de qualité, les acteurs du Territoire se mobilisent pour valoriser les ressources locales, en particulier le bois et la pierre naturelle, avec un maximum de valeur ajoutée. L'enjeu est de répondre, avec des solutions locales, aux exigences de performance énergétique et environnementale dans la construction et autres usages (aménagements urbains, mobilier notamment): accompagner les entreprises du bois dans la transition numérique (BIM) et le transfert de technologie, favoriser une gestion durable de la ressource forestière, mettre en place des services innovants facilitant le recours à la pierre naturelle locale.... Le Territoire dispose d'importantes ressources forestières ainsi que de gisements de pierre massive toujours exploités.</p> <p>Parmi les territoires et acteurs des filières locales, porteurs d'expérimentations dans cette candidature, on peut citer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Decazeville Communauté qui porte <b>un projet pilote de valorisation d'une essence locale, le robinier, avec une approche de design forte</b> (Trophées de l'innovation Mid'Innov)</li> <li>• Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien qui coordonne <b>une expérimentation de déploiement du BIM (démarche et outil) pour les TPE de la filière bois</b> via la rénovation énergétique de 170 logements par an, en plaçant les besoins de l'usager au cœur du projet par des analyses fonctionnelles.</li> <li>• Association Vivier Pierre Massif central qui souhaite développer <b>pour la filière pierre locale des services de modélisation et de simulation pour faciliter le recours à ce matériau dans la construction et le retour à un habitat sain et performant</b>. Ces services n'existent pas encore alors que la demande de construction en pierre massive se développe (logement sociaux, bâtiments publics ou professionnels, habitations individuelles ...)</li> <li>• Entreprise Pierre AI Concept qui porte un projet de valorisation des pierres du Territoire dans des systèmes de chauffage utilisant les propriétés thermiques et l'inertie de ce matériau, (en partenariat avec un groupe allemand et son laboratoire de recherche pour caractériser les performances thermiques des pierres).</li> </ul>

Dimension(s) innovante(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Implication forte des citoyens et de toutes les parties prenantes</li> <li>• Mobilisation de plusieurs territoires d'expérimentation en réseau au sein du Territoire de la candidature, avec des acteurs de recherche et des acteurs privés.</li> <li>• Démarches transversales, intégrant le fait que les choix d'un territoire en matière de développement d'activités économiques, reflètent ses choix sociétaux et impactent l'ensemble de ses parties prenantes.</li> <li>• Utilisation de méthodes innovantes notamment en territoire rural : Economie de Fonctionnalité, BIM, innovation collaborative, design et innovation par les usages...</li> <li>• Montages économiques, juridiques et de gouvernance innovants permettant le portage de projets ambitieux en territoires peu denses : synergies public-privé, mobilisation des synergies urbain-rural, implication des citoyens,...</li> </ul>		
Cohérence / synergie de cette action avec toutes les autres actions du projet, qu'elle alimente	Synergies avec actions : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 0- dispositifs multi partenariaux d'accompagnement au développement et à l'innovation du Territoire</li> <li>• 1.1 mobilités innovantes et durables</li> <li>• 1.2 Développement d'usages numériques à haute valeur ajoutée</li> <li>• 2.1 Synergies entre territoires urbains et ruraux</li> <li>• 2.4 Transition énergétique</li> </ul>		
Etudes de faisabilité ou d'opportunité	Etudes de faisabilité pour les expérimentations portées par Decazeville Communauté, Fermes de Figeac, la CC des Monts du Lyonnais, la CA Ouest Rhodanien		
Indicateurs d'impact choisis (4) :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'implantations / créations d'entreprises en zone rurale</li> <li>• Création et maintien d'emplois</li> <li>• Evolution de la valeur ajoutée</li> <li>• Evolution du chiffre d'affaire des entreprises</li> </ul>		
Partenaires pressentis :	Contributions respectives :		
<p><b>Territoires d'expérimentations</b> : PNR Livradois Forez, Decazeville Communauté, Départements de la Loire, du Cantal, du Lot, CC des Monts du Lyonnais, CA de l'Ouest Rhodanien.</p> <p><b>Acteurs économiques</b> : Agences de développement, entreprises et réseaux d'entreprises, entreprises de l'ESS, consultants, chambres consulaires, incubateurs et couveuses d'entreprises, exploitants agricoles et associations d'agriculteurs...</p> <p><b>Etablissements d'enseignement - recherche</b> : INRA, Centre de Ressources Partagées, Ecole des Mines de Saint Etienne, lycée du design Raymond Loewy ....</p> <p><b>Acteurs experts techniques</b> : PFT Bois d'Aubin, ADEME, banques, finance solidaire, cabinets d'avocat, d'assurance, gestionnaires de risques, réseau RENETA, CRITT Bois Occitanie ...</p>	<p>Territoires d'expérimentations / cofinanceurs.</p> <p>Partenaires des expérimentations et de la réflexion sur les optimisations</p> <p>Idem</p> <p>Idem</p>		
<b>Budget total de l'action* : 4 828 K€</b>		<b>Montant des investissements* : 1 663 K€</b>	
<b>Nature et montant des dépenses* (€): 4 828 K€</b> Fonctionnement : 2 909 K€ Investissement : 1 663 K€ Coût indirect (15% F pers) : 88 K€ Apports en nature : 168 K€		<b>Nature et montant des recettes (€): 4 828 K€</b> Subvention PIA : 2 310 K€ Autres subventions publiques : 841 K€ Cofinancements des partenaires : 1 509 K€ Apports en nature : 168 K€	
<b>Subvention demandée :</b> <b>2 310 K€</b>	<b>Total prises de participation demandées : 1 709 K€</b>	<b>Total demandé au PIA :</b> <b>4 019 K€</b>	<b>Apport des partenaires** :</b> <b>1677 K€</b>

\*cout éligible pour calcul de la subvention

\*\* hors investissements par les entreprises dans lesquelles une prise de participation est demandée et pas de subvention.

## Action 2.4 – Expérimenter des modèles de transition énergétique adaptés au Territoire et libérer le potentiel d'énergies renouvelables (EnR) notamment en lien avec le monde rural

### Objet particulier de l'action

L'action se concentre sur 2 leviers pertinents pour la transition énergétique du Territoire, notamment dans ses parties en moyenne montagne, avec des expérimentations ainsi que des actions de diffusion des retours d'expérience et d'accompagnement au transfert à d'autres territoires de la candidature. Différents acteurs sont parties-prenantes de l'action : collectivités, entreprises, habitants, centres de recherche, structures de l'ESS, etc.

#### 2.4.1 Lever les principaux freins (gouvernance, modèle économique...) et déployer des dispositifs permettant de multiplier de manière importante et pertinente les projets d'énergie renouvelable sur le Territoire de la candidature, notamment en lien avec la partie rurale du Territoire

Une part importante de ces projets d'EnR ne vont pas à leur terme ou sont nettement plus longs que ce qu'ils pourraient être (une majorité de projets de méthaniseurs territoriaux par exemple...). Les freins identifiés sont notamment l'acceptabilité des projets par les citoyens, le modèle économique et la difficulté à mettre en place une gouvernance saine permettant d'ensuite envisager sereinement le montage économique et juridique des projets. Les territoires d'expérimentation portent **des projets EnR qu'ils veulent mener de manière innovante pour de meilleurs résultats et une plus grande probabilité de réussite, en vue de diffuser les innovations de méthode de conduite de projet, de montage technico-juridico-économique, de procédés de méthanisation.**

Les terrains d'expérimentations et les partenaires sont particulièrement intéressants : la coopérative agricole Fermes de Figeac (Lot) est probablement la plus innovante en France sur l'énergie en territoire de montagne. Elle administre aujourd'hui plus de 500 toitures photovoltaïques, 7 éoliennes, une SCIC bois énergie et a 3 projets de méthaniseurs en cours. Riom Limagne et Volcans porte **un projet de méthaniseur sur l'impluvium de Volvic, avec un enjeu très fort de préservation de l'environnement et de partenariat avec le monde agricole.** La CA Ouest Rhodanien est également concernée, de même que Vichy Communauté, qui va expérimenter **un montage juridico économique innovant pour son méthaniseur.** De plus, l'implication dans l'action de grandes entreprises comme GRDF, acteur clé des principaux projets de méthanisation en France, et de laboratoires et centres de recherche reconnus sur le sujet (notamment l'Ecole des Mines de St Etienne et Bio Valo) est un accélérateur indispensable. Enfin, d'autres acteurs comme La Cité du design, Rurener et Macéo apportent de l'expertise en méthodes innovantes de projet, implication des citoyens, mise en place de gouvernance complexe, s'attachant ainsi à l'acceptabilité des projets par l'ensemble des acteurs.

Outre l'optimisation des projets de méthanisation, des expérimentations auront lieu **pour tester/déployer des EnR de petite puissance, particulièrement adaptées aux spécificités du Territoire dans sa partie montagne qui pourront être par exemple : hydrolienne pour biefs de moulin abandonnés, micro turbine gravitaire pour réseaux d'eau potable ou d'eau usée.**

La partie expérimentation de l'action comprendra notamment :

- **la mise en place de processus de concertation et de co-construction autour de projets de méthanisation**, cherchant à favoriser le dialogue territorial autour d'un projet. Plusieurs méthodes de concertation pourront être expérimentées (dialogue territorial, PAT miroir, facilitateur éolien...)
- **l'expérimentation de modèles économiques et juridiques adaptés aux territoires de massif de montagne et permettant de développer plus rapidement les EnR.**
- **l'adaptation et la diversification de modèles innovants** des relations gagnant-gagnant quant à **l'appui à la création d'entreprise de citoyens dans les territoires plus ruraux.**

#### 2.4.2 Expérimenter et diffuser des modèles intégrés de commune rurale et d'intercommunalité de taille moyenne tendant vers l'énergie positive en massif de montagne, avec un impact important sur le développement économique local.

Les terrains d'expérimentation sont des territoires très en avance sur l'innovation énergétique qui souhaitent s'associer pour aller plus loin dans l'innovation et la création de modèles reproductibles en massifs de montagne : CA Ouest Rhodanien (TEPCV depuis 2013, à l'origine de la 1ère plateforme réhabilitation énergétique en Massif central,...), CA Grand Cahors (territoire leader européen sur l'innovation pour la réhabilitation énergétique des centres anciens), Pays Combrailles en marche (TEPCV depuis 2013, à l'origine de la Fabrique des Futurs et de l'Université rurale). Ces 3 territoires ont des caractéristiques représentatives de territoire rural ou d'intercommunalité de taille moyenne en massif de montagne ce qui assure la reproductibilité des dispositifs pilotes qui y seront développés pour d'autres territoires de moyenne montagne.

L'action comprendra une phase d'expérimentation et de modélisation sur ces territoires ainsi qu'une phase de diffusion vers d'autres parties du Territoire de la candidature

Grand Cahors : **living lab sur la réhabilitation et reconquête de centre bourg / projet de recherche sur les agro-matériaux / développement de la formation / bâtiment test habité / chaîne de valeur artisans locaux et matériaux bio sourcés pour la réhabilitation de centre-ville...**

Combraille en Marche : **projet de territoire avec une forte implication des habitants pour des communes à énergie positive en territoire ultra rural de moyenne montagne. Approche par le design. Lien avec la Fabrique des futurs et l'atelier rural d'urbanisme**

CA Ouest Rhodanien (COR) : **1<sup>er</sup> méthaniseur avec mobilité biogaz en massif central / innovation pour un portage public/privé de la**

plate-forme réhabilitation énergétique / schéma directeur photovoltaïque...			
Un territoire à définir expérimentera la mise en place d'un parlement climat citoyen pour un dialogue dans la durée entre élus et citoyens sur la stratégie énergétique de ce territoire.			
<b>Dimension(s) innovante(s)</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Implication forte des citoyens et de toutes les parties prenantes ;</li> <li>• Montages économiques, juridiques et de gouvernance innovants permettant le portage de projets ambitieux en territoire peu denses : mutualisation, synergies public-privé et urbain-rural, implication des citoyens dans le financement et la gouvernance... ;</li> <li>• Mobilisation de plusieurs territoires d'expérimentation en réseau au sein du Territoire de la candidature, avec des acteurs de recherche et des acteurs privés ;</li> <li>• Utilisation de méthodes innovantes : approche par le design et innovation par les usages, méthode PAT Miroir® pour la mise en place de gouvernance robuste au sein de partenariats complexes (ex : méthaniseurs), méthodes innovantes de concertation territoriale pour des projets plus pertinents et mieux acceptés ;</li> <li>• Transfert de modèles innovants (rénovation, photovoltaïque, etc) aux différents contextes des territoires de la candidature.</li> </ul>	
<b>Cohérence / synergie de cette action avec toutes les autres actions du projet, qu'elle alimente</b>		Synergies avec actions : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 0- dispositifs multipartenariaux d'accompagnement au développement et à l'innovation du Territoire ;</li> <li>• 1.1 mobilités innovantes et durables ;</li> <li>• 2.1 synergies entre territoires urbains et ruraux ;</li> <li>• 2.3 résilience économique, compétitivité des TPE/PME, bio-économie.</li> </ul>	
<b>Etudes de faisabilité ou d'opportunité</b>		Etudes de faisabilité pour les expérimentations portées par Rurener, Figeacteurs, le département du Lot, la CA Ouest Rhodanien, le Grand Cahors, le Pays Combrailles en marche	
<b>Indicateurs d'impact choisis (4) :</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en réseaux et collaboration</li> <li>• Neutralité énergétique du territoire</li> <li>• Création et maintien d'emplois</li> <li>• Evolution chiffre d'affaire des entreprises</li> </ul>	
<b>Partenaires pressentis :</b>		<b>Contributions respectives :</b>	
<b>Territoires d'expérimentations :</b> CA Ouest Rhodanien, CA Riom Limagne et Volcans, CA Vichy Communauté, Pays Combrailles en Marche, CA Grand Cahors, PNR du Livradois Forez, PNR du Pilat, Département du Lot, <b>Acteurs économiques :</b> Agriculteurs et coopératives, (notamment Fermes de Figeac), grandes entreprises de l'énergie (GRDF, EdF, Engie...) et PME spécialisées, chambres consulaires... <b>Laboratoires de recherche :</b> INSA, Mines de St Etienne <b>Plateforme technique :</b> Bio-Valo <b>Acteurs experts technique :</b> ADEME, CLER... / <b>acteurs experts de la concertation et de l'innovation territoriale :</b> Cité du design, Macéo, Rurener, ...		Territoires d'expérimentations / cofinanceurs.  Autres partenaires des expérimentations et de la réflexion sur les optimisations	
<b>Budget total de l'action* : 11 941 K€</b>		<b>Montant des investissements* : 6 594 K€</b>	
<b>Nature et montant des dépenses* (€): 11 941 K€</b> Fonctionnement : 4 778 K€ Investissement : 6 594 K€ Coût indirect (15% F pers) : 141 K€ Apports en nature : 428 K€		<b>Nature et montant des recettes (€): 11 941 K€</b> Subvention PIA : 5 972 K€ Autres subventions publiques : 3 326 K€ Cofinancements des partenaires : 2 215 K€ Apports en nature : 428 K€	
<b>Subvention demandée :</b>	<b>Total prises de participation demandées :</b>	<b>Total demandé au PIA :</b>	<b>Cofinancements partenaires** :</b>
5 972 K€	6 000 K€	11 972 K€	2 643 K€

\*cout éligible pour calcul de la subvention

\*\* hors investissements par les entreprises dans lesquelles une prise de participation est demandée et pas de subvention.

## 6. Eléments de benchmark

### Périmètre du Benchmark

L'ambition de la candidature est, grâce à l'appui du PIA, **de doter la France d'un accélérateur d'innovation et de développement d'envergure nationale pour les massifs de montagne, s'appuyant sur un réseau de nombreux territoires d'expérimentation représentatifs des massifs de basse et moyenne montagne formant le Territoire de Projet en archipel, ainsi que sur un partenariat scientifique et économique fort.** Une approche de living lab « montagne » sur de nombreux secteurs d'activités sera notamment déployée pour impliquer les citoyens et l'ensemble des parties prenantes. Le benchmark porte sur ce Projet transverse à plusieurs secteurs d'activités, à l'échelle de la France et un peu à l'étranger (point IV). Nous avons pris connaissance :

### 6.1 Des réseaux français sur la montagne à dominante économique, institutionnelle ou scientifique

**Clusters et réseaux dédiés à la montagne (pilotage économique). Notamment :**

- Cluster Montagne dans les Alpes du Nord : essentiellement des entreprises de l'aménagement de la montagne, pour le développement de nouveaux produits et le développement touristique ;
- Montagne douce dans les Pyrénées (en émergence) : montage de projets de développement ;
- France Montagnes : site de promotion pour le développement du tourisme lié au ski en France ;
- Coordination Montagne : réseau de fédérations nationales pour les sports de montagne, essentiellement haute montagne, avec des groupes de travail thématiques et action de lobby.

**Réseaux « montagne » avec un pilotage institutionnel. Notamment :**

- ANEM, Association nationale des élus de montagne ;
- Commissariats de massif : animation de la gouvernance des massifs et octroi des crédits FNADT ;
- Parlement de la Montagne en Occitanie : espace de dialogue tous acteurs créé par la Région ;
- Montanea à Chambéry : production de connaissance et d'événementiels, essentiellement haute montagne ;
- Plateforme dynamiques territoriales, réseau informel d'acteurs animé par le GIP des Régions du Massif central : appui à l'émergence de projets de recherche/action à présenter au FEDER Massif central.

**Réseaux scientifique/recherche sur la montagne (pilotage par des acteurs de recherche). Notamment :**

- UMR Territoires (Université Clermont Auvergne, IRSTEA, Vetagrosup, AgroParisTech, INRA) ;
- UMR Pacte/CERMOSEM – (CNRS, Sciences Po Grenoble et Université Grenoble Alpes) ;
- LABEX ITEM dans les Alpes (CNRS, Universités Grenoble Alpes et Savoie Mont Blanc, IRSTEA) ;

**La majorité des acteurs de ces réseaux a vocation à terme à être partenaire de HAPPI MONTANA.**

### 6.2 Des pôles de compétitivité français en interface avec les territoires

- Sur la ville de demain : Advancity, avec une orientation marquée sur les territoires urbains ;
- Sur la mobilité : Movéo, Véhicules du futur ;
- Sur l'énergie : Alsace Energievie, Capenergies, Derbi, S2E2, Tenerrdis ;
- Sur l'agriculture/agro-alimentaire : AgriSudOuest Innovation, Céréales Vallée, Terralia, Valorial, Végépolys, Vitagora.

Ces pôles accompagnent la R&D dans l'objectif de développement de nouveaux produits et services marchands. Leurs membres ont parfois besoin de tester des produits et services sur des territoires d'expérimentation.

**HAPPI MONTANA pourra leur apporter des espaces d'expérimentation territoriale.**

### 6.3 Des living labs français

- France Living labs n'indique aucun living lab multithématique spécialisé sur les territoires de montagne ;
- On rencontre essentiellement des living labs mono-thématiques : sur la santé, la mobilité, l'agriculture, etc. ;
- Il y a également des politiques de territoires d'expérimentation multi-thématiques de grandes villes ;

**Il n'y a pas de projet d'envergure de living lab sur la montagne avec une approche multi thématique.**

## 6.4 A l'étranger, quelques living labs dédiés à la montagne

- **Seia Smart Mountains Living Lab**, au Portugal. Ce living lab concerne un petit territoire rural de montagne. Thématiques prioritaires : territoire rural intelligent, activités et technologies de nature, innovations de coopérations et de modèle économique.
- **Living lab Blue Mountains** en Australie. Ce living lab porte sur un territoire de superficie du même ordre de grandeur que notre Territoire de Projet, bien qu'un peu plus petit.

## Conclusion du benchmark

1. **HAPPI MONTANA, apporte une nouveauté dans le paysage français.** Certains pays étrangers ont déjà mis en place de telles initiatives (Australie, Portugal...) mais apparemment à plus petite échelle ;
2. En plus de la transformation du Territoire de Projet et la diffusion aux massifs de montagne français, **le partenariat avec Euromontana, Rurener, EFTTH sur les villes d'eaux, etc. assurera le rayonnement européen des innovations expérimentées** et permettra également de s'inspirer d'innovations dans d'autres pays européens.



## Liste des courriers d'engagement et de soutien reçus

### COURRIERS D'ENGAGEMENT

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ AgroParisTech</li> <li>▪ BIO-VALO</li> <li>▪ Braille et culture</li> <li>▪ Chambre des métiers et de l'Artisanat de Haute Vienne</li> <li>▪ Clermont Auvergne Métropole</li> <li>▪ Clermont Vichy Auvergne Pôle Métropolitain</li> <li>▪ Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien</li> <li>▪ Communauté de communes Chénérailles Auzances Bellegarde Haut Pays Marchois</li> <li>▪ Communauté de communes des Monts du Lyonnais</li> <li>▪ Communauté de communes Monts et Vallées Ouest Creuse</li> <li>▪ Communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs</li> <li>▪ Conseil départemental de l'Aveyron</li> <li>▪ Conseil Départemental du Cantal</li> <li>▪ Conseil Départemental de la Creuse</li> <li>▪ Conseil Départemental de la Loire</li> <li>▪ Conseil Départemental de la Lozère</li> <li>▪ Conseil Départemental du Lot</li> <li>▪ Conseil Départemental de la Nièvre</li> <li>▪ Crédit Agricole Centre France</li> <li>▪ Decazeville communauté</li> <li>▪ Ecole des Mines de Saint Etienne</li> <li>▪ EDF "une rivière, un territoire"</li> <li>▪ Epicentre Factory</li> <li>▪ Le Grand Cahors</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Face Aveyron</li> <li>▪ Fermes de FIGEAC</li> <li>▪ FIGEACTEURS</li> <li>▪ GRDF</li> <li>▪ IPAMAC</li> <li>▪ IRSTEA</li> <li>▪ La Scierie créative / Navlab</li> <li>▪ Le Bivouac</li> <li>▪ Le Connecteur</li> <li>▪ Les Localos</li> <li>▪ Limoges Métropole</li> <li>▪ LOZERE DEVELOPPEMENT</li> <li>▪ Mairie de Chatel Guyon</li> <li>▪ Pays Combraille en Marche</li> <li>▪ PETR CENTRE OUEST AVEYRON</li> <li>▪ PNR du Livradois-Forez</li> <li>▪ PNR du Pilat</li> <li>▪ Rectorat Clermont-Ferrand</li> <li>▪ Rectorat de Limoges</li> <li>▪ Riom Limagne et Volcans</li> <li>▪ Route des Villes d'eaux du Massif central</li> <li>▪ RURENER</li> <li>▪ SMTC</li> <li>▪ Startup mon drive local</li> <li>▪ Startup TASTE</li> <li>▪ Université Clermont Auvergne</li> <li>▪ VALTOM</li> <li>▪ Vichy Communauté</li> <li>▪ Vivier Pierre Massif central</li> </ul> |
|---|---|

### COURRIERS DE SOUTIEN

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ APAMAC</li> <li>▪ Boissière et Fils</li> <li>▪ Campus des Métiers et des Qualifications "Design et habitat" Auv-RA</li> <li>▪ CAP RURAL</li> <li>▪ CAPEB Creuse</li> <li>▪ Cité du Design</li> <li>▪ Commissariat de Massif central - CGET</li> <li>▪ Communauté de communes Hautes Terres Communauté</li> <li>▪ Conseil Départemental de la Corrèze</li> <li>▪ Conseil Départemental du Puy-de-Dôme</li> <li>▪ EDF Délégation Régionale Auvergne</li> <li>▪ ENGIE</li> <li>▪ EUROMONTANA</li> <li>▪ Groupe Centre France La Montagne</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Limoges Métropole</li> <li>▪ MassifIX</li> <li>▪ Michelin</li> <li>▪ Plateforme 21 pour le Développement durable</li> <li>▪ Région Auvergne Rhône Alpes</li> <li>▪ Région Bourgogne – Franche-Comté</li> <li>▪ Région Nouvelle Aquitaine</li> <li>▪ Région Occitanie</li> <li>▪ Rodez Agglomération</li> <li>▪ Saint Etienne Métropole</li> <li>▪ SEAU</li> <li>▪ SUD METAL Industrie</li> <li>▪ SupAgro Montpellier</li> <li>▪ PIERRE JEAN DESIGN STUDIO</li> </ul> |
|---|---|